

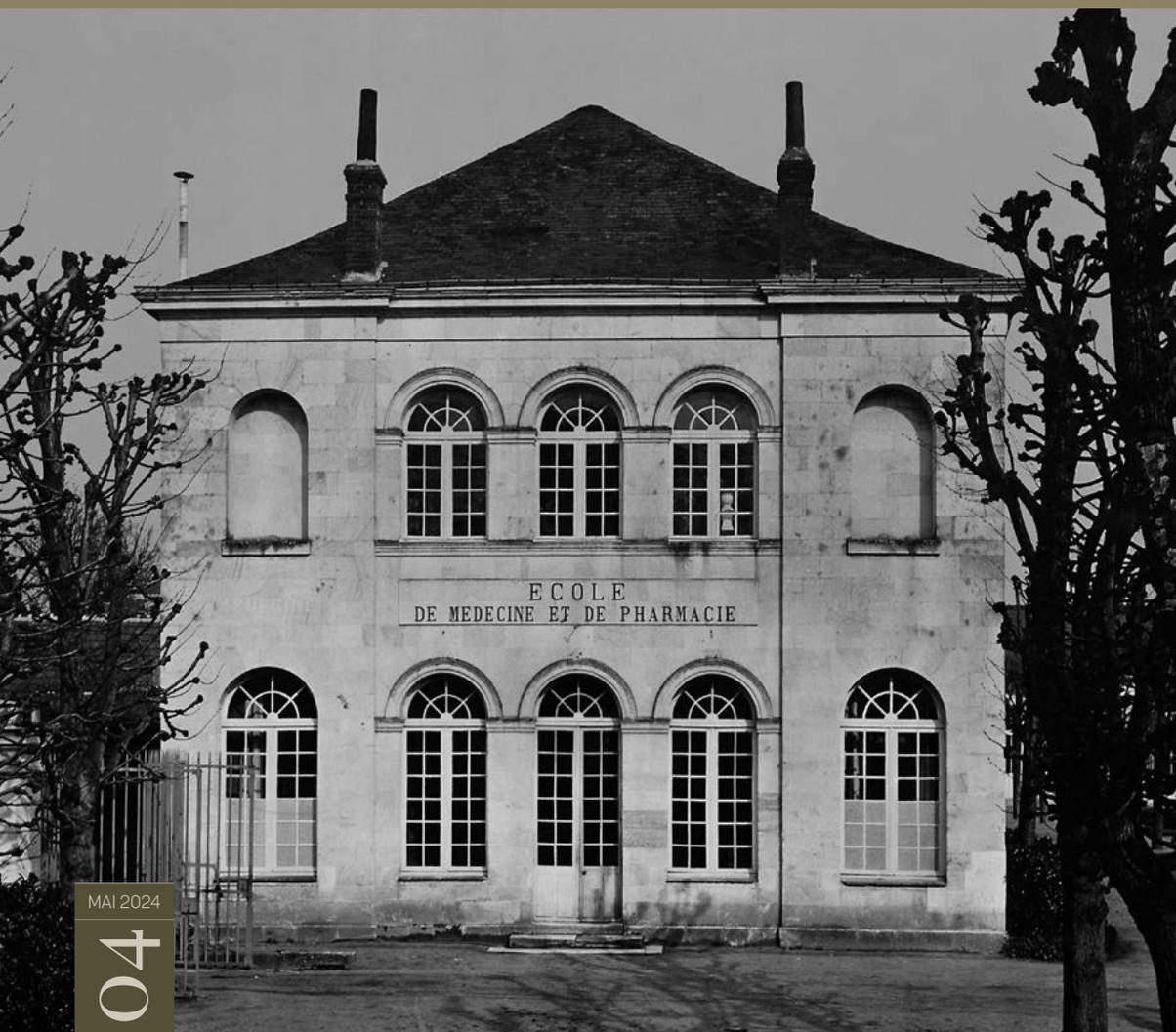
Revue semestrielle

LES CARNETS D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

RECHERCHE

PUBLICATIONS

MANIFESTATIONS



MAI 2024

40

ISSN 3036-9460

Faculté de médecine | Université de Tours

LES CARNETS D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

Revue semestrielle publiée par la Faculté de médecine de l'Université de Tours

Directeur de la publication : **Denis Angoulvant**, Doyen de la Faculté de médecine de Tours.

Comité de rédaction

Rédactrice en chef : **Jacqueline Vons**, Centre d'études supérieures de la Renaissance de l'Université de Tours

Rédacteur en chef : **Stéphane Velut**, Faculté de médecine de Tours

Rédactrice adjointe : **Élise André**, médecin généraliste, Langeais

Correspondant(e)s : **Antoine Drizenko**, Faculté de médecine, Université de Lille | **Violaine Giacomotto-Charra**, directrice du Centre Montaigne, Université Bordeaux-Montaigne | **Johan Pallud**, Faculté de médecine, Université Paris Cité | **Jérôme van Wijland**, Bibliothèque Académie nationale de Médecine, Paris.

Conception graphique : **Alexandra Louault**, Université de Tours

Mise en ligne : **Annabelle Broussard**, Faculté de médecine de Tours

Conseil scientifique : **Évelyne Berriot-Salvadore**, Université Paul Valéry, Montpellier | **Anne Bouscharain**, Centre Montaigne, Université Bordeaux-Montaigne | **Michel Caire**, Psychiatre des Hôpitaux de Paris honoraire, docteur en histoire | **Michèle Clément**, Université de Lyon 2 | **Christophe Destrieux**, Faculté de médecine de Tours | **Philippe Guillet**, médecin, docteur en histoire (EPHE) | **Magdalena Kozluk**, Université de Łódź, Pologne | **Igor Maldonado**, Faculté de médecine de Tours | **Pauline Saint-Martin**, Faculté de médecine de Tours | **Hervé Watier**, Faculté de médecine de Tours | **Geneviève Xhayet**, Université de Liège.

La revue est parrainée par :

Catherine Barthélémy, Faculté de médecine de Tours, Présidente de l'Académie Nationale de Médecine, **Patrice Diot**, Faculté de médecine de Tours,

Yvon Lebranchu, Faculté de médecine de Tours, Académie Nationale de Médecine,

Alain Cabanis, président honoraire de l'Académie Nationale de Médecine (F), Académie Royale de Médecine de Belgique.

 lescarnets.medecine@univ-tours.fr



ÉCOLE
DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

 université
de TOURS

} Faculté de médecine

SOMMAIRE

4 ÉDITORIAL

RECHERCHE

5 ANATOLE FÉLIX LEDOUBLE ET LES LEÇONS D'ANATOMIE

6 Leçons d'anatomie **Stéphane Velut**

8 Les leçons d'anatomie dans la peinture hollandaise des XVII^e et XVIII^e siècles commentées par Anatole-Félix Ledouble **Jacqueline Vons**

36 La correspondance d'Anatole-Félix Ledouble : analyse d'une méthode de travail **Élise André**

54 Anatole Félix Ledouble (1848-1913), professeur à l'École de Médecine, anthropologue génial et respectable, artisan de la renaissance d'un Rabelais anatomiste et médecin, esthète et poète : biobibliographie **Hervé Watier**

74 Léonard de Vinci : de l'anatomie à la peinture **Dominique Le Nen**

PUBLICATIONS

94 Mademoiselle le Dr Henri Verneuil **Pierrette Dieu-Caire**

HOMMAGE

120 Catherine Barthélémy première femme présidente de l'Académie nationale de médecine depuis 1820 **Jacques Battin**

ÉDITORIAL



Anatole-Félix Ledouble est connu pour avoir été « l'homme des variations » anatomiques. Considérées comme des jeux de la nature (*Iusi Naturae*), de telles variations, connues depuis l'antiquité et révélées par la pratique de la dissection humaine dès la Renaissance, n'avaient eu guère d'incidence sur les descriptions du corps humain en médecine au fil des siècles ; elles sont en effet peu mentionnées dans les traités, encore moins représentées dans les leçons d'anatomie

académiques figées par le pinceau du peintre. À l'inverse, elles ont nourri le champ des représentations extra-ordinaires, des croyances et des contes friands de monstres et d'anomalies tératologiques.

En soumettant leur fréquence aux statistiques, en observant, énumérant, classant et expliquant ces « conformations inaccoutumées » (*Os du crâne* : XVI) aussi bien sur les pièces anatomiques à sa disposition que sur des représentations sculptées ou peintes, Ledouble a créé les fondements de « l'anthropologie zoologique », qui devaient lui donner une assise scientifique en médecine. Les bénéfiques en sont évidents : que le cerveau modèle le crâne et non le contraire fut une avancée en neuro-anatomie et neuro-chirurgie par exemple. Mais on sait aussi les dérives extra-médicales qu'a connues ce type d'anthropologie, telle celle qu'Alphonse Bertillon mit au service d'une criminologie douteuse (qui participa de la condamnation d'Alfred Dreyfus), ou pire, celle imaginée par le régime nazi pour distinguer la race aryenne des autres ne méritant pas de vivre.

S'intéresser à l'œuvre de Ledouble n'est pas faire œuvre hagiographique, mais essayer de comprendre comment ce savant est à la fois le produit de son époque, soucieux d'une démarche scientifique, et l'héritier d'une culture « humaniste », formé aux arts et aux lettres. C'est aussi nous interroger sur le sens que nous voulons donner aujourd'hui à l'histoire de la médecine – qui englobe différents champs de recherche – et sur sa place dans les études médicales, tout en remettant en question sa propre démarche méthodologique qui devrait être multidisciplinaire.

Nous remercions Martine Augouvernaire, responsable de la Bibliothèque Émile-Aron, Alexandra Louault, infographiste et Daniel Bourry, responsable du Pôle Print, pour leur concours précieux dans la réalisation de ce numéro qui associe enquêtes historiques, médicales et artistiques.

Nos vifs remerciements aussi au nouveau doyen, le Pr Denis Angoulvant, pour le soutien renouvelé du décanat à la revue.

La rédaction
Jacqueline Vons et Stéphane Velut

ANATOLE-FÉLIX LEDOUBLE ET LES LEÇONS D'ANATOMIE



La leçon d'anatomie du docteur Dijman par Rembrandt, 1656
<http://hdl.handle.net/11259/collection.38545>

Stéphane Velut

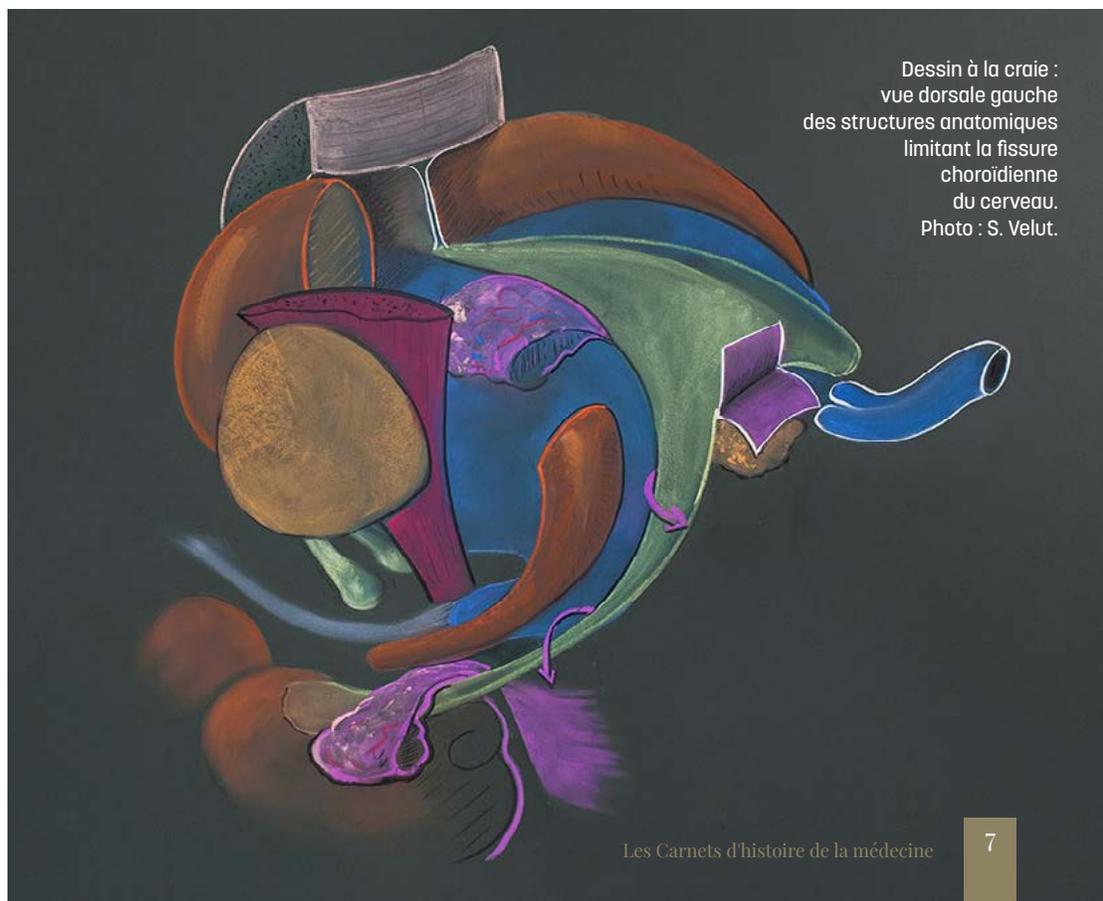
Professeur d'anatomie, Faculté de médecine de Tours

Un siècle à peine sépare les dissections d'anatomie humaine que donnait André Vésale à Padoue et à Bologne devant profanes, étudiants et savants, de l'exécution de *La leçon d'anatomie du docteur Nicolaes Tulp*, tableau de Rembrandt van Rijn conservé au Mauritshuis et peint en 1632. Marque du génie, tant Vésale que Rembrandt qui étonnèrent – l'un pour son art de la dissection, l'autre pour son art du portrait –, n'avaient alors que 25 ans. Et tant Tulp que Vésale avant lui réalisaient leurs démonstrations publiques sur les corps de condamnés fraîchement exécutés et portés sur la table (un certain Aris Kindt gît sur celle de Tulp). Ces leçons avaient lieu en hiver pour d'évidentes raisons. Et l'on sait que Vésale prit très vite l'habitude de les illustrer de dessins au charbon. Chez Vésale comme chez Rembrandt c'est la main qui fascine, c'est l'habileté de la main qui révèle ce qui se cache sous la peau, c'est l'habileté de la main qui peint le visage ébahi de ceux qui le découvrent. Qu'il s'agisse de représentations de leçons d'anatomie (la plus ancienne conservée à Montpellier due à Guy de Chauliac date de 1363) ou des illustrations anatomiques elles-mêmes, l'art s'invite à chaque fois, et ce dès le moyen-âge, ne serait-ce qu'à travers d'assez rares miniatures.

Est-ce par le désir d'embellir autant que par celui de transmettre que la tradition de la leçon d'anatomie perdure de nos jours, sans aucun doute : nous sommes les modestes héritiers de Barthélemy Glanville dit l'Anglais, Mondino dei' Luzzi, Raymond Vieussens, Thomas Bartholin, Félix Vicq d'Azyr, Jules Déjerine, Jean-Baptiste Marc Bourgery entre autres, qui révélaient par l'image une certaine beauté du corps ouvert, en même temps que ses secrets. Encore de nos jours nous tentons de le faire, sans atteindre toutefois le talent d'un Jacques-Fabien Gautier-Dagoty dont la *Femme écorchée vue de dos* (1746) surnommée *l'Ange*

anatomique par André Breton, atteignait pour les surréalistes une « beauté convulsive », une « splendeur viscérale ». C'est donc dans les deux sens du terme « magistral » que perdurent au sein de l'école française d'anatomie des leçons à la craie faites au tableau noir. Certes désuètes pour certains, elles marquent pourtant les étudiants friands de voir le dessin se construire au fil du propos, et le professeur prendre un risque...

Une poudre de craie qui déjà laisse la place çà et là à la tablette graphique, comme le signe d'un temps nouveau où l'écran domine désormais l'écrit.



Dessin à la craie :
vue dorsale gauche
des structures anatomiques
limitant la fissure
choroïdienne
du cerveau.
Photo : S. Velut.

Les leçons d'anatomie dans la peinture hollandaise des XVII^e et XVIII^e siècles commentées par le médecin Anatole-Félix Ledouble

Jacqueline Vons

◇ *Avant-propos*

Le 25 mai 2013, la faculté et la bibliothèque de médecine de Tours se portaient acquéreurs d'un lot de documents et manuscrits d'Anatole-Félix Ledouble (1848-1913) vendu aux enchères à Saint-Cyr-sur-Loire. Cet achat réalisé grâce aux dons du laboratoire d'anatomie de la faculté de médecine et du groupe de recherches des biotechnologies en Touraine était particulièrement opportun l'année où deux autres manifestations étaient organisées en hommage à l'anatomiste tourangeau, pour le centième anniversaire de sa mort.

Une exposition présentant le professeur d'anatomie à l'école de médecine de Tours, avait lieu sur le site de l'Université, boulevard Béranger, de décembre 2012 à février 2013, et un hommage rendu à celui qui fut aussi écrivain et poète, « Entre corps et poésie », en octobre et novembre 2013 à Saint-Cyr-sur-Loire. Elle comprenait des études manuscrites sur l'anatomie dans l'art, plusieurs éléments de la vie scientifique et personnelle du professeur Ledouble, ainsi qu'une série de pièces anatomiques provenant du laboratoire d'anatomie de la faculté de médecine de Tours.

Dix ans plus tard, nous décidons d'explorer ce fonds, soigneusement conservé à la bibliothèque Émile-Aron, espérant y trouver des notes et documents préalables au *Traité des variations musculaires de l'homme* et aux trois traités suivants, qui sont la première grande étude scientifique sur la question publiée de 1897 à 1912. Outre une masse de photos, d'objets personnels, de lettres, de brochures et de

coupures de journaux, nous ne nous attendions pas à trouver le manuscrit- ou plus exactement- plusieurs liasses de notes manuscrites, raturées, réécrites, constituant l'ébauche d'un livre qui ne parut jamais, sans doute à cause de la mort accidentelle du professeur. Ce livre, auquel il attachait une extrême importance, d'après sa correspondance et les échanges qu'il eut dans le monde entier, devait succéder à l'ouvrage qu'il publia en 1912, en collaboration avec François Houssay *Les velus : contribution à l'étude des variations par excès du système pileux de l'Homme*, aux éditions Vigot (501 pages).

Très vite, il nous est apparu que ce manuscrit méritait une étude approfondie, aussi inédite que le texte même, qui se révèle être une étude de l'anatomie du corps humain représentée dans les arts. Ce n'est donc pas un traité d'anatomie artistique, au sens où nous l'entendons habituellement : ce n'est pas un manuel écrit par un anatomiste pour aider les apprentis peintres ou sculpteurs, telles les indications laissées occasionnellement par Vésale ou prescrites par Tortebat (ou Roger de Piles) ; il s'agit d'une extraordinaire promenade dans un musée virtuel, aux dimensions mondiales, couvrant toutes les époques, où l'œil de l'anatomiste s'attarde sur le goître d'une Vénus de Milo, sur les mains de la princesse Élisabeth, sur une figure de Cyclope, etc... , moins à la recherche volontaire d'anomalies que de variations, voire de « curiosités ».

Les pages que nous avons lues, ou que nous déchiffrons encore, parfois à grand peine, tant elles sont raturées, ne semblent cependant pas montrer une volonté de normalisation -qui aboutira à l'uniformisation que nous connaissons,

mais plutôt une admiration devant les variétés de l'espèce humaine, et du respect à l'égard des artistes qui les ont perçues et représentées.

Enfin, sans encore pouvoir l'affirmer avec certitude, et malgré des digressions excessivement nombreuses, on peut y retrouver la suite logique d'un traité d'anatomie topographique *a capite ad calcem*, mais très incomplet, succédant à quelques chapitres de généralités.

C'est donc ce plan traditionnel que nous tenterons de restituer au mieux, en commençant aujourd'hui par le « frontispice » obligé : **la leçon d'anatomie** [chemise 1].

Les chapitres, répartis dans différentes chemises, pourraient être organisés de la manière suivante :

- ◆ l'intérêt de l'histoire de la médecine en relation avec l'histoire de l'art [chemise 2],
- ◆ les muscles et les écorchés [chemise 3],
- ◆ la circulation sanguine et les anges [chemise 4],
- ◆ les os, les articulations, les ongles [chemise 10]
- ◆ l'anatomie de la tête et de la poitrine, déformations crâniennes, notes sur Bossuet [chemises 2, 7]
- ◆ l'anatomie de la peau, du front, des yeux et des oreilles, mais aussi des mains [chemises 5 et 11],
- ◆ les muscles de la face : joues, nez, mâchoires [chemise 1], la bouche, la langue, les dents [chemise 9],
- ◆ le cou [chemise 8]



Fig. 1 Le professeur Ledouble et la leçon d'anatomie. Leçon faite le 12 novembre 1906, à l'école de Médecine de Tours par M. le docteur A.-F Ledouble, recueillie, rédigée, publiée par Robert Lebas, Tours, 1907.
BU médecine Tours

Debout derrière le corps étendu sur une table recouverte d'un drap blanc, Anatole-Félix Ledouble donne une leçon d'anatomie devant des confrères et des étudiants dans l'ancien grand amphithéâtre de la faculté de médecine de Tours (fig. 1). Comme au spectacle, des chaises sont offertes aux spectateurs privilégiés, au plus près de la scène, tandis que les autres assistants, en costume de ville ou en blouse blanche, ont pris place sur les bancs en gradin. La photographie a saisi le professeur en train de parler devant des auditeurs intéressés, et laisse intact le mystère du corps mort, dont nous ne voyons qu'un raccourci, la tête en avant. Le geste de l'assistant semble désigner la cavité abdominale, ce qui pourrait signifier que nous sommes au début d'une séance de dissection selon la tradition, interprétation toutefois à nuancer, car des dissections anatomiques d'organes particuliers ou de membres sont également attestées depuis le XVI^e siècle, ne nécessitant pas l'ouverture du

tronc. Quoi qu'il en soit, les éléments constitutifs de toute « leçon d'anatomie » traditionnelle sont ici présents : un magister ou enseignant (qui parle, et qui parfois montre), un ou plusieurs enseignés (qui écoutent et qui regardent), réunis par le sujet de la leçon (un cadavre entier, une pièce anatomique ou un dessin au tableau) en un lieu dont l'usage est particulier, l'amphithéâtre d'anatomie.

Le cadavre est placé perpendiculairement par rapport à la toile, face à l'objectif du photographe ; le professeur, vu de profil, s'appuie des deux mains sur la table, tandis que son assistant muni d'un instrument qui pourrait être une scie s'apprête à illustrer le commentaire magistral. L'ensemble dégage une impression de sérénité et s'inscrit ouvertement, par la position des personnages, le mobilier et les éléments, dans la filiation des leçons d'anatomie peintes ou représentées dans les siècles antérieurs.

Une leçon d'anatomie se veut en principe différente d'une démonstration anatomique publique, celle-ci ayant lieu dans un cadre souvent similaire, un amphithéâtre d'anatomie, mais attirant un public divers et disparate, médecins et chirurgiens, savants confirmés ou en devenir, étudiants, artistes, badauds et curieux de toute espèce et de tout genre. Il est parfois difficile de séparer ce qui relève d'une forme de curiosité morbide pour le corps mort et exposé aux regards de ce qui est une véritable curiosité et soif de savoir. On se souvient des propos de Toinette, la servante d'Argan : « Le divertissement sera agréable. Il y en a qui donnent la comédie à leurs maîtresses, mais donner une dissection est quelque chose de plus galant » commentant l'invitation que Thomas Diafoirus fait à sa maîtresse¹.

Certains traités médicaux ont joué de cette ambivalence ou ambiguïté ; ainsi le frontispice d'un ouvrage de Johann Vesling, le *Syntagma anatomicum*, publié à Amsterdam en 1659, est une invitation à assister à un spectacle théâtral anatomique suggéré par l'alliance du rideau de scène et de la guirlande d'instruments chirurgicaux (fig. 2).

¹ *Le malade imaginaire*, acte II, sc. 5.



Fig. 2 Frontispice de Vesling, *Syntagma anatomicum*, Amsterdam, 1666. BIU Santé, Université Paris.

À la fin du XVII^e siècle, lorsque Pierre Dionis, chirurgien du roi, fut chargé par ce dernier de montrer gratuitement l'anatomie du corps humain au jardin des plantes, il fallut créer un système de « billets cachetés » pour limiter l'accès à la grande salle de l'amphithéâtre, tant le public se pressait².

Plus près de nous, des foules de curieux ont afflué pour voir la mise en scène théâtralisée de corps humains entiers et partiels plastinés dans l'exposition itinérante de Gunther von Hagens : un spectacle plus qu'une leçon, la partie pédagogique étant limitée à quelques explications sur panonceaux...

Toute leçon implique un public, fût-il virtuel. La première représentation d'une grande leçon d'anatomie publique semble être le frontispice du traité de Vésale *De humani corporis fabrica* paru en 1543. Mais à la scène inaugurale, dont Vésale est le *magister*, au sens étymologique, celui qui « enseigne », succède un portrait de l'anatomiste disséquant l'avant-bras droit, dans un rapport particulier du maître à l'élève, plus précisément de l'auteur au lecteur, invité à partager le savoir enseigné ; ce n'est sans doute pas un hasard si un des premiers portraits peints d'anatomistes, celui de Volcher Coiter en 1575, le montre posant seul, derrière un avant-bras écorché étendu devant lui. Un avant-bras identique à celui que nous retrouvons dans la leçon publique magistrale du Dr Tulp peinte par Rembrandt.

Dans les 21 feuillets du fascicule manuscrit intitulé *Leçons d'anatomie*, Anatole Ledouble analyse l'évolution de ces représentations anatomiques à partir précisément du frontispice de la *Fabrica* de Vésale auquel il consacre un long développement. Son étude porte essentiellement sur les représentations de leçons d'anatomie dans la peinture hollandaise du XVII^e siècle, qui a développé l'art du portrait individuel et du portrait de groupe. Il décrit une série de tableaux, s'attachant à y retrouver la vérité du réel aussi bien dans les détails anatomiques que dans les costumes ou le cadre, concevant l'art pictural comme un témoignage historique fiable : « On peut suivre à la fois sur ces toiles les origines, l'essor, l'apogée et la décadence de la peinture hollandaise et l'évolution progressive et continue de la médecine, de la chirurgie et de l'anatomie (f°7) ».

2 Dionis 1707 : préface n.p.

Ledouble a-t-il vu toutes les œuvres qu'il décrit ? Il est allé à Amsterdam³, dit-il, mais il reconnaît avoir aussi utilisé l'ouvrage alors récent de Paul Triaire, *Les Leçons d'anatomie et les peintres hollandais aux XVI^e et XVII^e siècles*, paru à Paris, chez P. Renou en 1887, dont il cite parfois et recopie souvent de longs passages. On ne peut cependant pas parler de plagiat dans la mesure où le texte que nous avons sous les yeux n'est pas définitif, mais est constitué de notes, plus ou moins rédigées, à l'état de brouillons, avec des encres plus ou moins pâlies, sans date, mais dont une partie au moins est postérieure à 1902⁴.

La transcription ci-dessous de larges extraits commentés du texte manuscrit de Ledouble permettra de mieux comprendre la manière dont il appréhendait ces tableaux anciens comme un témoignage historique fiable ou non en fonction de l'exactitude des détails par rapport à l'état de la science anatomique à un moment donné. Quand les médecins ou les tableaux cités ont fait l'objet de recherches et d'études récentes, que Ledouble ignorait ou qui contredisent certaines de ses affirmations, elles sont mentionnées dans les notes de bas de page. Il reste que le souci permanent d'exactitude dans le moindre détail décrit, le lien établi parfois avec la réalité de son époque, le regard du professionnel sur les représentations du corps ou des parties du corps étudiées donnent à ces notes une valeur certaine. La description de plusieurs leçons d'anatomie successives peintes constitue un témoignage sur les sujets probablement les plus fréquemment exposés et peut-être discutés⁵.

La série de tableaux commentés pour la période du siècle d'or de la peinture hollandaise commence par une leçon de dissection -préliminaire à toute leçon ou conférence ultérieure, et hommage rendu au livre d'André Vésale- suivie de plusieurs leçons d'ostéologie, de névrologie et d'angiologie, de longueur variable. Le plus long développement est consacré à l'unique leçon de myologie présentée, celle du docteur Tulp.

3 f°11 : « Le court séjour que j'ai fait à Amsterdam ne m'a pas permis de faire les recherches bibliographiques suffisantes ».

4 °20 : cite la *Chronique médicale* du 15 septembre 1902.

5 Pierron-Saidou 2000.



Fig. 3 La leçon d'anatomie du Dr Sebastiaen Egbertz par Aert Pietersz, 1603.
Amsterdam Museum Collectie online <http://hdl.handle.net/11259/collection.38538>

◇ *Leçon de dissection*

Le tableau mettant en scène le Dr Sébastiaen Egbertz de Vrij, professeur d'anatomie et de chirurgie de 1599 à 1601, échevin de la ville d'Amsterdam en 1602 et bourgmestre en 1606, peint par Aert Pietersz (1550-1612) en 1603, conservé à Amsterdam depuis 1926, de très grandes dimensions (147 x 392 cm) est un portrait de groupe mettant en scène 28 médecins (fig. 3), après la peste de 1502 qui décima la plupart des médecins d'Amsterdam⁶. La scène se passe avant l'ouverture. La description est succincte et appelle peu de commentaires :

(f°8) Le professeur est debout derrière un cadavre placé sur une table et qui offre déjà ce raccourci dont Rembrandt a poussé si loin les audaces ; tenant de la main droite une paire de ciseaux entrouverts, et la gauche abaissée et légèrement appuyée sur le cadavre, il donne à son auditoire composé de 27 de ses confrères une leçon de dissection.

Quelques détails sont observés, la « barbe taillée en pointe » des auditeurs, leur costume noir comme le fond du tableau sur lequel se détache ce mort qui « retient la vue », « un grand plat de cuivre destiné sans doute à recevoir les débris de chair et de graisse ». L'appréciation finale de la composition d'ensemble montre à la fois la compréhension du portrait de groupe sur le plan

⁶ Triaire 1887 : 87.

historique et l'intérêt des dessins des pièces anatomiques représentées pour l'histoire des connaissances anatomiques :

(f°8v) Dans la plupart des leçons d'anatomie, les regards des auditeurs ne sont pas comme le voudrait la logique, dirigés sur le professeur ou la pièce anatomique, mais du côté qui permet aux spectateurs de mieux voir les visages du médecin et des auditeurs. La leçon d'anatomie n'a donc généralement été imaginée que pour servir de cadre au portrait du maître et à celui de chacun de ses auditeurs et dont le principal mérite est, on le sent bien vite, la ressemblance, non seulement la ressemblance physique, mais encore la ressemblance [phrase inachevée].

Quoi qu'il en soit, le grand mérite de ces leçons d'anatomie et l'exactitude du dessin de chacune des pièces anatomiques qui y figure atteste [sic] sans conteste à la fois l'intimité qui unissait les médecins hollandais et les peintres au début de la République batave et les connaissances anatomiques de ces derniers. Indiquons les principales et procédons par ordre d'ancienneté.

◇ *Leçons d'ostéologie*

Deux leçons d'ostéologie sont mentionnées. L'une est une leçon du même Sébastiaen Egbertzs de Vrij, peinte en 1619 par Thomas de Keyser, pour la chambre syndicale d'anatomie d'Amsterdam (fig. 4).



Fig. 4 La leçon d'ostéologie du Dr Sébastiaen Egbertzs par Thomas de Keyser, 1619. Amsterdam Museum Collectie online <http://hdl.handle.net/11259/collection.38497>

(f°9) Il s'agit ici d'un cours d'ostéologie. Egbert plus âgé de 15 ans, tient de la main droite un stylet d'acier dont la pointe repose au-dessus de la cavité coronoïde, sur l'humérus gauche d'un squelette humain dont l'extrémité osseuse inférieure de l'autre bras déjeté en arrière est soutenue par le bras droit d'un des auditeurs. Ceux-ci sont au nombre de cinq, dont les régents élus par la corporation, par déférence, et comme c'était d'ailleurs la règle à cette époque, ils sont tous tête nue alors que le maître à la tête couverte d'un de ces hauts chapeaux de forme conique rappelant ceux qu'affectionnent encore certains rapins de la butte Montmartre. L'auteur a dédaigné tout accessoire. Il n'y a là aucun vase, aucune pince, aucune érigne ou autre instrument d'amphithéâtre d'anatomie. Seul le squelette humain, très bien dessiné, parfaitement peint, sert à la démonstration de la leçon sans nuire à l'effet du tableau.

(f°9v) La calotte crânienne, détachée du reste de la tête par un trait de scie circulaire, comme nous le faisons encore quand nous voulons nous rendre compte post mortem de l'état du cerveau et de ses enveloppes, est maintenue en place par des fils d'acier [barré, remplacé par : fils métalliques] passant par des trous placés dans les os. Le maxillaire inférieur dont les fils métalliques supérieurs ont été sans doute brisés, est écarté du maxillaire supérieur et de l'apophyse coronoïde de la branche montante appliquée contre la face interne de l'arcade zygomatique du même côté. Le fémur droit a une [...] presque verticale mais le fémur gauche est incliné en arrière.

Alors que le commentaire de Paul Triaire portait principalement sur les expressions des personnages représentés, Anatole Ledouble introduit ici une réelle dimension technique par la minutie de l'observation (par exemple le trait de scie circulaire), bien que le sujet de la leçon ne soit pas pour autant précisé ; cela reste une leçon d'ostéologie générale.

Une deuxième leçon d'ostéologie peinte par Nicolaes (dit Pickenoy) Elias (v. 1590-v ; 1654) est rapidement signalée. Il s'agit de la *Leçon d'anatomie du docteur Jehan Fonteyn* (1625)⁸, intéressante à comparer avec la célèbre *Leçon d'anatomie* de Rembrandt. Elle n'obtient qu'un commentaire succinct :

(9v) [Sur cette toile] détruite en partie dans un incendie et restaurée en 1732 ne figurent plus que 7 médecins au lieu de 13 qui y figuraient premièrement. Au milieu d'eux, sur une table, est déposé un crâne humain qui indique le sujet de la leçon d'anatomie ; ce tableau est loin de valoir le banquet d'arquebusiers du même artiste.

7 Triaire 1887 : 25 (textuel).

8 Geyl 1911 : col. 875-876 (Fonteyn Johan).

◇ *Leçon de splanchnologie*

Un long développement est consacré à la leçon de splanchnologie du docteur Willem van der Meer (1588-1624), médecin à Delft, plus connu pour son unique traité paru en 1622 sur les usages du tabac. On le retrouve comme figure centrale du tableau (146,5 x 202 cm), dessiné par Michiel Jansz. van Mierevelt, Mierveldt ou encore Mireveltdt (Delft, 1^{er} mai 1566



Fig. 5 : La leçon du docteur Willem van der Meer par Michael van Mierevelt 1617. Princenhof Delft Collection Museum Prinsenhof Delft. Gift of the Reinier de Graaf groep / photo PDS 275_Tom Haartsen.tif

- Delft, le 27 juin 1641), peintre réputé pour ses portraits (entre autres celui de Guillaume de Nassau, dit le Taciturne, prince d'Orange), et peint par son fils Pieter van Meerevelt, comme en témoigne l'inscription en latin gravée sur la rampe de l'hémicycle : *Michael a Mierevelt delineavit Filius vero opus Petrus / praescripto Patris pinxit Delph. Batav.* 1617 et recopiée dans la marge du feuillet f°10D de notre manuscrit (fig. 5). C'est l'occasion pour Ledouble d'une double digression qui actualise le propos : une réflexion sur la forme des amphithéâtres d'anatomie et une allusion à un collectionneur contemporain...

(f°10) Il [Le tableau] offre l'aspect d'un amphithéâtre d'anatomie tel qu'on le concevait dès le XVI^e siècle : un hémicycle central entouré d'une rampe, destiné au maître et à ses assistants. Autour de la rampe s'étage une série concentrique de gradins ou de bancs sur lesquels les auditeurs prennent place. C'est la disposition encore usitée actuellement dans nos Ecoles de médecine et nos hôpitaux. Dès le XVII^e siècle, les médecins avaient compris la commodité de ce mode d'installation. Le professeur Tilanus⁹ possède une très intéressante collection représentant les *theatra anatomica* de ce temps qui ne diffèrent de nos amphithéâtres d'anatomie modernes que par l'exposition de squelettes ou de pièces anatomiques qui en faisaient en outre de véritables musées¹⁰ [on lit une note en bas de page et page suivante en long, très raturée : La disposition artistique de la planche de Calcar qui sert de titre à l'anatomie d'André Vésale et où tout le monde est de plein pied a été transitoire ou exceptionnelle].

9 Jan Willem Reinier Tilanus, médecin hollandais (né à Arnhem le 12 mai 1823, mort à Amsterdam le 3 novembre 1914).

10 *Triaire* 1887 : 30-31.

(f°10v) Le professeur Van der Meer, debout, dans l'hémicycle de l'amphithéâtre, la main droite appuyée sur la table sur laquelle est couché un cadavre humain [ajout dans l'interligne : dont une partie de la tête et les organes génitaux sont recouverts d'un drap blanc], dont la paroi antérieure de l'abdomen a été ouverte au moyen d'une incision cruciale avec la formation de 4 lambeaux rabattus chacun en-dehors, la main gauche munie d'un scalpel, occupé à décrire la masse intestinale mise au dehors. A sa droite, un de ses élèves tient un bassin assez profond destiné sans doute à recevoir les lambeaux de l'épiploon ou d'intestin qui seront peut-être enlevés au cours de la démonstration. [Bas de page très surchargé et raturé, on peut lire : « En arrière du maître sont suspendus deux squelettes masquant incomplètement trois autres spectateurs].

Les têtes sont fines et belles, surtout celle du professeur qui, contrairement à l'usage, a la tête nue ainsi que les auditeurs qui semblent moins que dans les tableaux précédents se désintéresser de la scène qui y est représentée. Il y a là des expressions muettes, des regards attentifs, des mouvements heureux, qui réalisent un grand progrès sur les œuvres précédentes et présagent la venue de Rembrandt.

◇ *Leçon de myologie*

Un seul tableau, la fameuse leçon du Dr Tulp peinte par Rembrandt, occupe quatre pages de commentaires (f° 11 à 13). (fig. 6)

Né à Amsterdam, Nicolaes Tulp (1593-1674) fit ses études de médecine à Leyde, ville natale de Rembrandt. Il fut l'élève de Pieter Paw, lui-même disciple de Vésale, et fut nommé professeur d'anatomie à Amsterdam en 1629. La leçon d'anatomie s'inscrit donc dans une filiation revendiquée, mais exaltée. Ce grand tableau (162,5x216,5 cm) commandé par la guilde des chirurgiens d'Amsterdam est le premier portrait de groupe de Rembrandt alors âgé de 26 ans. Il est resté la propriété de la guilde jusqu'en 1828, lorsque fut décidée sa vente publique au profit de la caisse des veuves de chirurgiens. Le roi Guillaume I^{er} donna l'ordre d'acheter ce chef-d'œuvre pour son « cabinet royal de tableaux ».

Les études tant médicales qu'artistiques et philosophiques de cette œuvre, parfois contradictoires entre elles, se sont multipliées ces dernières années, surtout depuis que des analyses radiographiques en 1996-98 ont permis de



Fig. 6 La leçon d'anatomie du dr Tulp par Rembrandt 1632. Mauritshuis, La Haye
<https://www.mauritshuis.nl/fr/decouvrir-la-collection/oeuvres-d-art/146-la-lecon-d-anatomie-du-docteur-nicolaes-tulp/>

détecter la composition initiale et les modifications apportées par Rembrandt (notamment l'ajout de la main droite du cadavre, amputée par jugement de justice)¹¹. Néanmoins, le regard posé par Ledouble sur cette toile reste intéressant sur le plan historique et par rapport à la vérité anatomique, tant ses explications et ses interprétations tendent à défendre une conception de l'art (que nous pourrions estimer restreinte aujourd'hui) comme reflet de la réalité, au service de l'art médical, à une époque donnée¹².

11 Le tableau a fait l'objet d'une exposition organisée par le Mauritshuis (octobre 1998 - janvier 1999) intitulée « Rembrandt sous le scalpel ».

12 Masquelet 2011 : 773-783 (interprète le geste de la main droite comme une anticipation de la fonction du muscle soulevé par Tulp) ; Pierron Saidou 2000 : Ségat et Van Heiningen 2018 : 29-38.

(f° 11) Nous arrivons à la leçon de myologie du docteur Tulp, une des deux leçons d'anatomie peinte par Rembrandt (1632). En plus du professeur Tulp qui fit partie des magistrats d'Amsterdam, conseiller en 1622, échevin en 1639, bourgmestre en 1654, figurent dans ce tableau en procédant de gauche à droite : Jacob Koolvelt, Adriaen Slabraen, Frans van Loenen, Jacob Blok, Jacob de Witt, Mathijs Kalkoen, et Hartman Hartmanszoon. Comme dans les tableaux du même genre, ce sont tous des hommes d'un certain âge, et l'un d'eux, qui ressemble beaucoup à l'un des poètes dont s'enorgueillit la Touraine, à mon bien regretté ami Horace Hennion (sic) le traducteur en vers français de la Mireille et du Tambour d'Arcole du grand Mistral¹³, et des Fleurs félibresques, a même la barbe blanche et les cheveux très grisonnants. Ce sont tous des membres de la corporation vivant en 1632, anciens élèves du professeur, devenus eux aussi des praticiens distingués,

(f° 11v) et que celui-ci avait tenu à grouper autour de lui dans un tableau qui constituait en quelque sorte son apothéose, comme cela se fait encore de nos jours [...]. Le trop court séjour que j'ai fait à Amsterdam ne m'a pas permis de faire les recherches bibliographiques suffisantes pour résoudre ce problème. Quoi qu'il en soit, le docteur Tulp assis près d'un cadavre étendu sur une dalle, se présentant en raccourci, dont les muscles de la région profonde et de la région superficielle de la face antérieure de l'avant-bras ont été disséqués et dont on n'aperçoit aucun vestige de la peau des aponévroses qui les recouvrait et du tissu cellulaire interposé entre eux, parle de ces muscles au point de vue myologique. Le sujet est admirablement choisi. Avec les muscles des gouttières vertébrales sur l'emplacement desquelles on discute encore, les muscles de la nuque, les muscles de l'avant-bras sont ceux que même les étudiants en médecine de notre temps ont le plus de peine à apprendre et à relever le nombre, les attaches et les rapports.

(f° 12) Tandis que de sa main gauche dont les doigts sont légèrement repliés il appuie du geste sa démonstration, sa main droite, armée d'une pince dont un des anneaux y est passé dans le pouce soulève les muscles de la région superficielle de l'avant-bras, le grand palmaire, le petit palmaire et le fléchisseur commun superficiel des doigts. Les quatre tendons [illisible] de ce dernier muscle sont parfaitement appréciables ainsi que le tendon du muscle long fléchisseur propre du pouce et le tendon du petit muscle fléchisseur commun profond des doigts. Un interstice sépare ces deux derniers muscles situés l'un immédiatement en avant des deux os de l'avant-bras et de l'aponévrose qui les unit l'un à l'autre. La masse musculaire saisie par la pince avec

13 Il s'agit en fait de Constant Hennion (1834-1907 ?), probablement le père d'Horace Hennion (1874-1952) : cette confusion peut être due au fait que Ledouble connaissait aussi ce dernier, qui fut secrétaire de la *Société littéraire et artistique de Touraine*. Voir Audin 2008 : 137-153. .

une négligence qui n'est qu'apparente [illisible], maintenue sans effort et non sans grâce est présentée aux auditeurs avec la [écrit verticalement dans la marge externe : nonchalante tranquillité que donne l'assuétude du manuel opératoire et la sécurité qu'inspire la libre possession de la science. Le professeur ne l'accompagne même pas du regard, et poursuit son exposition les yeux fixés sur son auditoire.]

Le cadavre humain qui est le centre et la raison d'être de la composition, et sur lequel s'arrête la vue, laisse [illisible] au point de vue des formes et de la couleur : le raccourci du bras droit négligemment taillé se présente défavorablement, la poitrine est trop bombée, le thorax en tonneau. Les jambes et les pieds sont à peine terminés¹⁴.

(f° 12v) La peau dorsale des jambes et des cuisses, celle du tronc et celle de la main droite ont une coloration verdâtre qui manque sur l'abdomen voilé au niveau des parties génitales par un linge blanc. Or, cette couleur verdâtre, indice de décomposition cadavérique, apparaît d'abord sur l'abdomen. Mais ces incorrections des formes et de la couleur sont certainement voulu [sic] chez un dessinateur et un coloriste comme Rembrandt, dont le génie rayonne dans les ténèbres. Mais n'importe. Ce cadavre dont les deux yeux convulsés, enfoncés dans l'orbite et qu'une main pieuse n'a pas fermés, cette bouche que le dernier souffle en s'envolant dans l'infini [illisible] a laissée entrouverte, les traits du visage ravagé par la maladie et les souffrances de l'agonie, la rigidité du tronc et des membres inférieurs, tout provoque cette compassion que cause la représentation fidèle de la mort [barré : cette sensation glaciale et cette compassion] avec l'expression de tranquille repos et de calme serein et de lugubre poésie qui s'en dégage.

(f° 13) Autour du cadavre humain, appuyé sur un pupitre, repose un in folio à demi ouvert. Chacun des visages des auditeurs exprime une des formes variées de l'attention. « Ici le disciple saisi, enveloppé par l'éloquence du maître dont il devance la pensée ; au-dessus de lui, un second, les sourcils rapprochés, le front légèrement plissé comme pour mieux graver dans son cerveau les préceptes qu'il entend. Là, celui-ci, le corps vivement penché en avant, s'absorbe intensivement dans la contemplation du sujet anatomique pendant que celui-là au troisième plan, doué d'une noble et belle figure, replié sur lui-même, écoute d'une façon méditative, en jetant à la dérobée un regard sur le maître, et que son voisin trop éloigné enfin pour suivre des yeux la démonstration ne lui prête déjà plus qu'une oreille distraite¹⁵».

14 Fo 12 et 12v très raturés, passages illisibles.

15 En bas de page, référence bibliographique : *La leçon d'anatomie et les peintres hollandais au XVII^e et XVIII^e siècle*, p. 38, Paris, 1887).

Ailleurs enfin, un autre tend une feuille de parchemin sur laquelle sont écrites plusieurs lignes, peut-être des notes recueillies au cours de cette leçon¹⁶.

Hervant en la découvrant a affirmé (f° 13v) qu'il n'y a aucune architecture visible, que l'on ne sait pas si on est dans une salle de dissection, dans un cellier ou dans une cave. L'architecture du lieu est parfaitement reconnaissable. Et l'arceau de la voûte très visible. Une grande colonne en deuxième plan, des ouvertures en plein cintre, une affiche de cours posée sur le mur indiquent clairement qu'il s'agit d'une salle de dissection.

Malgré le soin méticuleux, presque maniaque, avec lequel les moindres détails sont signalés, l'ensemble de la description reste à la surface de la toile, et contraste violemment avec le *pathos* du feuillet 12, très inspiré par Triaire.

◇ *Leçon de névrologie*

En 1656, Rembrandt peint une deuxième grande anatomie, celle du docteur Johannes Deijman ou Deyman (1620-1666), qui a fait ses études à Leyde, et a obtenu son diplôme de docteur en médecine à Angers, successeur de Nicolaes Tulp. Sa première leçon d'anatomie eut lieu en 1656, et fut peinte par Rembrandt¹⁷(voir illustration en tête du dossier) ; sur cette œuvre relativement peu connue, le commentaire de Ledouble est étonnant, par son amplitude et son enthousiasme :

(f° 13v) La leçon de névrologie du docteur Deijman, inspecteur du collège des médecins d'Amsterdam, est généralement ignorée. Faisant partie de la collection attribuée aux veuves des chirurgiens et vendue en Angleterre, puis gravement endommagée dans un incendie, il ne reste sur la toile sur laquelle elle était représentée que le cadavre humain et 2 des personnages qu'on y voyait primitivement. Le docteur Deijman ne me paraît pas avoir laissé un nom dans l'histoire des sciences anatomiques. Il devait néanmoins être connu de son temps par ses travaux sur le cerveau et les méninges, car Rembrandt le montre en train de les disséquer.

16 Seconde référence bibliographique citée : Harvard, *Traité de la peinture hollandaise*, Quentin 1881 (cité aussi par Triaire 1887 : 76).

17 Pierron -Saidou 2000 : 107.

Le texte extrêmement raturé, corrigé, les rajouts dans les interlignes, tout prouve que ce tableau a fait l'objet d'un examen approfondi. Ledouble observe le « degré d'incomparable audace » dans le raccourci du cadavre (même s'il ne fait pas de parallèle avec le Christ mort de Montegna) et explique la flexion en avant de la tête par la position des épaules placées sur un billot. L'opération est saisie à un instant précis dans l'ordre de la dissection, du point de vue d'un anatomiste :

(f° 14) Placé perpendiculairement à la toile le cadavre [ajout dans l'interligne : dont la jambe, les cuisses et la partie inférieure du cou sont dissimulées sous des draps blancs] a le sternum et la paroi épigastrique détachés selon les règles strictes de la nécropsie opératoire, les épaules soulevées par le billot et la tête en flexion en avant [barré et remplacé par : en flexion forcée]. L'anatomiste placé derrière elle a sectionné le cuir chevelu d'abord par une incision sagittale médiane descendant du sommet du front jusqu'à la nuque et rejeté en dehors chacun des longs lambeaux ainsi obtenus sur la tempe correspondante. Puis au moyen d'une section circulaire, il a détaché aussi, comme on continue encore de le faire aujourd'hui, la calotte crânienne [...], et confié celle-ci à un aide debout placé près de lui et qui la tient [rajout : la face interne concave dirigée en haut] dans [rajout : dans la paume de] la main gauche.

Cet aide, bien que jeune, a déjà contracté l'assuétude d'un spectacle aussi macabre car c'est d'un regard serein, presque souriant, qu'il suit chacun des mouvements du docteur Deijman. À ce moment celui-ci est occupé à détacher à l'aide du scalpel la dure mère du cerveau dont les circonvolutions des hémisphères du cerveau vus en perspective par leur face antérieure se distinguent à travers le réseau artérioveineux de la pie-mère.

(f° 14v) Rappelons ici que les méninges étaient connus d'Hippocrate et qu'il a même distingué déjà la dure-mère de la pie-mère. Rabelais a parlé de ses deux enveloppes dans son *Pantagruel* et Bossuet dans son *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*. On sait que c'est Bichat qui a fait le premier, mention, dans son traité des nerfs, de la troisième enveloppe du cerveau, de l'arachnoïde¹⁸.

Quelle différence entre cette peinture de Rembrandt d'un naturalisme poignant et son œuvre correcte, savante, académique, un peu froide même de 1632. Ce n'est plus seulement l'évocation calme et presque majestueuse de la science attentive¹⁹. C'est la figuration énergique d'un des drames les plus saisissants qui puisse suivre

18 Huard 1972 : 98-106.

19 Triaire 1887 : 47. Ce dernier paragraphe est une compilation de Triaire.

la cessation de la vie. C'est la destinée tragique qui a clos les odysées misérables. C'est le cadavre humain dans l'état lamentable où l'a réduit la succession des actes opératoires [...], ses entrailles fouillées par le scalpel implacable, [...], ses viscères enlevés pour être étudiés à part, ses larges plaies, ses chairs flasques et macérées, son sang épanché et épaisi.

Le dernier paragraphe, en grande partie copié de Triaire, surprend par son ton lyrique et emphatique et crée un contraste saisissant avec le commentaire anatomique méticuleux et froid qui le précède. Mais cette dualité est peut-être due à l'état même dans lequel se trouve le tableau, avec l'étrangeté d'un opérateur décapité, dont nous ne voyons que les mains s'affairant dans les circonvolutions cérébrales du cadavre étendu. (fig. 7 et 8). Quant à ce visage qui nous fait face, il est difficile de ne pas y voir une ressemblance avec les dessins du septième livre de la *Fabrica* d'André Vésale (fig. 9). Hasard ou non ? Cela pose en tout cas la question de la vérité dans peinture historique.



Fig. 7 Détail de la leçon du Dr Deijman



Fig. 8 Dessin restituant la scène complète. Amsterdam Museum Collectie online
<http://hdl.handle.net/11259/collection.39823>



Fig 9 : Vésale, De humani corporis fabrica 1543, p. 607
https://www.biusante.parisdescartes.fr/vesale/?e=18p1-07003&a1=i&v1=00302_1543x07&cl=1

◇ *Leçon d'angiologie*

Frédéric Ruysch (1638-1731) fit ses études à Leyde, où il eut pour maîtres des anatomistes de renom, Johannes van Horne, Franciscus Sylvius ou François Le Boé, et où il côtoya Reinier de Graaf et Jan Swammerdam. En 1667, Frédéric Ruysch (1638-1731) succéda au docteur Deijman comme *praelector* d'anatomie et de chirurgie de la ville d'Amsterdam, et à ce titre, enseignait les élèves chirurgiens et contrôlait les sages-femmes de la ville. Il était également chargé de conduire les démonstrations publiques d'anatomie, qui attiraient non seulement le grand public, mais aussi des médecins, des princes et des monarques de toute l'Europe et de la Russie. Il était célèbre pour ses préparations qui donnaient à ses sujets l'apparence de la vie. Il est représenté sur deux leçons d'anatomie, la première due à Adriaen Backer en 1670 (fig. 10) et la seconde peinte par Jan van Neck en 1683.

Fig. 10 La leçon d'anatomie du docteur Ruysch par Adriaen Backer, 1670.
Amsterdam Museum Collectie online <http://hdl.handle.net/11259/collection.37898>



(f°15) Les médecins qui ont posé dans la leçon d'anatomie de Ruysch due à Adriaens Backer sont au nombre de sept : le professeur Ruysch, Jacob Brand, Rogier de Kock, Leendert Fruyt, Gilles Hondecoeter, Joris van Loon et Aerts van Swieten, vraisemblablement le frère du savant pathologiste du XVIII^e siècle. La scène se passe dans un amphithéâtre d'anatomie. Au fond de la salle, dans deux niches creusées dans le mur, sont logées deux statues dont l'une est appuyée sur un bâton, autour duquel est enroulé le serpent d'Esculape. Le maître debout, couvert, et revêtu, ainsi que ses auditeurs, tous découverts, du costume classique à la fin du XVII^e siècle, porte la robe et le rabat. Sous son chapeau, légèrement incliné en arrière, sa figure a une expression de finesse et de bonhomie tranquille [...]. Il procède sur un cadavre d'homme vu en raccourci et la tête dirigée en avant, et fait une démonstration du canal inguinal à gauche ; la peau de la partie supérieure et antérieure de la cuisse et de la partie supérieure du flanc au-dessus de l'arcade de Fallope, a été enlevée, ainsi que le panicule graisseux qui la double et les aponévroses des muscles qu'elle recouvre sans qu'apparaissent les muscles adducteurs de la cuisse, grands droits de l'abdomen etc..

(f°15v) tenant comme une plume à écrire son bistouri entre le pouce et l'index, dans la position classique qu'on donne au scalpel quand on veut couper une aponévrose recouvrant une artère, le maître soulève, en la pinçant entre l'index, le médius et le pouce de la main gauche la paroi antérieure du canal inguinal. Ces gestes ont été évidemment saisis sur le vif : ils sont très magistraux et très vrais. Les mains sont très bien traitées, un peu trop en évidence peut-être. Le Dr Ruysch a l'air d'avoir posé pour les mains. Plus d'un chirurgien d'autrefois et même d'aujourd'hui a mérité cette critique et le peintre n'est peut-être pas toujours coupable. Mais le cadavre laisse beaucoup à désirer et plusieurs des auditeurs semblent trop se désintéresser absolument de cette leçon d'aponévrologie ou ont un air d'apitoiement qu'on ne comprend guère de la part de gens habitués à vivre au milieu des souffrances humaines²⁰. De fait après Rembrandt, il ne faut plus chercher dans les leçons d'anatomie des peintres hollandais de pensées philosophiques ou un grand effet dramatique.

[Plusieurs notes écrites en biais en bas de page et en long sur la marge interne : note 1] : Ses travaux sur la structure des plantes sont moins connus. Il est le père de Rachel Ruysch qui en classant les plantes ressemble peu à son père, et en apprenant de lui leur nom et leurs usages, contracta un goût très vif pour la botanique et devint un célèbre peintre de de fleurs.

20 Triaire 1887 : 56-57.

[note 2 : ajout] l'attitude aisée élégante de sa main droite armée d'un scalpel.

[note 3 : ajout] Ses préparations célèbres étaient si parfaites qu'on raconte que le tsar Pierre-le-Grand baisa le cadre d'un enfant qui semblait sourire et aurait été conservé par un procédé aujourd'hui perdu de l'illustre anatomiste²¹.



Fig. 11 la leçon d'anatomie du dr Ruysch par Jan van Neck, 1683. Amsterdam Museum Collectie online <http://hdl.handle.net/11259/collection.37978>

La deuxième leçon d'anatomie du docteur Ruysch a été peinte en 1684 par Johan van Neck (1634–1714), qui fut probablement apprenti chez Jacob Adriaensz Backer. Le professeur est représenté faisant un cours sur l'anatomie des vaisseaux du cordon ombilical chez le nouveau-né (fig. 11).

21 Hansen 1996 : 663-679. ISSN 0004-3079, DOI 10.2307/3046214, lire en ligne

(f° 16) Au bas de la leçon d'anatomie du professeur Ruysch par Johan van Neck sont inscrits aussi 7 noms mais tous sont devenus illisibles sauf ceux de Ruysch et de son fils. Il s'agit ici d'un cours d'angiologie. Le professeur debout soulève de la main droite le cordon ombilical d'un nouveau-né déposé sur une table. Un des auditeurs montre du doigt à ses voisins ce cordon ombilical dont les deux veines et l'artère sont admirablement injectés, dont la couleur, le volume, l'enroulement, les rapports, les tissus interposés entre elles, etc. sont admirablement rendus, comme couleur et comme dessins. C'est l'hommage le plus délicat que pouvait espérer l'auteur [...]. A gauche du cadavre du nouveau-né dans l'arrière-plan du tableau on aperçoit un garçonnet à la mine futée qui porte un squelette d'enfant. C'est le fils de Ruysch qui plus tard devint lui-même un médecin distingué.

(f° 16v blanc)

◇ *Leçon d'arthrologie*

Le folio 17 (recto et verso) est tout entier consacré à l'analyse d'une très grande toile par ses dimensions du moins (198 x 310 cm) peinte en 1728 par Cornelis Troost (1696-1750) et commanditée par la Guilde des chirurgiens d'Amsterdam. Il s'agit de *La Leçon anatomique de Willem Roëll* (1700-1775), présentée comme une leçon d'arthrologie dans le genou, devant trois chirurgiens : Théodorus van Brederode, Anthoni Milaan et Bernardus van Vijve. Succédant à Ruysch comme *praelector*, Roëll n'a pas laissé de publication scientifique mais était reconnu comme un professeur d'anatomie habile et efficace, et Ledouble rend ici hommage à sa pratique expérimentale²². Le tableau est statique : le docteur Roëll, avec à sa gauche son assistant, Pieter Clevering, montre une articulation déjà mise à nu avec les muscles, les tendons et les os (fig. 12).

Le contraste avec les tableaux antérieurs est saisissant, et ouvre le chapitre controversé de la décadence de la peinture (en fait la « mondanité » de la scène et des personnages représentés) et l'approfondissement des connaissances médicales.

²² Pierron- Saidou 2000 : 113 sq.



Fig. 12 La leçon d'anatomie du dr Roëll par Cornelis Troost, 1728. Amsterdam Museum Collectie online <http://hdl.handle.net/11259/collection.38561>

(f° 17) Cornelius Troost, l'auteur des toiles amusantes dites *Nerli*²³ qui sont au musée de La Haye a peint en 1725 une leçon d'arthrologie du professeur Roëll qui, au XVIII^e siècle contribua à transformer l'enseignement de la chirurgie et sa pratique en prenant comme base la méthode expérimentale, mais qui écrivait peu et n'a laissé aucun ouvrage qui mérite d'être cité. Il tient les ligaments de l'articulation antérieure du genou du membre inférieur droit couché sur un drap blanc étendu sur une table. L'articulation a été mise à nu par une incision cruciale comprenant toute l'épaisseur de la peau et dont la branche verticale commençant près de l'arcade cruciale se termine par le tiers supérieur de la jambe et la branche transversale s'étend de la face interne à la face externe du genou. Les deux lambeaux internes résultant de cette incision, rabattus sur la face interne du membre pelvien droit, écarté du membre pelvien gauche, sont bien visibles. A droite, l'opérateur debout, la tête découverte, tient dans chaque main l'extrémité d'une érigne, en forme de chaîne,

23 Les *Nerli* 1740 : Le nom est dérivé des premières lettres d'une inscription latine qui accompagne cinq vues montrant les activités d'un groupe d'hommes pendant une nuit de retrouvailles.

(f° 17v) passée au-dessous du tendon rotulien auquel adhère (sic) encore la rotule et le ligament adipeux. Les ligaments latéraux, l'externe, en forme de cordon, l'interne, en forme de ruban, sont tendus et les condyles du fémur revêtus chacun de son cartilage saillant en avant, le plateau du tibia ayant été repoussé en arrière, comme il advient dans la luxation incomplète de cet os en arrière. Il cache en partie un domestique également debout et qui porte une boîte qui renferme des instruments de dissection. Tous les personnages dont un, appuyé de la main droite sur une longue canne, indique aux autres, de l'index étendu de la main droite, l'articulation du genou en avant, ne sont pas revêtus de couleurs sombres comme ceux figurant dans les tableaux des peintres hollandais dont j'ai fait mention jusqu'ici. Accoutrés à la façon des petits maîtres du XVIII^e siècle, c'est-à-dire en habits de gala de couleur vives, et le tricorne posé sur une perruque poudrée et à [illisible], une longue canne à la main, ils ressemblent plus à des gentilshommes de ruelles²⁴ qu'à des anatomistes. L'exécution de ce tableau est médiocre et l'impression qu'il provoque assez froide.

Une leçon d'angiologie réalisée par Petrus ou Pierre Camper de La Haye (1722-1789), professeur d'anatomie et de chirurgie à Amsterdam clôt la série de leçons d'anatomie peintes aux Pays-Bas. Elle montre Camper disséquant les vaisseaux du cou. Alors que son intérêt scientifique et pictural mériterait une belle analyse, elle en fait très peu commentée, et prétexte à rappeler que Camper fut l'auteur de la fameuse théorie des angles faciaux visant à différencier les « races » humaines et à mesurer leur degré d'intelligence ; cette théorie qui se voulait scientifique car quantitative, fut reprise au XIX^e siècle, notamment par le médecin Paul Broca (1824-1880), dont Ledouble était un fidèle disciple²⁵.

Les derniers feuillets contiennent la description d'une toile de William Hogarth (Angleterre) peinte en 1750, et celle de l'unique frontispice anatomique dessiné par Boucher, pour l'ouvrage de François-Michel Disdier, maître ès arts et en chirurgie, *L'exposition exacte ou tableau anatomique des différentes parties du corps humain* paru en 1758²⁶.

24 Ledouble a substitué « gentilshommes de ruelle » à « gentilshommes de boudoir » (Triaire 1887 : 62), ce qui ne change rien à la connotation de petit-maître.

25 Le principal angle facial est mesuré suivant deux lignes : la première va du trou de l'oreille à la mâchoire supérieure, l'autre partant du front jusqu'à la mâchoire supérieure.

26 Ce frontispice fera l'objet d'une analyse ultérieurement.

Le choix de scènes opéré par Ledouble dans la peinture hollandaise des XVII^e et XVIII^e est nettement inspiré par le traité du médecin Triaire. Comme ce dernier, il a privilégié les portraits de groupe, qui correspondaient à une réalité historique : alors que dans nombre de pays européens, le portrait était réservé à une élite curiale ou seigneuriale, les chirurgiens et médecins des Pays-Bas, bourgeois réunis en guildes ou en corporations, jouissant d'un statut social reconnu, ont participé à l'essor des portraits de groupe parce qu'ils en étaient aussi les commanditaires. Ce qui explique la position souvent frontale des visages par rapport au spectateur.

Est-ce à dire que la leçon d'anatomie n'est alors qu'un prétexte, un cadre servant de décor aux portraits ? Laissons à Ledouble le soin de conclure provisoirement :

Quoi qu'il en soit, le grand mérite de ces leçons d'anatomie et l'exactitude du dessin de chacune des pièces anatomiques qui y figure atteste sans conteste à la fois l'intimité qui unissait les médecins hollandais et les peintres au début de la République batave et les connaissances anatomiques de ces derniers (f°8v).

- ◆ **Jacqueline Vons,**
Latiniste et historienne de la médecine, Université de Tours
jacqueline.vons@univ-tours.fr

BIBLIOGRAPHIE

- ◆ Audin Pierre, « *La Société Littéraire et artistique de la Touraine* (1895-1953). Soixante ans de vie culturelle provinciale », *Mémoires de l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Touraine*, t. 21, 2008, p. 137-153.
- ◆ Dionis Pierre, *Cours d'opérations de chirurgie*, Paris, Laurent d'Houry, 1707.
- ◆ Geyl A., « *Fonteyn (Johan)* », *Nieuw Nederlandsch Biografisch Woordenboek*, vol. 1, Leyde, A. W. Sijthoff, 1911, col. 875-876.
- ◆ Hansen Julie V., « Resurrecting Death : Anatomical Art in the Cabinet of Dr. Frederik Ruysch », *The Art Bulletin*, vol. 78, no 4, 1996, p. 663-679
[ISSN 0004-3079, DOI 10.2307/3046214](https://doi.org/10.2307/3046214).
- ◆ Havard Henry, *Histoire de la peinture hollandaise*, Paris, Quantin, 1881.
- ◆ Huard Pierre, « Bichat anatomiste », *Histoire des sciences médicales*, 1972, 6 (2), p. 98-106.
- ◆ Masquelet Alain-Charles, « La leçon d'anatomie du docteur Tulp », *Bull. Acad. Natle Méd.*, 2011, 195, no 3, p. 773-783, séance du 29 mars 2011.
- ◆ Pierron Saïdou Anne-Isabelle, *La leçon d'anatomie : étude historique et artistique de quelques tableaux et frontispices, de l'Antiquité à nos jours, en Europe*. Sciences du Vivant [q-bio]. Thèse université de Lorraine, 2000.
[hal-01732134](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01732134)
- ◆ Ségal Alain et Van Heiningen Teunis Willem, « Nouvelles considérations sur La leçon d'anatomie du Dr Tulp réalisée par Rembrandt », *Histoire des sciences médicales*, 2018, 52 (1), p. 29-38.
- ◆ Triaire Paul, *Les leçons d'anatomie et les peintres hollandais aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Quantin, 1887.

La correspondance d'Anatole-Félix Ledouble : analyse d'une méthode travail

Élise André

La correspondance d'Anatole-Félix Ledouble conservée dans notre fonds d'archives, se compose de douze lettres, onze cartes postales et d'un fascicule. Ces lettres et cartes écrites à Ledouble paraissent être pour la plupart des réponses à des sollicitations de ce dernier concernant ses recherches. S'il est évident que l'échantillonnage est insuffisant pour en tirer des conclusions définitives sur le rayonnement de Ledouble, et l'influence qu'il a pu exercer sur ses élèves, il est cependant un bon témoin de sa méthode de travail, de ses centres d'intérêt, peut-être même de son tempérament. Nous en prendrons pour exemple la correspondance qu'il échangea au sujet d'une gravure de William Hogarth qu'il a commentée dans les *Leçons d'anatomie*.

La Récompense de la cruauté dans la correspondance de Ledouble

Trois lettres évoquent la figure de William Hogarth (1697-1764), graveur anglais, et plus particulièrement son œuvre, *les Quatre étapes de la cruauté* de 1751. Il s'agit d'une suite de quatre gravures décrivant le parcours de Tom Nero, un personnage fictif originaire de Londres, cruel envers les animaux, depuis son enfance jusqu'à sa fin tragique : son exécution en tant que meurtrier et sa dissection. La *Première Étape de la cruauté* (*First Stage of Cruelty*), décrit Tom Nero, enfant, torturant un chien. La *Seconde Étape de la cruauté* (*Second Stage of Cruelty*) le représente adulte, en cocher, frappant un cheval. Dans la troisième gravure, la *Cruauté parfaite* (*Cruelty in Perfection*), Tom Nero devient un séducteur, puis tue sa maîtresse alors enceinte. Si le nom et les actions du personnage évoquent la figure et les actions de l'empereur romain, la quatrième et dernière scène, *La Récompense de la cruauté* (*The Reward of Cruelty*), se veut un pastiche du frontispice de *De humani corporis fabrica*

d'André Vésale. En effet, le corps de Nero, condamné à mort, est disséqué par des chirurgiens dans un amphithéâtre d'anatomie. C'est cette gravure qui intéresse particulièrement Ledouble, qui la cite comme « leçon d'anatomie ».

Ses correspondants pour ce sujet sont Johnson Symington (1851-1924) et Alexander Macalister (1844-1919), tous deux anatomistes irlandais.

◇ *Johnson Symington (1851-1924)*

Une lettre du 6 mai 1912 est adressée à Ledouble en anglais, par Johnson Symington (Fig. 1). Ce dernier est un anatomiste de l'Université royale de Belfast, et zoologiste. Il a également été président de l'Ulster Medical Society en 1896 et 1897, ainsi que de la Société anatomique de Grande-Bretagne et d'Irlande de 1904 à 1906. Connu pour ses recherches comparatives sur le cerveau de l'homme moderne par rapport à l'homme préhistorique, il était membre de plusieurs sociétés d'anthropologie et a notamment présidé la section d'anthropologie du congrès

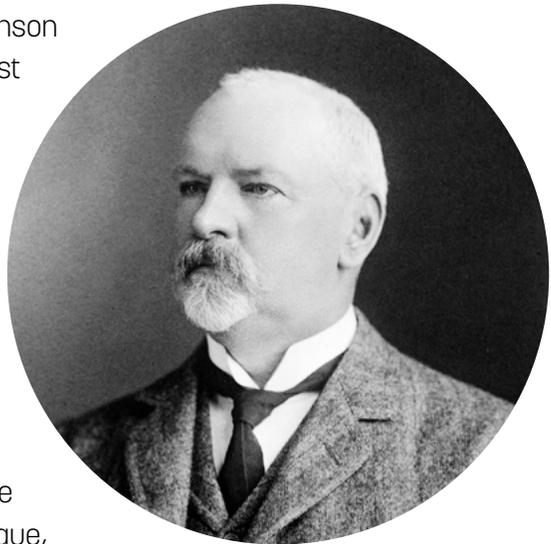


Fig 1
Portrait de Johnson Symington (1851-1924)
[Johnson Symington. Photograph. Wellcome M0002344.jpg](#)

de l'Association britannique pour l'avancement de la science en 1902¹. Peut-être est-ce dans ce cadre scientifique que les deux correspondants se sont rencontrés ? Aucune de nos recherches n'a abouti à une piste concernant un lien éventuel entre Symington et des recherches d'ordre artistique. Cela se confirme par sa brève réponse à une sollicitation de Ledouble concernant « la leçon d'anatomie de Hogarth » :

Mon cher Collègue,

Comme je ne pouvais vous donner aucune information en référence à votre demande concernant « la leçon d'anatomie de Hogarth » [en français dans le texte], j'ai écrit à mon ami le Dr Parvis Stewart de Londres. Il possède une importante collection de gravures de Hogarth et je viens de recevoir la réponse ci-jointe. J'ai confiance en ces informations que vous désirez. Cordialement².

Symington se révèle donc être un correspondant investi dans les recherches de Ledouble puisqu'il sollicite ses connaissances pour apporter les informations complémentaires que lui-même ne détient pas.

◇ *Parvis Stewart*

Ce Dr Parvis Stewart, sollicité par Johnson Symington du fait de ses qualités de connaisseur et de collectionneur de gravures d'Hogarth, apparaît ici comme un troisième interlocuteur, indirect, à propos duquel nous n'avons que peu de détails.

Quoi qu'il en soit, sa réponse est immédiate, puisque dans la lettre, datée du 4 mai et tapée à la machine, jointe au courrier de Symington à Ledouble en date du 6 mai 1912, soit seulement deux jours plus tard, Stewart décrit de façon exhaustive le quatrième tableau de la série des *Quatre étapes de la cruauté*, intitulé *La récompense de la cruauté*. Il y rapporte également deux strophes composées de distiques élégiaques se trouvant sous l'illustration et invite

1 Symington 1903 : 545-556.

2 Les textes anglais originaux ont été traduits en français.

Ledouble à venir le voir à Londres. En revanche, le texte est cité en entier par Symington dans la lettre traduite ci-dessous :

94, HARLEY STREET W.

TELEPHONE 4705 PADDINGTON

May 4th 1912

Cher professeur Symington,

Je pense que le tirage auquel fait référence le Professeur Le Double est le numéro 4 de la série intitulée *Les quatre étapes de la Cruauté*. La gravure est appelée « la récompense de la cruauté » et représente le corps du méchant, après avoir été pendu, couché sur la table de dissection du Collège médical. Le président du Collège occupe le fauteuil et la plupart des portraits sont supposés représenter des médecins contemporains. Trois anatomistes sont en train de faire la dissection, un aux pieds, un à l'abdomen, et un troisième est en train d'extraire le contenu de l'orbite. Un quatrième conduit le petit intestin vers un seau d'eau, tandis que le cœur est mâché par le chien. De chaque côté du tableau est accroché le squelette d'un meurtrier notoire, dont le nom est peint au-dessus de lui (James Fields à gauche et Macleans à droite). En dessous se trouvent deux strophes qui se lisent comme suit :

Voyez la honte terrible du Méchant ! [Behold the Villain's dire disgrace !]

La mort elle-même ne peut y mettre fin. [Not Death itself can end.]

Il ne trouve aucun lieu de sépulture paisible, [He finds no peaceful Burial-Place]

Son cadavre privé de vie, aucun ami. [His breathless Corse³, no friend.]

La voilà arrachée à la racine, cette méchante langue, [Torn from the Root, that wicked Tongue,]

Qui quotidiennement jurait et maudissait ! [Which daily swore and curst !]

Ces globes oculaires essorés hors de leurs orbites, [Those Eyeballs, from their Sockets wrung]

Cela brillait d'une luxure sans foi ni loi ! [That glow'd with lawless Lust !]

Son cœur exposé aux regards indiscrets [His Heart expos'd to prying Eyes,]

N'a aucun droit à la pitié ; [To Pity has no claim ;]

Mais, à partir de ses os se dressera, terrible, [But, dreadfull from his Bones shall rise,]

3 Corse : coquille pour corpse.

Le souvenir de sa Honte. [His Monument of Shame.]

Si le professeur Le Double souhaite voir la gravure, je la lui montrerai avec plaisir quand il sera à Londres. Il existe également une copie de l'imprimé au College of Physicians de Londres.

J'espère que les détails ci-dessus correspondent à ce qu'il souhaite.

Cordialement,
Très sincèrement vôtre.

◇ *Alexander Macalister (1844-1919)*

Le deuxième correspondant est l'Irlandais Alexander Macalister, professeur d'anatomie à Dublin puis à Cambridge à partir de 1883 (Fig. 2).

La demande de Ledouble à Alexander Macalister semble avoir été axée sur la formation anatomique de William

Hogarth alors que celle

adressée à Symington

n'aurait porté que sur

la gravure de *La*

Récompense de la

cruauté. Dans une

lettre manuscrite

du 8 juin 1912 écrite

à Cambridge,

Macalister répond

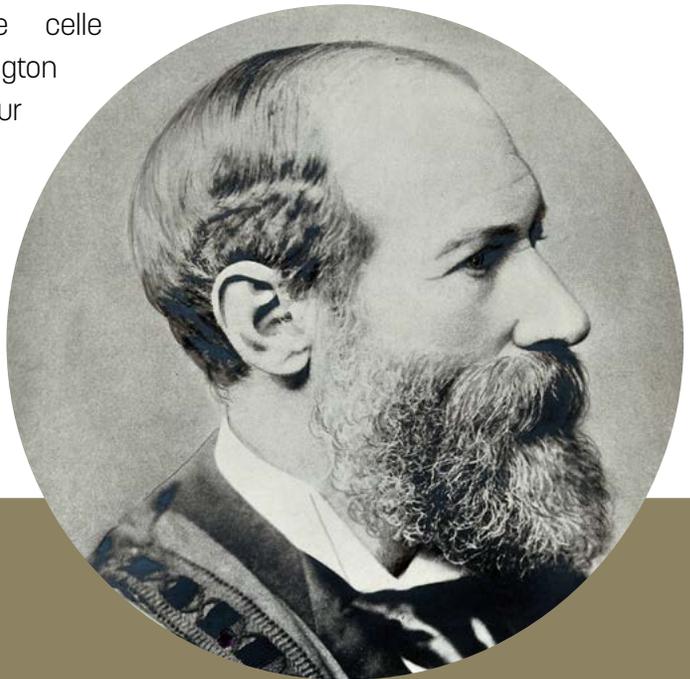


Fig. 2 Portrait d'Alexander Macalister (1844-1919)

Alexander MacAlister. Photograph. Wellcome V0026757.jpg

en énonçant ses hypothèses concernant la formation d'Hogarth. Sa première hypothèse est qu'il aurait pu se former à l'anatomie artistique auprès de James Thornill (1675-1734)⁴ qui dirigeait l'école d'art où Hogarth fit ses études. Une seconde hypothèse serait possible, selon laquelle, à travers les nombreux ouvrages d'anatomie à sa disposition à Londres, Hogarth aurait pu s'exercer en faisant des copies dans un but d'apprentissage autodidacte. Macalister reprend la référence à cette scène des *Étapes de la cruauté*, qu'il compare aux planches anatomiques des ouvrages de Vésale, à juste titre, puisqu'il s'agit en fait d'un pastiche de la planche initiale de la *Fabrica*.

Alexander Macalister semble avoir été un correspondant régulier de Ledouble, toujours en quête de sources biographiques et artistiques, puisqu'une seconde carte datée du 15 juin 1913, de ce même interlocuteur, est conservée dans sa correspondance. Macalister y reprend la carrière du sculpteur et poète Thomas Woolner (1825-1892). La date de naissance de ce dernier y est d'ailleurs erronée. Il décrit brièvement la carrière de l'artiste depuis son voyage en Australie, jusqu'à sa fonction de professeur de sculpture à l'Académie Royale d'Angleterre, et s'arrête sur une œuvre précise de Woolner : *Puck* ; il décrit les oreilles pointues du personnage, également retrouvé dans l'œuvre de Shakespeare, *Le songe d'une nuit d'été* (*A Midsummer Night's*). Cette description des oreilles était-elle l'objet de la demande de Ledouble ? L'étude détaillée du manuscrit nous permettra de répondre à cette question ?

4 James Thornill (1675-1734), peintre anglais.

Fig. 3 The Reward of Cruelty
 The Metropolitan Museum of Art .jpg
<http://www.metmuseum.org/art/collection/search/400040>



Fig. 4 Frontispice du De humani corporis fabrica d'André Vésale (1543)

https://www.biusante.parisdescartes.fr/vesale/?e=i&pl=00001&a1=f&v1=00302_1543x00&c1=4



Il y a fort à penser que ces échanges épistolaires avec Macalister et Symington ont aidé Ledouble dans la description de la gravure de Hogarth présentée dans le manuscrit des *Leçons d'anatomie*. Peut-être même que Ledouble s'est rendu à Londres à l'été 1912 pour consulter l'œuvre d'Hogarth, comme le suggérait Stewart dans son courrier à Symington. Cette hypothèse n'est pas à exclure, puisque dans la suite de sa lettre de juin 1912, Macalister évoque son départ de Londres jusqu'en juin, rendant malheureusement impossible sa rencontre avec Ledouble.

Je serai à Cambridge durant une dizaine de jours début août, mais j'ai promis d'aller à Oxford pour donner une conférence, et de me rendre ensuite Dublin pour passer des examens en septembre. Je reviens ici vers la deuxième semaine d'octobre, donc je crains que si vous venez cet été, nous puissions à peine nous rencontrer.

La correspondance dont nous disposons étant incomplète, il est tout à fait envisageable que Ledouble ait sollicité d'autres connaissances dont il aurait pu également obtenir une description. Si celle de Stewart est elle-même assez fournie, la rédaction de Ledouble n'en est néanmoins pas un plagiat, comme il est parfois possible d'en rencontrer dans son œuvre :

(f° 18v) L'ablation sur le cadavre d'un pendu de divers organes qui seront étudiés ultérieurement. Le cou est encore entouré d'une grosse corde passant dans un nœud coulant.

[Dans la marge : il s'agit vraisemblablement ici d'un supplicié par pendaison ; ces condamnés à mort étant dans tous les pays et principalement en Angleterre livrés après leur mort aux Collèges des médecins. Déjà du temps de Rabelais, il en était ainsi ; Dollet nous a laissé une ode d'un pendu disséqué par maître François].

Le professeur assis dans sa chaire dont le haut dossier est surmonté d'un écusson [orné des armes d'Angleterre], indique à trois de ses aides les organes au moyen d'une longue canne qu'il tient dans la main droite. L'un enlève avec un scalpel l'œil droit après avoir attiré à lui la tête à demi infléchie en avant au moyen d'une corde passée dans une poulie à laquelle est adapté un anneau, adapté dans un autre anneau, dont une partie est fixée dans le cerveau.

(f° 19) Un second, la main droite armée d'un grand couteau, enfonce dans la partie supérieure de l'abdomen sa main gauche, comme on le fait quand on veut rompre les ligaments qui attachent la face supérieure du foie à la face inférieure du diaphragme. Un troisième dépose dans un seau et près d'autres viscères les anses de l'intestin grêle qu'il déroule. Un quatrième enfin semble chercher au-dessus de la malléole interne de

la jambe gauche les points de repère dans la désarticulation du cou-de-pied. Sur le sol repose un cœur humain qu'un chien est en train de dévorer. Près du chien, au-dessus d'un feu de bois et enclavée dans un cercle métallique supporté par deux fémurs et un tibia humains, une haute bassine contenant de l'eau bouillante ainsi qu'en témoigne [sic] les flots de vapeur qui s'en dégage et dans laquelle on a mis à macérer trois crânes humains et trois fémurs humains. Aujourd'hui, on laisse les os dans de l'eau froide jusqu'à ce que les parties molles s'en soient spontanément détachées. Autrefois, on employait le procédé indiqué par Hogarth. Parmi les lettres ornées peintes par Jean [Calcar], pour l'anatomie de Vésale, il en est une, la lettre O, dans l'intérieur de laquelle on voit dans une cheminée ou hotte, au-dessus d'un feu de bois, dont la combustion est activée par le vent d'un soufflet que fait mouvoir un enfant,

[La phrase continue, écrite de bas en haut dans la marge externe : un chaudron pendu à une crémaillère, plein d'eau en ébullition et dans laquelle deux enfants, également nus, s'apprentent à déposer, l'un un crâne humain, l'autre un fémur humain].

(f°19v : *raturé et presque illisible*) Le pamphlétaire célèbre Veuillot⁵ a avancé dans son livre *Les odeurs de Paris* que des scènes analogues se passaient encore de son temps à Clamart. S'il s'était bien renseigné, il eut [sic] su qu'il n'en était rien. La leçon d'anatomie peinte par Hogarth se passe dans une salle de cours en forme de rotonde dans laquelle sont percées deux fenêtres cintrées... reliées l'une à l'autre par un écusson représentant les armes d'Angleterre avec la devise *qui mal y pense* et creusée de deux niches, dans chacune desquelles est suspendu un squelette humain. Au-dessus de l'un de ces deux squelettes on lit l'inscription suivante : James Field et au-dessus de l'autre Mac Laine ; ces squelettes se font face, et de l'un de leurs bras à demi fléchi et dont l'index de la main est étendu se désignent l'un à l'autre. Deux des opérateurs sont protégés des taches de sang, de graisse ou de sanie qui pouvaient tacher leurs vêtements par un tablier et des manchettes en toile. Un, celui du milieu, a les manches de son justaucorps relevées jusqu'au-dessous du coude comme le font les chirurgiens depuis la découverte de l'asepsie et de l'antisepsie, quand on pratique une opération, quelle qu'elle soit.

Cette peinture n'est pas à dédaigner, loin s'en faut, mais elle est d'un naturalisme exagéré !

[Écrit en long dans la marge interne : Parmi les auditeurs fort nombreux, habillés de la façon des bourgeois après le milieu du XVIII^e siècle, il y en a dont la perruque bouclée et poudrée est coiffée du bonnet carré [...], deux d'un béret à houppes analogue à celui que portent les marins de la marine de guerre française, des chirurgiens, barbiers peut-être ?⁶].

5 ouis Veuillot (1813-1883), *Les odeurs de Paris*, Paris, Palmé, éd. des Bollandistes, 1867.

6 Transcription J. Vons.

Des « petites annonces » à la création d'un réseau épistolaire

Nous avons pu voir à travers l'exemple de Hogarth, que Ledouble sollicitait directement ses connaissances pour obtenir les sources nécessaires à ses travaux. Mais pour élargir ses recherches, Ledouble n'hésite pas non plus à passer annonce...et cela fonctionne, les réponses ne se font pas attendre ! Ainsi, on peut lire dans la *Chronique médicale* du 15 février 1912⁷:

Les erreurs anatomiques et physiologiques des œuvres d'art. Le Dr. A.F Le Double, de Tours, serait très reconnaissant à tout lecteur de la *Chronique médicale* qui pourrait lui faire connaître les erreurs anatomo-physiologiques qu'il a eu l'occasion d'observer sur une œuvre artistique quelconque (statues, tableaux, gravures, etc.). L.R

L'énoncé laisse subsister peu de doutes sur la destination des informations demandées. La mort a empêché Anatole-Félix Ledouble de terminer l'ouvrage qu'il préparait. La lecture de l'annonce suscite de nouveaux correspondants.

7 La *Chronique médicale* : revue bi-mensuelle de médecine historique, littéraire & anecdotique 1912, n° 19.

Genève, Rue Bernard Lullmann 6, le 23 I 1913.
Très honnre Monsieur le Professeur
Ce n'est qu'à récemment que j'ai lu, dans la
Chronique médicale du 15 II 1912, votre demande
de vous communiquer des Erreurs anatomiques et
Je vous envoie, par le mail commun, un petit travail
que j'ai publié dans l'Iconographie de la Salpêtrière et
dans lequel j'ai décrit des erreurs courantes, au point de vue anatomique
observées sur un monument funéraire de Lucerne. J'y ai cité Holländer
qui donne toute une nomenclature et erreurs parallèles dans son ouvrage
(Carnets et Satire médicale.)

Fig. 5 et 6 Carte postale recto et verso envoyée par Bernard Wiki, 23 janvier 1913
BU Émile-Aron, Faculté de médecine, Tours

◇ *Bernard Wiki (1867-1941)*

En réponse, l'anatomiste suisse Bernard Wiki envoie une carte postale sans illustration datée du 23 janvier 1913 (Fig. 5 et 6) :

Genève, Rue Bernard Dussard 10, le 23 I 1913

Très honoré Monsieur le Professeur,

Ce n'est que dernièrement que j'ai lu dans la chronique médicale du 15 II 1912 p.122 votre demande de vous communiquer des erreurs anatomiques ** des œuvres d'art. Je vous envoie, par le même courrier, un petit travail que j'ai publié dans l'iconographie de la Salpêtrière et dans lequel j'ai décrit des erreurs curieuses au point de vue anatomique observées sur un monument funéraire de Lucerne⁸. J'y ai cité Holländer qui donne toute une énumération d'erreurs pareilles dans son volume (Caricature et satire médicales).

Avez-vous reçu le dessin calqué du blason de Lucerne avec les 2 tenants velus que je vous ai adressé en octobre ? Veuillez agréer Monsieur le Professeur, mes salutations les plus empressées.

Dr. B.Wiki

8 Le fascicule de la *Nouvelle iconographie de la Salpêtrière* contenant cet article, dédié « À Monsieur le Professeur Le Double, hommages de l'auteur » est conservé dans la correspondance de Ledouble, et annoté par lui.

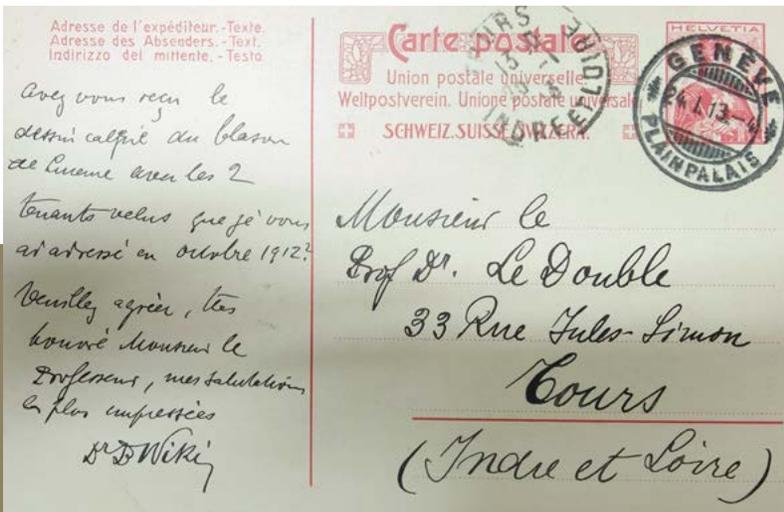


Fig. 6

Bernard Wiki se révèle être un correspondant régulier, puisque dans cette carte à Ledouble, il évoque un précédent envoi de sources, la première étant « un dessin calqué du blason de Lucerne », et la seconde une référence pour l'article des *Velus* paru en 1912⁹. Il mentionne également un ouvrage d'Eugen Hölländer (1867-1932)¹⁰ qui semble avoir suscité l'intérêt de Ledouble, puisque moins d'un mois plus tard, en février 1913, par une nouvelle carte postale non illustrée envoyée de Genève, Wiki tente de satisfaire la curiosité du médecin.

Très honoré Monsieur le Professeur,

La gravure dont vous parlez dans votre dernière carte se trouve à la page 22 de l'ouvrage de Holländer et porte le N°12. Elle est de Mathias Greuter¹¹ et l'original en est dans la collection royale de Dublin (d'après Holländer). A mon avis, les fémurs n'y sont pas doubles ; ce qui pourrait faire supposer un dédoublement. C'est une ligne ombrée simulant une espèce de crête (le dessinateur aurait-il pris la ligne apicale comme caractéristique de la face antérieure du fémur ; ce serait une erreur semblable à celle commise par l'auteur au monument funéraire au Lucerne. Mais la gravure en question est trop petite pour qu'on puisse arriver à une conclusion ferme). Car autrement il faudrait admettre que l'artiste eût placé le second os en dedans pour le fémur droit, en dehors pour le fémur gauche.

Par contre la jambe droite porte un second os placé en dedans du tibia. La jambe gauche est tournée de façon à montrer un seul os. (Le bassin n'est pas fermé devant, encore une erreur).

A la page 15 du même ouvrage (Fig. 7), Holländer avoue la reproduction d'un vase grec (collection Schliemann, musée ethnographique de Dublin) ou hellénisant sur lequel se trouve figuré un squelette ivre. Les côtes descendent jusqu'au bassin.

Veuillez agréer, très honoré maître, mes salutations les plus empressées.

Genève le 11 II 1913

Dr. B. WIKI

9 Ledouble et Houssay 1912.

10 Eugen Hölländer (1867-1932), chirurgien allemand, grand collectionneur, considéré comme le premier chirurgien à avoir réalisé un *lifting*.

11 Matthias Greuter (1564-1638), peintre et graveur allemand.

La gravure à laquelle fait référence Wiki dans cette seconde carte est une *Vanitas*, une gravure de Greuter, datant de 1596, dans la tradition des *memento mori* (Fig. 7). Elle représente une belle femme entourée par les statues d'Adam et d'Ève nus placées sur des colonnades. Un volet amovible permet de relever la jupe et de faire apparaître un cercueil et le squelette décharné des membres inférieurs évoqué par Wiki, conséquence du péché originel. Une inscription latine caractérisant le genre pictural des vanités la surplombe : *Omnis caro foenum et gloria eius sicut flos agri* (« Toute chair est foin, et sa gloire comme une fleur des champs »).



Fig. 7 Vanitas de Greuter
 Staatsbibliothek zu Berlin – Preußischer Kulturbesitz
 Originalformat: 20 cm x 29,5 cm
legacy.helmholtzzentrum.de/flugweb/pages/1.1.2.html

◇ *Ernest Charles Adolphe Wickersheimer (1880–1965)*

Un second correspondant répond à l'annonce de la *Chronique médicale*. Il s'agit d'Ernest Charles Adolphe Wickersheimer, en sa qualité de bibliothécaire de l'Académie de Médecine :

Secrétariat général, 16 rue Bonaparte.

Paris le 26 février 1912

Monsieur et très honoré maître,

Je lis dans le dernier numéro de la *Chronique médicale* que vous recherchez les erreurs anatomiques dans les œuvres d'art. Naturellement vous connaissez la vertèbre surnuméraire dont Ingres a doté une de ses créations, et à laquelle Paul Bourget fait allusion dans la préface de son dernier recueil de nouvelles.

Je connais une autre erreur, qui n'a pas signalée jusqu'ici, à ma connaissance, et dont je vous fais part, bien qu'il ne s'agisse pas d'anatomie humaine. Le château royal (jadis épiscopal) de Würzburg en Bavière est décoré de très belles fresques de Tiepolo, artiste vénitien qui est né en 1693 et mort en 1770. Quelques-unes de ces fresques représentent les différentes parties du monde et l'une d'elles, l'Afrique, montre un crocodile orné de superbes oreilles d'éléphant.

Je saisis l'occasion que j'ai de vous écrire pour vous adresser une requête. Ne seriez-vous pas disposé à adhérer à la Société Française d'Histoire de la Médecine ? Nous nous réunissons chaque mois à la faculté de médecine et le résultat de nos travaux paraît dans un Bulletin mensuel qui à la fin de l'année 1911 a formé un volume illustré de plus de 500 pages. Je vous en enverrai un spécimen si vous désirez.

Pour faire partie de la Société il suffit d'être présenté par 2 membres, de payer un droit d'entrée de 10 francs et une cotisation annuelle de 12 francs. Je sais qu'à la Société tout le monde se féliciterait d'apprendre votre candidature.

J'ajoute que la Bibliothèque de l'Ecole de médecine de Tours pourrait également devenir membre de la Société, comme le sont déjà les bibliothèques de l'Académie de médecine, de la Faculté de médecine et de l'Ecole de pharmacie de Paris et plusieurs bibliothèques étrangères.

Je vous prie d'agréer, Monsieur et très honoré maître, l'expression de ma toute considération.

Dr. Ernest Wickersheimer,
Bibliothécaire de l'Académie de médecine

La première de ces deux références mentionnées par Wickersheimer concerne *L'Odalisque* d'Ingres (1814), conservée au Musée du Louvre, et dont la présence d'une ou de plusieurs vertèbres supplémentaires est bien connue de tous les amateurs d'art. La référence à l'ouvrage de Paul Bourget (1852-1935) est probablement celle de *L'envers du décor* qui suit :

Si Ingres avait peint son Odalisque d'une telle manière que l'inexactitude anatomique apparût aussitôt, il aurait manqué l'effet qu'il voulait produire, et il ne l'a produit qu'à la condition d'être si strict, si précis, si minutieusement conforme à la réalité dans tous les autres détails que nous lui faisons crédit sur celui-là. L'illusion de la vie qui est un des buts de l'art l'autre est l'illusion de la vie dans le choix et la beauté suppose donc que l'altération de la vérité soit l'exception.¹²

À cette étape de la lecture du manuscrit de Ledouble, nous n'avons pas noté de référence à *L'Odalisque* ni à sa particularité anatomique.

La seconde référence suggérée par Wickersheimer concerne une anomalie d'anatomie animalière présente sur la fresque de Tiepolo¹³ au château royal de Würzburg. Cette fresque, sur le thème des quatre parties du monde, recouvre le plafond de l'escalier d'honneur et représente les quatre continents. Au près d'un Indien tenant un archer, se trouve effectivement un immense crocodile, représentant en fait le continent américain (et non pas africain). Néanmoins, nous n'avons pas retrouvé ses « superbes oreilles d'éléphants » !

Mais cette lettre permet aussi de comprendre comment les réseaux savants se développaient au début du siècle dernier. En effet, Wickersheimer invite Ledouble à adhérer à la Société Française d'Histoire de la Médecine, société savante créée en 1902 par Raphaël Blanchard (1857-1919)¹⁴ avec qui Ledouble entretient également des liens d'amitié, comme en témoigne une photographie de Blanchard, signée et dédicacée par ce dernier : « À mon excellent collègue et ami le Professeur Le Double, Bien cordialement, R. BLANCHARD (1900) », conservée dans le fonds ancien. Le nom d'Anatole-Félix Ledouble n'est toutefois pas mentionné parmi les membres de la société savante.

¹² Bourget 1911 (préface).

¹³ Giambattista Tiepolo (1696-1770), peintre et graveur italien.

¹⁴ De Rycke 1922.

Enfin, si Anatole Félix Ledouble n'hésite pas à passer annonce dans la presse médicale, il est tout aussi capable de solliciter directement des confrères, dans le but d'engager une correspondance qui pourrait lui être profitable pour ses études. C'est à ce type de sollicitation que Gustave Jorissenne,



Fig. 8 : carte postale envoyée par Gustave Jorissenne, 13-14 mars 1911 BU Émile-Aron, Faculté de médecine, Tours

médecin, archéologue, critique d'art, musicologue et ethnologue belge, répond dans une carte datée du 13-14 mars 1911, et représentant le pensionnat des demoiselles, place Rouveroy, à Liège (Belgique). Dans le manuscrit que nous transcrivons, Ledouble le décrit comme « un médecin doublé d'un critique d'art d'une rare perspicacité ». C'est probablement du fait de ces qualités que Ledouble a contacté directement son interlocuteur qui lui répond en termes flatteurs (Fig. 8) :

Mon cher Confrère,

J'aime à croire que vous n'avez pas supposé un instant qu'il y eût mauvaise volonté de ma part dans mon silence. Après une grippe violente, il me fallut voyager pour reconquérir l'équilibre de mes forces. Au désordre de ma pauvre machine s'ajouta donc la déroute de mes travaux, le ** abominable et j'en reste épuisé. Vous comprenez mes ** embarras.

C'est avec un plaisir infini que j'entre en relation avec vous et j'espère que nous aurons souvent des choses intéressantes à nous communiquer. Je ne connais pas Tours et j'aurais beaucoup de choses à y chercher. Un brigand de secrétaire à Bruges, fourbe ou idiot, je ne sais, a publié contre mon gré, un brouillon que je lui avais confié et ne m'a pas fourni épreuves [sic]. De plus, je n'ai pas eu de tiré à part. Je vous communique donc le fascicule où se trouvent les notes incorrectes de mon discours. Avez-vous ma brochure : la peinture moderne ? Quel est votre objet d'étude artistique ?

Cordialement votre confrère.

Nous avons découvert un Ledouble à l'affût de sources et d'informations diverses et variées pour mener à bien ses travaux, qui n'hésite pas à mettre à contribution ses connaissances, à élargir son cercle de contacts, à passer annonce ou à solliciter directement un interlocuteur qu'il ne connaît pas encore. Il ne s'agit là que d'un aperçu de ses échanges, puisque nous ne possédons pas les lettres écrites par Ledouble, et que le fonds que nous étudions ici, n'est qu'un échantillon de sa correspondance. Mais en multipliant ses correspondants en France, en Grande Bretagne, en Suisse, en Belgique, mais également au Japon, en Italie ou en Afrique, Ledouble organise un réseau épistolaire composé de médecins et d'artistes, d'historiens et de praticiens, qui lui procure l'accès à un grand nombre d'informations qu'il réutilise dans ses travaux et sur lesquelles il peut s'appuyer pour augmenter son influence au-delà des frontières.

AUTEUR

- ◆ **Elise André**
Médecin généraliste
eliseandre2@gmail.com

BIBLIOGRAPHIE

- ◆ Bourget Paul, *L'envers du décor*, Paris, Librairie Plon, 1911.
- ◆ De Rycke Jean, *Raphaël Blanchard (1857-1919), pionnier de la médecine coloniale ?*, dans *Les Cahiers de l'Académie*, Académie des sciences, arts et belles lettres, Tours, 1922.
- ◆ Hollander Eugen, *Die Karikatur und Satire in der Medizin*, Stuttgart, 1905.
- ◆ Ledouble A-F et Houssay F., *Les velus: contribution à l'étude des variations par excès du système pileux de l'homme et de leur signification au point de vue de l'anthropologie zoologique*, Paris, Vigot, 1912.
- ◆ Symington Johnson, "Address of the President of the Section of Anthropology of the British Association for the Advancement of Science." *Science* 18, no. 461 (1903): 545-56. <http://www.jstor.org/stable/1631316>.

Dans la tradition de Bretonneau et de Velpeau, et aux lointaines origines de l'Université de Tours :

Anatole Félix Ledouble (1848-1913),
 professeur à l'École de Médecine, anthropologue génial
 et respectable, artisan de la renaissance d'un Rabelais
 anatomiste et médecin, esthète et poète.

Hervé Watier

Anatole Félix Ledouble naît le 14 août 1848 à Rocroi dans les Ardennes, et arrive à Tours à l'âge de 14 ans. Après des études classiques au lycée de Tours, il entre à l'École de médecine et de pharmacie, où il se révèle un étudiant brillant (médaillon d'argent en 1869, médaille d'or-Prix Tonnellé en 1871). Durant la guerre de 1870, il est interne à l'hôpital de Tours et soigne les blessés de l'Armée de la Loire. Il part à Paris en 1871, où il est d'abord externe, puis interne des hôpitaux en 1873. Il y a pour maîtres deux élèves de Velpeau, le chirurgien Alfred Richet et l'anatomiste Paul Broca dont il fréquente assidûment le laboratoire et qui le fait entrer à la Société d'anthropologie de Paris en 1876. La même année, il soutient une thèse remarquable sur des malformations congénitales. Ayant poursuivi des travaux dans ce domaine, il en vient à formuler les lois suivantes en 1879 : « 1° Il y a des variations dans la constitution anatomique de l'homme comme des animaux ; 2° Il y a un type d'architecture anatomique qu'on pourrait appeler normal, ou qui du moins est le plus répandu [...], auquel est arrivée la nature après de multiples tâtonnements [...] ; 3° les variations qui gravitent, pour ainsi dire, autour du type commun [...] sont, en somme, ou des désavantages ou des avantages dans la lutte pour la vie [...] ». Ces lois de Ledouble sont alors considérées dans le monde de l'anthropologie comme la transposition en pathologie des lois de Darwin ; il reçoit le prix Chateavillard de la Faculté de médecine de Paris en 1879 et le prix Godard de la Société anatomique en 1880.



Anatole-Félix Ledouble (1848-1913). Bibliothèque Émile-Aron, Faculté de médecine, Tours.

Il revient à Tours en 1878 où il est nommé chef des travaux anatomiques à l'École de médecine puis, en 1879, professeur suppléant d'anatomie et de physiologie, et par ailleurs chirurgien à l'Hospice Général. Il reprend alors, seul et sans moyen, ses travaux d'anatomie, publiant 24 chapitres du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*. En 1888, il est nommé professeur titulaire d'anatomie à l'École de médecine de Tours, et membre correspondant de l'Académie de médecine.

Les méthodes statistiques qu'il applique à l'observation des nombreux cadavres qu'il dissèque lui permettent de publier en 1897 son volumineux *Traité des variations du système musculaire de l'homme et de leur signification au point de vue de l'anthropologie zoologique*, préfacé par Etienne-Jules Marey, le grand physiologiste. Il reçoit à nouveau le prix Chateauvillard de la Faculté de médecine de Paris et le prix Godard de la Société anatomique, mais surtout le prestigieux prix Montyon de l'Académie des sciences, et d'autres prix. Ledouble attire de nombreux élèves, Houssay, Dubreuil-Chambardel, Mérab, Bourgerette, Bernardeau, Lebas, qui forment l'école d'anatomie tourangelle, connue comme l'« École des variations ». De fait, Anatole-Félix Ledouble poursuit la publication de son *Traité des variations* avec les os du crâne en 1903, les os de la face en 1906 et la colonne vertébrale en 1912. Malgré son ancrage provincial, il devient membre associé national de l'Académie de médecine en 1907.

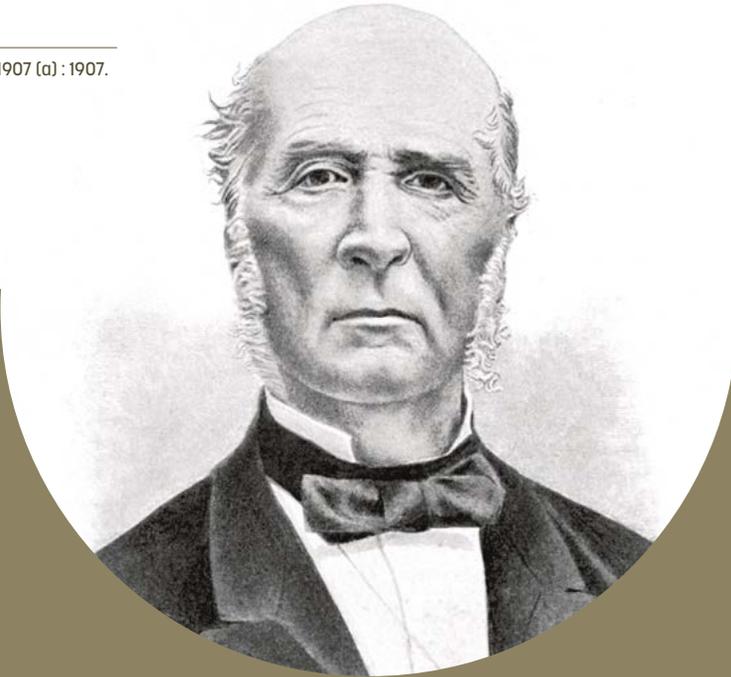


Paul Broca (1824 -1880). Bibliothèque Émile-Aron, Faculté de médecine, Tours.

Anatole-Félix Ledouble était préoccupé par les problèmes de son temps, militant pour l'allaitement maternel et contre l'alcoolisme. Il sut aussi mettre ses connaissances scientifiques au service de justes causes. La leçon qu'il donne le 12 novembre 1906 à l'Ecole de médecine de Tours en témoigne :

Les théories de Lombroso sur les criminels ont créé dans le public des préjugés qui leur survivront. [...] le criminel-né, celui qu'on pourrait reconnaître à certains stigmates physiques, n'existe pas. [...] il n'est pas moins acquis, après les recherches que je poursuis depuis plus d'un quart de siècle sur les variations et les anomalies anatomiques humaines et animales, qu'il est impossible d'établir une relation de cause à effet entre une variation ou une anomalie cérébrale ou crânio-faciale quelconque et la criminalité. [...] On ne naît pas criminel, je me plais à le répéter après Lacassagne, Tarde, etc., on le devient. Le criminel est un microbe qui, pour pulluler et devenir virulent, a besoin d'un bouillon de culture approprié. Et voilà pourquoi, messieurs, les sociétés n'ont que les criminels qu'elles méritent¹

¹ Ledouble 1907 (a) : 1907.



Alfred Richet (1816-1891). Bibliothèque Émile-Aron, Faculté de médecine, Tours.



Se revendiquant de l'héritage de l'école de Bretonneau, il intervient à propos de l'édification d'un monument en l'honneur de Bretonneau, Trousseau, et Velpeau, et prononce en 1897 à Brèches le discours d'inauguration du monument Velpeau.

Esthète et lui-même poète, il fréquente les milieux artistiques de Tours et ceux de la capitale. Il publie l'ouvrage posthume de l'architecte Alphonse Baillargé en 1882² et prononce les discours d'inauguration des monuments en l'honneur des peintres Paul Gagneux (1893) et Ferdinand Pitard (1896). Il étudie les auteurs qui, comme lui, ont su mêler lettres et anatomie, tels que Bossuet et surtout Rabelais. Membre de la Société des amis et des admirateurs de Rabelais et de la Société des Études Rabelaisiennes de Paris, on lui doit le premier déchiffrement des descriptions anatomiques du Quart Livre, révélant le Rabelais médecin et anatomiste. Son *Rabelais anatomiste et physiologiste* (1899) lui valut de recevoir

2 Baillargé et Ledouble : 1882.

À GAUCHE

Photographie d'A.-F.,
à l'époque de l'Exposition nationale de Tours 1892,
Coll. Personnelle.

Caricature de Ledouble par Pascalba,
dans Dubreuil-Chambardel L. & Faix A.,
« Le professeur Ledouble, l'homme et l'œuvre »,
Æsculape novembre 1913.

pour la troisième fois le Prix Chatauvillard de la Faculté de médecine de Paris, et l'ouvrage fut inscrit au programme de l'agrégation des lettres. Anatole France y fit allusion en 1905 dans *Crainquebille, Putois, Riquet et plusieurs autres récits profitables* : « Et il avait pourtant coutume de dire qu'il préférait, à certains égards, l'anatomie du Putois à l'anatomie du Quaresmeprenant. Si la description faite par Xenomanes, disait-il, est plus savante et plus riche en termes rares et précieux, la description de Putois l'emporte de beaucoup pour la clarté des idées et la limpidité du style. Il en jugeait de la sorte, parce que le docteur Ledouble, de Tours, n'avait pas encore expliqué les chapitres trente, trente-un et trente-deux du quatrième livre de Rabelais (p. 70) ». Lui-même publia un imposant recueil de poésies en 1888, *Heures de convalescence*, et un roman en 1892, *Fatale Histoire*, sous le pseudonyme de Du Pleixe.



Anatole-Félix Ledouble mourut accidentellement le 22 octobre 1913, d'une intoxication au monoxyde de carbone. L'un des chapitres des *Heures de Convalescence* était dédié «à la mémoire de ma fiancée, Marie-Blanche J... de R...» ; il était resté célibataire toute sa vie. Un prix Ledouble destiné à récompenser chaque année un travail d'anatomie fut institué à l'École de médecine, mais n'est plus décerné depuis longtemps. Car les choses ont bien changé, même si l'étude des variations continue d'être une préoccupation à la Faculté de médecine de Tours. Les techniques d'imagerie permettent de renouveler l'étude des variations anatomiques, et l'étude des variations génétiques a totalement bouleversé l'approche de la diversité de l'espèce humaine. Quant à la mémoire d'Anatole-Félix Ledouble, pratiquement totalement oubliée, elle attend que des études soient menées afin de révéler enfin en profondeur l'œuvre riche et multiple qu'il nous a laissée.

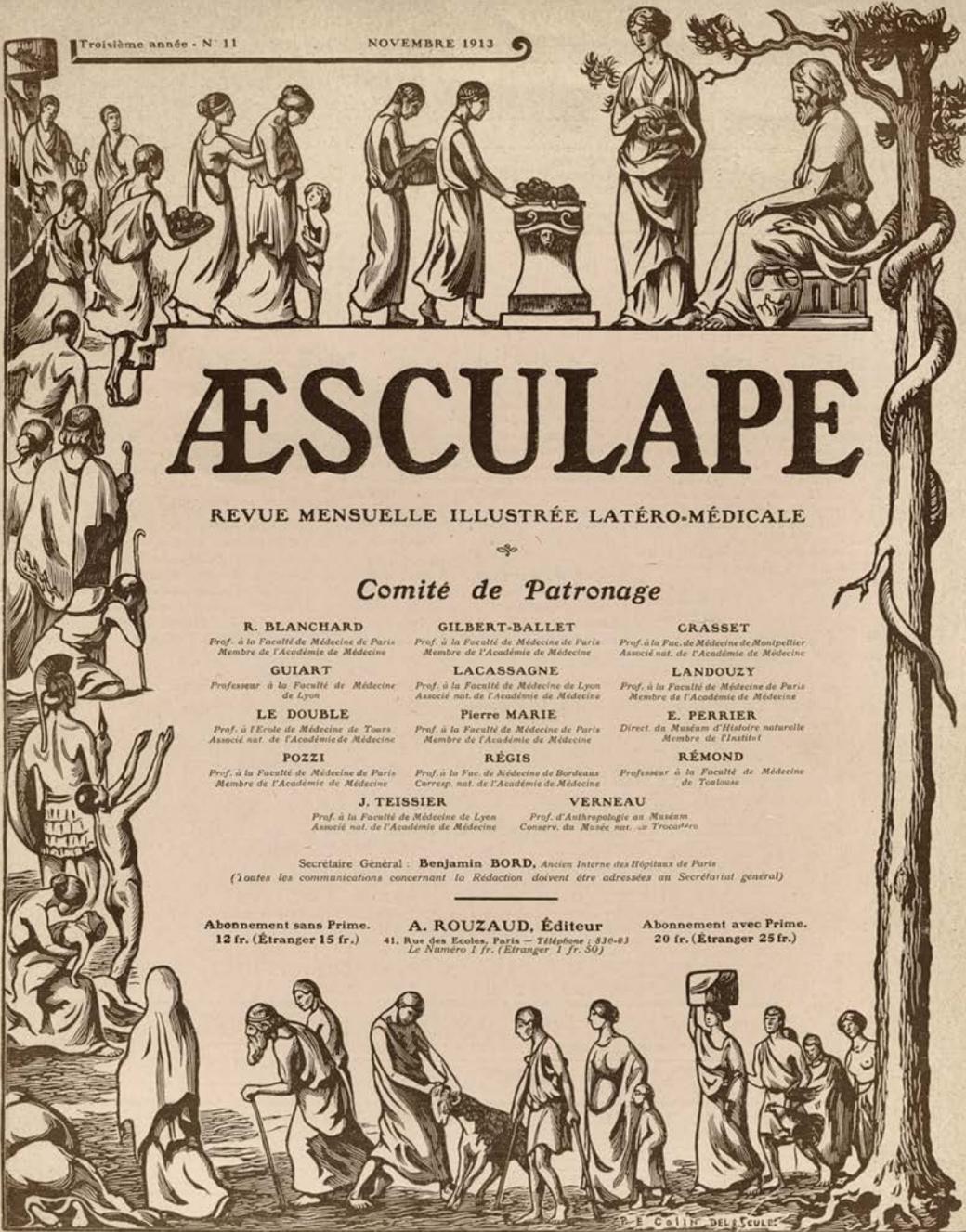
Une exposition dirigée par Claire Marchand eut lieu en 2013 à la Villa Rabelais en l'honneur du centenaire d'Anatole-Félix Ledouble, présentant la plupart des illustrations reprises par cet article et conservées à la Bibliothèque Émile-Aron.



Le professeur Ledouble
au moment de son jubilé scientifique,
dans par Dubreuil-Chambardel L. & Faix A.,
« Le professeur Ledouble,
l'homme et l'œuvre »,
Æsculape novembre 1913

Troisième année - N° 11

NOVEMBRE 1913



ÆSCULAPE

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE LATÉRO-MÉDICALE

Comité de Patronage

R. BLANCHARD

*Prof. à la Faculté de Médecine de Paris
Membre de l'Académie de Médecine*

GILBERT-BALLET

*Prof. à la Faculté de Médecine de Paris
Membre de l'Académie de Médecine*

GRASSET

*Prof. à la Fac. de Médecine de Montpellier
Associé nat. de l'Académie de Médecine*

GUIART

*Professeur à la Faculté de Médecine
de Lyon*

LACASSAGNE

*Prof. à la Faculté de Médecine de Lyon
Associé nat. de l'Académie de Médecine*

LANDOUZY

*Prof. à la Faculté de Médecine de Paris
Membre de l'Académie de Médecine*

LE DOUBLE

*Prof. à l'École de Médecine de Tours
Associé nat. de l'Académie de Médecine*

Pierre MARIE

*Prof. à la Faculté de Médecine de Paris
Membre de l'Académie de Médecine*

E. FERRIER

*Direct. du Muséum d'Histoire naturelle
Membre de l'Institut*

POZZI

*Prof. à la Faculté de Médecine de Paris
Membre de l'Académie de Médecine*

RÉGIS

*Prof. à la Fac. de Médecine de Bordeaux
Corresp. nat. de l'Académie de Médecine*

RÉMOND

*Professeur à la Faculté de Médecine
de Toulouse*

J. TEISSIER

*Prof. à la Faculté de Médecine de Lyon
Associé nat. de l'Académie de Médecine*

VERNEAU

*Prof. d'Anthropologie au Muséum
Conserv. du Musée nat. à Trocadéro*

Secrétaire Général : **Benjamin BORD**, Ancien Interne des Hôpitaux de Paris
(toutes les communications concernant la Rédaction doivent être adressées au Secrétaire général)

Abonnement sans Prime.
12 fr. (Étranger 15 fr.)

A. ROUZAUD, Éditeur
41, Rue des Ecoles, Paris — Téléphone : 830-83
Le Numéro 1 fr. (Étranger 1 fr. 30)

Abonnement avec Prime.
20 fr. (Étranger 25 fr.)

P. E. COLIN DEL. SCULPT.

◇ **Hervé Watier,**
Professeur d'immunologie à la Faculté de médecine de Tours

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie ci-dessous est inédite et se veut exhaustive. Elle complète et développe la liste des titres et travaux réunis par Anatole-Félix Ledouble, candidat au titre de membre associé national de l'Académie de médecine, en 1903 dans un fascicule de 30 pages imprimé à Tours chez Arrault et Cie (numérisé sur le site Medica de la BIU Santé-Université de Paris :

<https://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?110133x047x14>.)

- ◇ Ledouble A. Empyème avec tumeur des lombes simulant un anévrisme. *Gazette des hôpitaux*, 1870
- ◇ Ledouble Anatole-F. & Garnier Léon. Leçons cliniques sur les fractures de jambe, faites à l'Hôtel-Dieu, au mois de janvier 1875, par M. le Prof. A. Richet. Paris : V.-A. Delahaye, 1876, In-8°, 63 p. Extrait de *L'Union médicale*, 1875 (BNF FRBNF31213510). [Garabet-O-Djérahian. La fracture de l'extrémité inférieure de la jambe. Thèse doct. en médecine 1875. En p. 65, cas clinique d'A. Ledouble, fracture par pénétration.
- ◇ Ledouble AF et Chambard. Epithéliome lobulé de la lèvre supérieure. *Bulletins de la Société anatomique*, 1875, p.127-129.
- ◇ Ledouble AF et Chambard. Exostose du développement du fémur. *Bulletins de la Société anatomique*, 1875, p. 129-131
- ◇ Ledouble A. Hypertrophie des deux mamelles chez une fille de 15 ans. *Bulletins de la Société anatomique*, 1875, p.185-189.
- ◇ Labarraque et Ledouble. Hypertrophie mammaire. *Revue médico-photographique des hôpitaux* de Paris, 1875, p.97-103, 2 planches.
- ◇ Garnier LA et Ledouble A. Lymphadénome du cou, des aisselles et de la poitrine ; absence d'engorgement des ganglions lymphatiques sousdiaphragmatiques ; mort deux ans après le début de la maladie. *Bulletins de la Société anatomique*, 1876. p.607-613.
- ◇ Ledouble A. Kolpogleisis pour une fistule vésico-vaginale compliquée, traitée par l'oblitération du vagin. *La France médicale*, 1876, p.181 et p.189.
- ◇ Ledouble A. Kolpogleisis pour une fistule vésico-vaginale compliquée, traitée par l'oblitération du vagin. *Archives de tocologie*, 1876, p. 733-738.
- ◇ Ledouble, Anatole. Du *Kleisis* génital et principalement de l'occlusion vaginale et vulvaire dans les fistules urogénitales. **Thèse Méd.** : Paris, 1876. Tome 13. N ° 145. Paris, 1876, In-4°. Couronnée par la Faculté de Médecine de Paris, médaille de bronze (BNF FRBNF36901921).
- ◇ Ledouble A. Hémorragie secondaire de l'artère radiale gauche. *Bulletin de la Société médicale d'Indre-et-Loire*. 1877, p.30.

- ◇ Ledouble A. De l'influence des traumatismes et des maladies sur les diathèses. *Bulletin de la Société médicale d'Indre-et-Loire*. 1877, p.32.
- ◇ Ledouble A. De l'influence de traumatismes sur les diathèses. *Tribune médicale*, 1877, p.184-187.
- ◇ Ledouble A. Fièvre intermittente régulière avec frisson très-net chez un enfant de six mois. *Annales de gynécologie*, 1877, p132-134.
- ◇ Ledouble A. De l'auscultation de l'ovaire dans les kystes ovariens ; kyste de l'ovaire uniloculaire ouvert dans le péritoine et dans l'intestin ; tintement avec bruit de flot de liquide. Association française pour l'avancement des sciences, Congrès du Havre. *Comptes rendus de l'Association*, 1877, p.894-901.
- ◇ Ledouble A. De l'auscultation de l'ovaire dans les kystes ovariens ; kyste de l'ovaire uniloculaire ouvert dans le péritoine et dans l'intestin ; tintement avec bruit de flot de liquide. *Annales de gynécologie*, 1878, p.119-127.
- ◇ Ledouble A. Essai sur la pathogénie et le traitement des hémorragies de la paume de la main. *Recueil des travaux de la Société médicale d'Indre-et-Loire* 1877, lxxiii, 108-207. (BNF FRBNF30770188).
- ◇ Ledouble A. Infiltration sanguine considérable des membres inférieurs, ecchymoses sous-cutanées, purpura coïncidant avec une suppression menstruelle. *Annales de gynécologie*, 1877, p.290-295.
- ◇ Ledouble A. De la fièvre intermittente régulière chez les enfants nouveau-nés. *Annales de gynécologie*, 1877.
- ◇ Ledouble A. Lymphadénome du testicule. *Tribune médicale*, 1877.
- ◇ Ledouble A. Du rhumatisme traumatique. *Tribune médicale*, 1877.
- ◇ Ledouble A. De la cessation des hémorragies de la paume de la main après l'application de l'éponge préparée. *Tribune médicale*, 1877.
- ◇ Ledouble A et Viollet. Contributions à l'étude des localisations cérébrales ; amputation de la cuisse droite à l'âge de 19 ans ; mort 31 ans après l'opération ; atrophie du pli de passage de la deuxième circonvolution frontale gauche à la marginale antérieure. *Tribune médicale* 1877, p.572-574.
- ◇ Ledouble A. Infiltration sanguine des membres inférieurs ; ecchymoses cutanées, purpura, coïncidant avec une suppression menstruelle. *Bulletin de la Société médicale d'Indre-et-Loire*. 1878, p.3-9.
- ◇ Ledouble A. Rapport sur un cas de syphilis viscérale et de syphilis de la période tertiaire. *Bulletin de la Société médicale d'Indre-et-Loire*. 1878, p.9.
- ◇ Ledouble A. Sur un cas d'empoisonnement par l'acide sulfurique. *Bulletin de la Société médicale d'Indre-et-Loire*. 1878, p.45.
- ◇ Ledouble A. Différence histologique entre les membranes de la diphtérie et celles de la bronchite pseudo-membraneuse. *Bulletin de la Société médicale d'Indre-et-Loire*. 1878, p.80.
- ◇ Ledouble A. Fièvre typhoïde à rechute. *Bulletin de la Société médicale d'Indre-et-Loire*. 1878, p.139.
- ◇ Ledouble A. Du zona cervical. *Tribune médicale*, 1878 p.231-245.
- ◇ Ledouble A. De l'orchite blennorrhagique dans les cas de hernie inguinale, de varicocèle et d'anomalies du testicule. *Tribune médicale*, 1878 ; xi, p.472 ; 498 ; 547 ; 595 et 1879 ; xii, p.19 ; 40 ; 87.
- ◇ Ledouble A. De l'influence de la contraction musculaire sur la migration des aiguilles à travers les tissus de l'économie. *L'Union médicale*, 1878, p.907

- ◇ Ledouble A. et Viollet. Amputation de la cuisse droite. Mort 34 ans après. Atrophie du pli de passage de la seconde circonvolution frontale gauche à la marginale antérieure. *Tribune médicale*, 1878.
- ◇ Ledouble, Anatole-F. **De l'Épididymite blennorrhagique dans le cas de hernie inguinale, de varicocèle ou d'anomalies de l'appareil génital.** Tours : impr. de Rouillé-Ladevèze, 1879. In-8°, 253 p. et 12 dessins. Ouvrage couronné par l'Académie des sciences (Prix Godard 1000 F) et par la Faculté de médecine de Paris (prix Chatauvillard 2000 F). [BNF FRBNF30770186] [ouvrage énonçant la «Loi de Ledouble»].
- ◇ Ledouble A. Sur le muscle *sternalis brutorum* ou *rectus thoracis* chez l'homme et de son volume plus considérable à gauche. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1879, p.408-415.
- ◇ Ledouble A. Hystérie essentielle avec hémianesthésie et troubles visuels chez l'homme. *Tribune médicale*, 1879, p.425-427.
- ◇ Ledouble A et Viollet. Aphasie avec hémiparésie gauche ; embolie de l'artère sylvienne droite avec ramollissement de la troisième circonvolution frontale, du lobule de l'insula et de la corne sphénoïdale. *Tribune médicale*, 1879. p.99-101.
- ◇ Ledouble A et Viollet. Amputation de la cuisse droite à l'âge de 21 ans ; mort à la suite d'entérite chronique vingt ans après l'opération ; affaïssement de la partie postérieure de la deuxième circonvolution frontale gauche. *Tribune médicale* 1879, p.245.
- ◇ Ledouble A. *Des avantages de l'allaitement maternel pour la mère, pour l'enfant, pour la famille et pour la société.* Gr in-8 de 39 pages, Tours, 1880. Ouvrage couronné par la Société nationale d'Encouragement au bien (diplôme d'honneur et médaille d'argent).
- ◇ Ledouble AF. Du muscle sus-claviculaire propre. *Bulletins de la Société anatomique*, 1880.
- ◇ Ledouble A. Notes sur certains muscles communs aux animaux et à l'homme. Association française pour l'avancement des sciences, Congrès d'Alger. *Comptes rendus de l'Association*, 1880, p.635.
- ◇ Ledouble A. Note sur certains muscles communs aux animaux et à l'homme. *Revue d'anthropologie*, 1881, p.635-638.
- ◇ Ledouble A. Muscle sus-claviculaire tenseur de l'aponévrose cervicale superficielle. *Bulletins de la Société anatomique*, 1881, p.563.
- ◇ Ledouble A. Sur une anomalie musculaire chez une femme (muscle-omotrachélien). *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1881, p.111-115.
- ◇ Ledouble A. Sur le muscle sous-scapulaire accessoire. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1881, p.256.
- ◇ Ledouble A. Sur les diverses variations du cléido-occipital chez l'homme. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1881, p.654-657.
- ◇ *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* d'Amédée Dechambre et Léon Lereboullet (publié jusqu'en 1889). A. Ledouble a écrit les 24 chapitres suivants : Deltoïde, Grand dentelé, Petit dentelé postérieur et supérieur, Petit dentelé postérieur et inférieur, Demi-membraneux, Demi-tendineux, Intercostaux, Omotrachélien, Orbiculaire des lèvres, Sourcilier, Sous-clavier, Sus-scapulaire, Sous-scapulaire, Sous-scapulaire accessoire, Sous-épineux, Sous-hyoïdien, Sus-hyoïdien, Sternal, Sterno-cléido-mastoiïdien et cléido-occipital, Sterno-cléido-hyoïdien, Sterno-chondro-thyroidien, Sur-costaux, Sur-costal antérieur.
- ◇ Ledouble A. A. Millet, professeur à l'École de médecine de Tours. Discours prononcé le 23 mars 1881 aux obsèques du docteur. *L'Union libérale*, n° du 24 mars 1881.

- ◇ Baillargé, A. et Ledouble, Dr. *Étude sur l'Exposition de Tours*. Tours : [s.n.], 1882 [BNF FRBNF40373775].
- ◇ Ledouble A. Baillargé. Discours prononcé le 2 mars 1882 aux obsèques de Baillargé. *Le Journal d'Indre-et-Loire*, 3 mars 1882.
- ◇ Ledouble A. Muscle sus-claviculaire tenseur de l'aponévrose cervicale superficielle. *Progrès médical*, 1882, p.345.
- ◇ Ledouble A. Développement considérable de la barbe chez un ouvrier (Im 60 de longueur). *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1882, p.552.
- ◇ Ledouble A. Discours prononcé en prenant place au fauteuil de la présidence. *Bulletin de la Société médicale d'Indre-et-Loire*. 1882, p.2.
- ◇ Ledouble A. Maurice Viollet. Notice biographique. *Le Journal d'Indre-et-Loire*, n° du 14 avril 1883.
- ◇ Ledouble A. Muscles du cou. *Revue d'anthropologie* 1883, p.635.
- ◇ Ledouble A. Revendication de priorité. Sur la question des anomalies musculaires chez l'homme. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1883, p.791-795.
- ◇ Ledouble A. Les anomalies du diaphragme. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1883, p.835.
- ◇ Ledouble A. Muscle grand pectoral. *Revue d'anthropologie* 1885, p.98.
- ◇ Ledouble A. Des anomalies du grand pectoral chez l'homme et de leur signification au point de vue de l'anthropologie zoologique. *Revue d'anthropologie* 1885, p.99-106
- ◇ Ledouble A. Anomalies du petit pectoral. *Revue d'anthropologie*, 1885, p.282-285.
- ◇ Ledouble A. Muscles péri-claviculaires surnuméraires. *Revue d'anthropologie*, 1885, p.286-299.
- ◇ Ledouble A. Contributions à l'histoire des anomalies musculaires. Muscles des parois de l'abdomen. *Revue d'anthropologie*, 1886, p.111.
- ◇ Ledouble A. Contributions à l'histoire des anomalies musculaires. Muscles intra-abdominaux *Revue d'anthropologie*, 1886, p.658.
- ◇ Ledouble A. A propos du projet d'érection d'un monument Bretonneau-Trousseau-Velpeau. *Le Journal d'Indre-et-Loire*, n° du 18 janvier 1886.
- ◇ Ledouble A. Contributions à l'histoire des anomalies musculaires : muscles de la nuque et du dos. *Revue d'anthropologie*, 1887, p.551-558.
- ◇ Ledouble A. Le problème de la procréation des sexes à volonté. *Annales Médicales*, Toulouse, 1887 (2 articles).
- ◇ Ledouble A. Muscles de la nuque et du dos (fin). *Revue d'anthropologie* 1888, p.188.
- ◇ Ledouble, A.-F. **Heures de convalescence**. Tours : impr. de Juliot, 1888. In-18, VIII-244 p. [BNF FRBNF30770191]. Accessible en ligne sur <https://www.biusante.parisdescartes.fr/histoire/medica/resultats/index.php?do=livre&cote=70160>
- ◇ Ledouble, Anatole-F. La Médecine et la chirurgie dans les temps préhistoriques, discours prononcé à la séance solennelle de rentrée de l'École de médecine et de pharmacie de Tours, le 1er décembre 1888. Tours : impr. de E. Mazereau, 1889. In-8°, 24 p. [BNF FRBNF30770193]. Accessible en ligne sur <http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?62929>
- ◇ Ledouble A. Sur 33 muscles pré-sternaux. *Comptes rendus de l'Académie de Médecine*. Séance du 1^{er} juillet 1890.
- ◇ Ledouble A. Du muscle épitrochléolécrânien. *Comptes rendus de l'Académie de Médecine*. Séance du 3 mars 1891.
- ◇ Ledouble A. Muscles présternaux. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1891, p.150-154.
- ◇ Ledouble A. Anomalies du couturier. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1891, p.792.

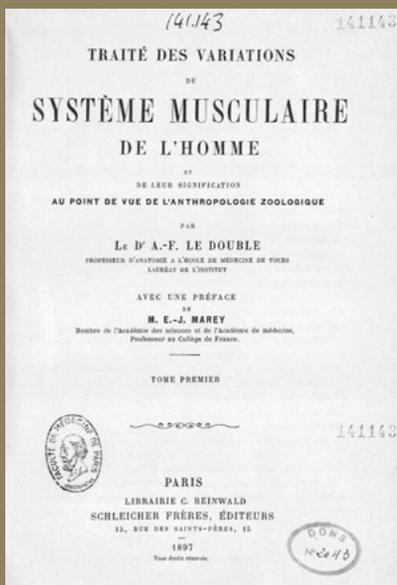
- ◇ Ledouble, Anatole-F. *La Grotte des fées de Mettray à l'époque de la pierre polie, reconstitution à l'Exposition nationale de Tours 1892* (section de l'art rétrospectif). Tours : impr. de E. Arrault, 1892, In-8°, 31 p., avec 46 dessins. [BNF FRBNF30770190 et FRBNF34093893].



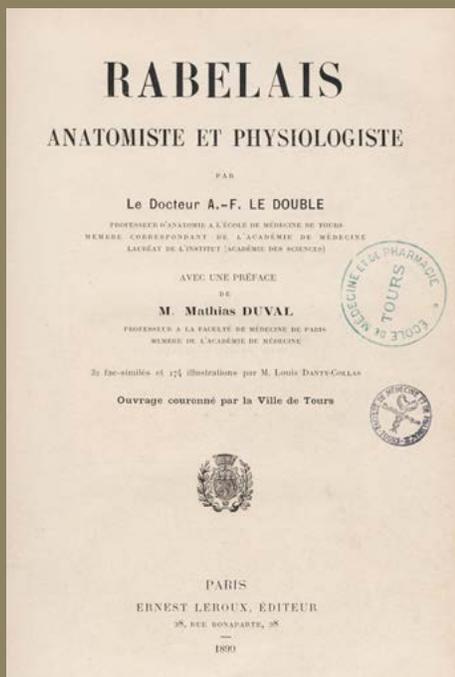
Ledouble, « La grotte des fées », *Reconstitution à l'Exposition nationale de Tours 1892* (section de l'art rétrospectif). Tours : impr. de E. Arrault, 1892.

- ◇ Ledouble A. Discours prononcé lors de la visite, le 7 septembre 1892, de la Société d'Anthropologie de Paris à l'Exposition Nationale de Tours. *L'Union libérale d'Indre-et-Loire*, n° du 8 septembre 1892.
- ◇ Ledouble A. La musique dans les temps préhistoriques. *L'Union libérale d'Indre-et-Loire*, n° du 14 octobre 1892.
- ◇ Ledouble A. Discours prononcé le 14 mai 1893, à l'inauguration du monument de Paul Gagneux. *L'Union libérale d'Indre-et-Loire*, n° du 18 mai 1893.
- ◇ Ledouble A. Muscles polygastriques. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1893, p.231.
- ◇ Ledouble A. De l'interprétation des variations morphologiques du grand dorsal dans l'espèce humaine. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1893, p.626.
- ◇ Ledouble, Anatole-F. Anomalies des muscles masticateurs de l'homme. Nancy : impr. de Berger-Levrault, In-8°, paginé 174-183. *Extrait de la Bibliographie anatomique*, n° 6, novembre-décembre 1893 [BNF FRBNF30770183].
- ◇ Ledouble A.F. *Les Tourangelles*. Tours : E. Arrault, 1893 ; 1 vol. [56 p.]. In-12 [SUDOC 12743335X].
- ◇ Ledouble, Anatole-F. Des Conformations anormales des muscles de la face. Paris : Berger-Levrault. In-8°, paginé 67-78 et 134-145. *Extrait de la Bibliographie anatomique*, n° 2, mars-avril 1894 et n°4, juillet-août 1894 [BNF FRBNF30770184].
- ◇ Ledouble A. Malformations des muscles de l'oreille chez l'homme. *Journal de l'anatomie et de la physiologie* 1894, p.40.
- ◇ Ledouble A. Malformations des muscles de l'œil chez l'homme. *Archives d'ophtalmologie* 1894.
- ◇ Ledouble A. Des muscles anormaux et des divers modes de conformation des muscles normaux du larynx dans l'espèce humaine et de leurs homologues dans la série animale. *Annales internationales de laryngologie* 1894, p.1.
- ◇ Ledouble A. F. Audiger, fondateur de la Société des Amis et des Admirateurs de Rabelais. Discours prononcé aux obsèques de F. Audiger. *L'Union libérale d'Indre-et-Loire*, n° du 24 avril 1895.
- ◇ Ledouble, Anatole-F. Des Variations morphologiques des muscles de la main de l'homme et de leurs homologues dans la série animale. Nancy : impr. de Berger-Levrault, 1895. In-8°, 47 p. *Extrait de la Bibliographie anatomique*, n° 3, mai-juin 1895 [BNF FRBNF30770203].
- ◇ Ledouble, Anatole-F. Des Variations morphologiques des muscles du pied de l'homme et de leurs homologues dans la série animale. Nancy : impr. de Berger-Levrault, 1895. In-8°, 42 p. *Extrait de la Bibliographie anatomique*, n° 5, septembre-octobre 1895 [BNF FRBNF30770204].
- ◇ Ledouble, Anatole-F. Des Muscles normaux et anormaux du périnée de l'homme. Nancy : impr. de Berger-Levrault, 1896. In-8°, 32 p. *Extrait de la Bibliographie anatomique*, n° 1, janvier-février 1896 [BNF FRBNF30770195].

- ◇ Ledouble, Anatole-F. Dix muscles nouveaux dans l'espèce humaine. Nancy : impr. de Berger-Levrault, 1896. In-8°, 14 p. Extrait de la *Bibliographie anatomique*, n° 3, mai-juin 1896 (BNF FRBNF30770185).
- ◇ Ledouble A. De la soudure des apophyses clinoides du sphénoïde. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1896, p.639.
- ◇ Ledouble A. Crête sous-épineuse du scapulum. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1896, p.639.
- ◇ Ledouble, A.F. *Traité des variations du système musculaire de l'homme et de leur signification au point de vue de l'anthropologie zoologique*, avec une préface du Pr. Marey. 2 vol., gr in-8, 864 pages, Paris, 1897. Ouvrage couronné par l'Académie des sciences (prix Montyon 1500 F et mention honorable), par l'Académie de médecine (prix Chatauvillard, 400 F), la Société anatomique de Paris (prix Godard 200 F) et la Société d'anthropologie de Paris (prix Broca 1500 F). Accessible en ligne sur <http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?141143>
- ◇ Ledouble A. Des apophyses d'union entre les côtes et de la persistance du canal pré-tympanique chez l'homme adulte. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1897, p.479-480.
- ◇ Ledouble A. Discours prononcé le 1^{er} novembre 1896 à l'inauguration du monument de Ferdinand Pitard. *L'Union libérale d'Indre-et-Loire*, n° du 20 mai 1897.
- ◇ Ledouble, Dr. Velpeau, discours prononcé à Brèches au nom de l'École de médecine de Tours, le 11 juillet 1897, à l'inauguration du monument Velpeau. Tours : Impr. de E. Arrault, 1897 In-12. Pièce (BNF FRBNF34184472).
- ◇ Ledouble AF. Variations des muscles de la cuisse. Nancy, 1897 (SUDOC 109772210) ; probablement Extrait de la *Bibliographie anatomique*.
- ◇ Ledouble A. *Le docteur Rabelais*. Conférence faite au Congrès Rabelaisien de Chinon. Gr in-8 de 24 pages avec 3 dessins dans le texte. Tours, : Impr. de E. Arrault, 1898.
- ◇ Ledouble A. Pourquoi les anciens anatomistes ont-ils donné le nom de pomme d'Adam à la saillie antérieure du cartilage thyroïde ? *La Chronique médicale* 1898, p.86.
- ◇ Ledouble A. A quelle époque remonte l'usage du biberon ? *La Chronique médicale* 1898, p.87.
- ◇ Ledouble, A.-F. *Rabelais anatomiste et physiologiste*. Avec une préface de M. Mathias Duval, professeur à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine. Paris : E. Leroux, 1899. In-8°, XIV-440 p. avec 174 illustrations par M. Danty-Collas et 32 fac-simile, dont 6 hors texte en héliogravure. Ouvrage couronné par la Ville de Tours (prix : 1000 F), par la Faculté de médecine de Paris (Prix Chatauvillard, 500 F), honoré d'une souscription du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et inscrit au programme de l'agrégation des lettres (BNF FRBNF34178107 et FRBNF30770196).



Page de titre du traité des variations du système musculaire de l'homme, Paris, 1897.



Page de titre de Rabelais anatomiste et physiologiste, Paris, 1899

- ◇ Ledouble A. Les théories lombrosiennes du crime et le crâne de Charlotte Corday *La Chronique médicale* 1899, p.672.
- ◇ Ledouble A. Cura te ipsum. De quelques médecins qui se sont soignés eux-mêmes : Ambroise Paré, Parcival, Pott, Boeckel. *La Chronique médicale* 1899, p.695.
- ◇ Ledouble A. Discours prononcé à la séance d'ouverture du Congrès des sciences physiques, chimiques et naturelles qui s'est tenu à Tours, les 2, 3 et 4 septembre 1899. *L'Union libérale d'Indre-et-Loire*, n° du 27 septembre 1899.
- ◇ Ledouble A. Les singes constituent-ils, dans l'échelle zoologique, un ordre particulier : l'ordre des quadrumanes ? *Gazette médicale du Centre* 1900, p.97.
- ◇ Ledouble A. A propos d'un projet d'érection d'un monument à Michel Servet qui a découvert la petite circulation pulmonaire. *La Touraine médicale* 1900, p.7.
- ◇ Ledouble, Anatole-F. Essai sur la morphogénie et les variations du lacrymal et des osselets péri-lacrimaux de l'homme. Nancy : impr. de Berger-Levrault, 1900. In-8°, 76 p. Extrait de la *Bibliographie anatomique*, fasc. 3, année 1900 (BNF FRBNF30770187).
- ◇ Ledouble A. Michel Duclos, professeur à l'École de médecine. Discours prononcé le 12 décembre 1900 aux obsèques du docteur Duclos. *Union libérale d'Indre-et-Loire*, n° du 29 décembre 1900.
- ◇ Ledouble A. Quelle est la maladie appelée fics dont a été atteint le cardinal de Richelieu ? *La Chronique médicale* 1900, p.86.
- ◇ Ledouble A. Le proverbe poitevin «Celui qui lui a coupé le lignou n'a pas perdu ses cinq sous» et la Femme mute de Rabelais. *La Chronique médicale* 1900, p.183.
- ◇ Ledouble A. De quelques agents thérapeutiques singuliers, la cervelle, le foie, la chair etc. du lièvre. *Gazette médicale du Centre* 1899, p.47.
- ◇ Ledouble A. Histoire d'un préjugé médical : la salive comme remède contre les morsures venimeuses. *Gazette médicale du Centre* 1899, p.72.
- ◇ Ledouble A. Rabelais et l'acare de la gale. *Gazette médicale du Centre* 1899, p.156.
- ◇ Ledouble A. Descartes et les actions réflexes. *Gazette médicale du Centre* 1899, p.179.
- ◇ Ledouble A. D'où vient le mot sciatique ? *La Chronique médicale* 1899, p.405.
- ◇ Ledouble A. Rabelais et la découverte des spermatozoïdes. *La Chronique médicale* 1899, p.607.

- ◇ Ledouble A. Qu'entend-on par l'expression médecin d'eau douce ? *La Chronique médicale* 1900, p.477.
- ◇ Ledouble A. Le nez peut-il se déformer par suite de pressions exercées sur lui immédiatement après la naissance ? *La Chronique médicale* 1900, p.477.
- ◇ Ledouble, Anatole-F. Mémoires et rapports présentés au XIII^e Congrès international de médecine [section des sciences biologiques]. Nancy : impr. de Berger-Levrault, 1901, In-8°, 31 p., avec 20 dessins dans le texte de Danty-Collas. (p. 1-12 ; extrait de la *Bibliographie anatomique*, fasc.5, 1900) ; Quel est le mode de conformation le plus habituel des gouttières de la table endocrânienne de l'écaïlle de l'occipital humain qui contiennent les sinus postérieurs de la dure-mère ? (p.13-26 ; extrait de la *Bibliographie anatomique*, fasc.1, 1901) ; De la possibilité du développement dans l'espèce humaine du muscle oblique supérieur de l'œil des vertébrés inférieurs de l'ordre des mammifères (BNF FRBNF30770194).
- ◇ Ledouble A. Rapport sur les variations du système musculaire de l'homme. XIII^e Congrès international de Médecine de Paris 1900, *Comptes rendus du Congrès*, section des sciences anatomiques, p.30.
- ◇ Ledouble A. Quel est le mode de conformation le plus habituel des gouttières de la table endo-crânienne qui contiennent les sinus veineux postérieurs de la dure-mère ? XIII^e Congrès international de Médecine de Paris 1900, *Comptes rendus du Congrès*, section des sciences anatomiques, p.19.
- ◇ Ledouble A. Considérations sur l'apophyse orbitaire interne épineuse du frontal. XIII^e Congrès international de Médecine de Paris 1900, *Comptes rendus du Congrès*, section des sciences anatomiques, p.11.
- ◇ Ledouble A. La fossette torcularienne. XIII^e Congrès international de Médecine de Paris 1900, *Comptes rendus du Congrès*, section des sciences anatomiques, p.60.
- ◇ Ledouble A. De la possibilité du développement dans l'espèce humaine du muscle oblique de l'œil des vertébrés inférieurs à l'ordre des Mammifères. XIII^e Congrès international de Médecine de Paris 1900, *Comptes rendus du Congrès*, section des sciences anatomiques, p.15.
- ◇ Ledouble A. A propos des variations du système osseux chez l'homme. XIII^e Congrès international de Médecine de Paris 1900, *Comptes rendus du Congrès*, section des sciences anatomiques, p.58.
- ◇ Ledouble A. Anomalies de développement et conditions de prédispositions morbides. Revendication de priorité. XIII^e Congrès international de Médecine de Paris 1900, *Comptes rendus du Congrès*, p.620.
- ◇ Ledouble A. Des incisives des Léporidés, leur croissance physiologique illimitée et les conformations défectueuses qui peuvent en résulter pour elles. Association des anatomistes, Congrès de Lyon. *Comptes rendus de l'Association*, 1901, p.240.
- ◇ Ledouble A. Des variations des troncs de la convexité de la crosse de l'aorte de l'homme et principalement de la reproduction chez lui de la formule aortique de l'orang, du gibbon, des singes quadrupèdes et des carnassiers. Association des anatomistes, Congrès de Lyon. *Comptes rendus de l'Association*, 1901, p.242.
- ◇ Ledouble A. Discours prononcé, à Lyon, après le banquet qui, le 3 avril 1901, a suivi la clôture du Congrès de l'Association des Anatomistes - en vieux français. *L'Union libérale d'Indre-et-Loire*, n° du 11 mai 1901.

- ◇ Ledouble A. Où sont les restes de Rabelais ? *Chronique médicale* 1901, p.125.
- ◇ Ledouble A. Rabelais a été inhumé dans la nef ou le cimetière de l'ancienne église Saint-Paul, à Paris. *Chronique médicale* 1901, p.233.
- ◇ Ledouble A. Sur l'étymologie du mot Tachor ou Techor. *Chronique médicale* 1901, p.229.
- ◇ Ledouble A. Un des premiers stéthoscopes de Laennec. *Chronique médicale* 1901, p.236.
- ◇ Ledouble A. Balzac et l'occultisme. *Chronique médicale* 1901, p.270.
- ◇ Ledouble A. Napoléon et la légende de la croissance des poils après la mort (1^{re} partie). *Chronique médicale* 1901, p.402.
- ◇ Ledouble A. La peste de Marseille. Monseigneur de Belzunce et le chirurgien Guion. *Chronique médicale* 1901, p.900.
- ◇ Ledouble A. Le crâne et le cerveau de Pascal. *Chronique médicale* 1901, p.671.
- ◇ Ledouble A. Le poème la Nazeide de Béranger de Carpi et l'anagramme Alcofribas Nasier. *Chronique médicale* 1901, p.793.
- ◇ Ledouble A.F. *Etudes d'anatomie humaine, d'anatomie comparée et d'anthropologie* (Congrès des Sciences anatomiques de Lyon 1901). Tours, Imprimerie Tourangelle, 1902. 1 vol. (30 p.) : ill. ; 21 cm
- ◇ Ledouble A. Un certificat de Maître en chirurgie, 1793. France Médicale (Société française d'histoire de la médecine) 1902, p. 445-447.
- ◇ Ledouble A. Sillon temporo-pariétal externe. Association des anatomistes, Congrès de Montpellier. *Comptes rendus de l'Association*, 1902, p.204.
- ◇ Ledouble A. A propos d'un cas de communication de la fente sphénoïdale et du trou grand rond de l'alisphénoïde. Association des anatomistes, Congrès de Montpellier. *Comptes rendus de l'Association*, 1902, p.207.
- ◇ Ledouble A. Sur quelques variations des trous optiques. Association des anatomistes, Congrès de Montpellier. *Comptes rendus de l'Association*, 1902, p.209.
- ◇ Ledouble A. De redressement de la courbure à concavité inférieure et de l'état rectiligne de l'articulation temporo-pariétale. Association des anatomistes, Congrès de Montpellier. *Comptes rendus de l'Association*, 1902, p.204.
- ◇ Ledouble A. La fossette vermienne est-elle un stigmate anatomique du criminel-né ? *Bibliographie anatomique*, 1902.
- ◇ Ledouble A. Un pavillon d'anatomie. 2 sonnets. *Chronique médicale* 1902, p.202.
- ◇ Ledouble A. Les iconographies de Rabelais et la chronologie collée de Léonard Gaultier. *Chronique médicale* 1902, p.785.
- ◇ Ledouble A. Le chirurgien Mosclet et le tableau des pestiférés de Jaffa du baron Gros. *Chronique médicale* 1902, p.286.
- ◇ Ledouble A. Canutie et pilosisme. Les poils bicolores, les femmes à barbe et les hommes-chiens (en 4 parties). *La Dépêche du Centre et de l'Ouest* 1902, n° du 17/6, du 18/6, du 20/6 et du 21/6.
- ◇ Ledouble A. **Traité des variations des os du crâne de l'homme et de leur signification au point de vue de l'anthropologie zoologique**, avec une préface de M. le professeur Edmond Perrier, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine, directeur du Muséum d'histoire naturelle. Gr in-8 de 400 pages avec 118 dessins dans le texte, par M. Louis Danty-Collas. Paris, 1903. Ouvrage couronné par la

- Société d'anthropologie de Paris (rappel du prix Broca, médaille de bronze) et par la Société de biologie de Paris (prix Godard, 500 F). Accessible en ligne sur <http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?23041>
- ◇ Ledouble A. Un moyen commode d'administrer le sulfate de quinine aux enfants. *Journal de médecine et de chirurgie pratiques*, 1903, p.365.
 - ◇ Ledouble A. Deux points d'anatomopathologie du conduit auditif osseux. *La Presse oto-laryngologique belge* 1903, p.577.
 - ◇ Ledouble A. Les variations des os du crâne. *Revue scientifique* 1903 p.641.
 - ◇ Ledouble A. Le canal crânio-pharyngien chez l'homme. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1903, p.83.
 - ◇ Ledouble A. A propos du canal crânio-pharyngien. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1903, p.483.
 - ◇ Ledouble A. A propos de deux crêtes occipitales externes apophysaires. Association française pour l'avancement des sciences, Congrès d'Angers. *Comptes rendus de l'Association*, 1903, p.132.
 - ◇ Ledouble A. Rapport sur les variations des os du crâne chez l'homme. XIV^e Congrès international de Médecine de Madrid 1903. *Comptes rendus du congrès*.
 - ◇ Ledouble A. Fossette endo-frontale latérale humaine. XIV^e Congrès international de Médecine de Madrid 1903. *Comptes rendus du congrès*.
 - ◇ Ledouble A. Comment le tendon de l'oblique supérieur de l'oeil s'introduit-il, chez l'homme, dans l'anneau ostéo-fibro-cartilagineux qui lui sert de poulie de réflexion ? Quelle est la direction de cet anneau ? XIV^e Congrès international de Médecine de Madrid 1903. *Comptes rendus du congrès*.
 - ◇ Ledouble A. De la forme différente de la portion dure du conduit auditif externe dans la race blanche et dans les races américaines anciennes et modernes et principalement dans celles où la pratique de la déformation artificielle du crâne a été ou est encore en usage. XIV^e Congrès international de Médecine de Madrid 1903. *Comptes rendus du congrès*.
 - ◇ Ledouble A. A qui faut-il attribuer la découverte du canal qui donne issue hors du crâne à la corde du tympan ? Congrès international d'Histoire (de la Médecine) de Rome, 1903. *Comptes rendus du Congrès et France médicale* 1903, p.157-158.
 - ◇ Ledouble, Anatole-F. **Exposé des titres et des travaux du Dr Ledouble, candidat au titre de membre associé national de l'Académie de médecine.** Tours : Impr. de E. Arrault, 1903. In-4°, 30 p. (BNF FRBNF34169214 et FRBNF30770189).
 - ◇ Ledouble A. La crâniectomie et la microcéphalie. *Annales médico-chirurgicales du Centre*, 1903 p.177.
 - ◇ Ledouble A. Bossuet et Pasteur (en trois parties). *Chronique médicale* 1903, p.271, p.302 et p. 405.
 - ◇ Ledouble A. Pourquoi la neurectomie échoue-t-elle parfois dans la néuralgie du trijumeau dite tic douloureux de la face. *Annales médico-chirurgicales du Centre*, 1904 p.383.
 - ◇ Ledouble A. La maladie des Scythes. *Chronique médicale* 1904, p.128.
 - ◇ Ledouble A. Les portraits de Rabelais avec le portrait de Rabelais de la chronologie collée de Léonard Gaultier. *Chronique médicale* 1904, p.230.
 - ◇ Ledouble A. Un évêque médecin : Nicolas Sténon. *Chronique médicale* 1904, p.491.
 - ◇ Ledouble A. Le lobule sessile de l'oreille humaine considéré comme un signe de dégénérescence. L'oreille de Morel et Avicenne. *Chronique médicale* 1904, p.576.

- ◇ Ledouble A. et Dubreuil-Chambardel L. Note sur le processus rétromastoïdeus. 1^{er} Congrès fédératif international des Anatomistes, Genève. Comptes rendus de l'Association des anatomistes, 1905, p.117.
- ◇ Ledouble A. Le cheval à pieds fourchus de Jules César. *Chronique médicale* 1905, p.58.
- ◇ Ledouble A. Quelques mots languedociens dans l'œuvre de Rabelais. *Chronique médicale* 1905, p.283
- ◇ Ledouble A. L'os luz des Hébreux et la résurrection des corps. *Chronique médicale* 1905, p.306.
- ◇ Ledouble A. Une sainte barbue : sainte Wilgefort. *Chronique médicale* 1905, p.586.
- ◇ Ledouble A. **Traité des variations des os de la face de l'homme et de leur signification au point de vue de l'anthropologie zoologique.** Gr in-8 de 471 pages avec 163 dessins et schémas dans le texte par M. Louis Danty-Collas et une planche hors texte en photogravure. Paris, 1906. Accessible en ligne sur <http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?23669>
- ◇ Ledouble A. L'évolution des os de la face. *Revue scientifique* 1906, p.584.
- ◇ Ledouble A. Quelques considérations sur les variations des dents de l'homme. *Revue de stomatologie.* 1906, p.283.
- ◇ Ledouble A. Testaments originaux. Abandon par quelques individus de leur cadavre aux amphithéâtres d'anatomie. *Chronique médicale* 1906, p.93.
- ◇ Ledouble A. Napoléon et la légende de la croissance des poils après la mort (2^e partie). *Chronique médicale* 1906, p.264.
- ◇ Ledouble A. La chaise percée à la Cour et à la ville ; son rôle dans l'Histoire. *La médecine internationale* 1906, p.227-228.
- ◇ Ledouble A. La braguette de la cuirasse de l'armure de Bayard. *Chronique médicale* 1906, p.361.
- ◇ Ledouble A. Discours prononcé, le 8 juillet 1906, à l'hôpital Broca à Paris, à l'occasion de la remise d'une médaille et d'un livre d'or au professeur S. Pozzi. *La Gazette médicale du Centre* 1906, p.231.
- ◇ Ledouble A. Il n'y a pas de stigmates anatomiques de la criminalité. Lettre ouverte à M. le professeur Lombroso de Turin. *L'Union libérale d'Indre-et-Loire*, n° du 1^{er} septembre 1906.
- ◇ Ledouble A. Quelques contenances de Quaresmeprenant. *Revue des études rabelaisiennes.* 1906, p.250-263.
- ◇ Ledouble A (a). *Les criminels, les stigmates anatomiques de la criminalité et les théories criminalistes actuelles.* Leçons faites à l'École de médecine de Tours au mois de novembre 1906, recueillies, rédigées et publiées par M. Robert Lebas, prosecteur à l'École de médecine, interne à l'Hôpital général. Gr. in-8 de 31 pages. Tours, Imprimerie P. Salmon 19073.
- ◇ Ledouble A (b). Rabelais initiateur et précurseur de la méthode expérimentale. *Revue des études rabelaisiennes.* 1907, p.215.
- ◇ Ledouble A (c). *Origet.* Gr In-8 de 29 pages. Tours, 1907.
- ◇ Ledouble A(d). Comment fut décoré Brouardel ? *Chronique médicale* 1907 p.168.
- ◇ Ledouble A (e). Trois fils naturels de Napoléon I^{er} : le comte Léon, le comte Walewski, Gérard de Nerval. *Chronique médicale* 1907 p.646.
- ◇ Ledouble A. Un appareil antialcoolique ingénieux. *Tribune médicale* 1908. p.161.

- ◇ Ledouble, A.F. *Quelques considérations sur les doctrines de l'École anatomique tourangelle contemporaine*. Gr in-8° de 46 p, Tours 1908.
- ◇ Ledouble A. Rabelais artiste. Lettre au Dr. Mars. *Correspondant médical* 1908, n°329, p.7.
- ◇ Ledouble A. Le traitement de la sciatique par les injections extra-durales est quelquefois difficile ou impossible. *Annales médico-chirurgicales du Centre* 1910, p.429.
- ◇ Ledouble A. Le problème de la dépopulation en France. *Les Documents du progrès* 1910, p.205.
- ◇ Ledouble A. La pratique des sports est-elle bien comprise ? Avant de se livrer à des exercices musculaires plus ou moins violents, chaque homme ne devrait-il pas prendre l'avis de son médecin ? Les exercices physiques ne doivent-ils pas être soumis au contrôle du médecin au point de vue de l'Hygiène et même au point de vue thérapeutique ? *Les Documents du progrès* 1910.
- ◇ Ledouble A. La peur, comment la combattre ? *Les Documents du progrès* 1910.
- ◇ Ledouble A. Les réformes qui s'imposent dans l'enseignement de la médecine. *Avenir médical et Aurore médicale* 1910.
- ◇ Ledouble A. Rabelais a-t-il pris le titre de docteur avant d'en avoir le droit ? *Medicina*, 1910.
- ◇ Ledouble A. *Traité des variations de la colonne vertébrale de l'homme : et de leur signification au point de vue de l'anthropologie zoologique* : illustré de 120 dessins et schémas dans le texte dont 26 par le Professeur L.-H. Farabeuf et 94 par M. Louis Danty-Collas. Paris, Vigot Frères ; 1912. VII-543 p. Accessible en ligne sur <http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?25362>
- ◇ Ledouble, Anatole-F & Houssay, François. *Les Velus, contribution à l'étude des variations par excès du système pileux de l'homme et de leur signification au point de vue de l'anthropologie zoologique*, dessins par Louis Danty-Collas. Paris, Vigot frères ; (Tours, Imprimerie tourangelle), 1912. In-4° (250 x 170), IV-502 p., fig., pl. (BNF FRBNF32363391).
- ◇ Ledouble, Anatole-F. *Bossuet anatomiste et physiologiste* ; préface en vers par M. Horace Hennion. Paris, Vigot frères ; Tours, Impr. tourangelle, 1913. In-8°, XXII-305 p., pl., portraits. (BNF FRBNF32363390 et FRBNF36565635).

Léonard de Vinci : de l'anatomie à la peinture

Dominique Le Nen

Est-il possible de répondre à la question suivante : l'anatomie a-t-elle aidé Léonard de Vinci à peindre ? C'est du moins ce que l'on peut lire : « ... *les travaux plus récents... ont démontré avec évidence qu'il étudia la structure du corps humain, du cheval, des rochers et des arbres afin de mieux peindre et modeler des statues* »¹.

À la lumière de la littérature, de l'analyse de ses dessins et de ses notes, l'objectif de cet article est de faire un point précis sur cette question.

Si l'on se réfère à un tableau synthétique qui superpose la chronologie des travaux anatomiques de Léonard à celle de ses peintures (Tableau I)², une partie de son œuvre picturale précède son engouement pour le scalpel. Notamment, la seule œuvre véritablement « anatomique » de Léonard de Vinci, le *Saint-Jérôme*, datée de 1480-1482 et conservée au Vatican³, intervient avant ses premiers dessins anatomiques, qui eux sont datés de 1487-1489 (la Royal Collection de Windsor donne une fourchette plus large, de 1485 à 1490).

1 Brioist, Maccurdy, Servicen 2019 : 16.

2 Le Nen 2010 : 217.

3 Saint-Jérôme, 1482, Huile sur bois, 103cm x 74 cm. Inv. 40337. <https://m.museivaticani.va/content/museivaticani-mobile/fr/collezioni/musei/la-pinacoteca/sala-ix---secolo-xv-xvi/leonardo-da-vinci--s--girolamo.html#>

	Florence 1452-1482	Milan 1482-1499	Florence 1499-1506	Milan 1506-1513	Rome 1513-1516
Peintures	Saint-Jérôme 7	6	7	2	1
Planches	0	38	87	47	41
		↓		↓	
		Anatomie, proportion, mensurations 1487-1489		Myologie ++ 1510	

De même, depuis ses débuts à Florence jusqu'à Milan, qu'il quitte vers 1499, une intense activité artistique contraste avec le très faible recours aux dissections humaines ; c'est d'ailleurs à cette période qu'il dessine plusieurs planches consacrées à l'anatomie animale (pattes d'ours...). De cette période, il n'existe que quelques dessins concernant l'anatomie superficielle des membres, des coupes de jambe, des dessins du cou, d'os et de nerfs, pour la plupart inspirés, soit de l'observation sur le vivant, soit de théories médiévales et/ou d'anatomie animale (les lectures de ses prédécesseurs, comme Avicenne, Galien, Mundino dei Luzzi, et l'analogie homme/animal l'amènent à mélanger dans certaines planches des structures humaines et animales). Les dessins anatomiques à proprement parler artistiques de Léonard proviennent de sa seconde période florentine et de son séjour à Milan et Pavie, après le tout début du XVI^e siècle.

Parmi les sept œuvres qui lui sont sûrement attribuées pendant sa première période florentine (1452-1482) : le *Baptême du Christ* (1472-1475), *l'Annonciation* (1472-1475), la *Ginevra Benci* (vers 1476), la *Madone à l'œillet* (1478-1480), la *Madone Benoît* (1478-1482), le *Saint-Jérôme* (1480-1482), *l'Adoration des Mages* (1481), toutes ont été réalisées avant même ses premiers dessins de dissection. Seul le *Saint-Jérôme* révèle une anatomie de l'épaule et du cou, probablement inspirée de l'observation d'un homme cachectique.

L'étude du mouvement de prono-supination de l'avant-bras auquel il s'est fortement intéressé et que l'on retrouve en particulier en observant les gestes et attitudes des douze apôtres et du Christ de *La Cène* (1494-1498), relève de l'observation plus que de la dissection, car les travaux anatomiques de Léonard sur ce mouvement (RL19000v/RL19004r/RL19103v/RL12612r), datés de 1504 à 1510, sont bien postérieurs à l'œuvre de Milan. De même, quelques esquisses de visages, essentiellement pour *La Cène* - Barthélemy, Judas, Jacques le majeur et Simon - dévoilent l'anatomie d'un muscle, le sterno-cléido-mastoïdien, que l'on peut parfaitement identifier lors d'une rotation de la tête, d'un côté ou de l'autre. Le dessin le plus abouti, celui de Judas, dévoile en outre le muscle trapèze et la veine jugulaire latérale. Si ces éléments anatomiques sur des dessins qui datent d'environ 1494 attestent d'un intérêt particulier pour l'anatomie du cou, rien ne prouve qu'ils se basent sur une dissection, car l'observation sur un modèle vivant en donne une exacte représentation.

I. Du scalpel au crayon, de 1487 à 1499

Considérons plus en détail les dessins anatomiques précoces (avant 1500) afin d'y rechercher la substance même d'une possible source d'inspiration pour la peinture⁴.

◇ *Dessins d'anatomie de jambe superficielle*

Quelques études de jambes superficielles, datant des années 1485-1490, revêtues de leur peau et en station érigée, sont de toute évidence observées sur le vivant (RL 12632r/RL 12634r/RL 12638/RL 12620/RL 12637). Un dessin (RL 12637) alliant esthétique et musculature provient probablement aussi de l'observation d'un modèle vivant, qui représente d'après Martin Clayton, «... le genre d'exercice d'atelier qui aurait été commun à tout artiste ambitieux de la Renaissance, destiné à perfectionner le dessin, les compétences d'observation et la connaissance de la forme humaine de l'artiste⁵ ».

◇ *Dessins du cou*

Les premières planches de la tête et du cou datent de 1487. Deux d'entre elles, de profil, proviennent de l'observation, elles mettent en évidence des structures anatomiques superficielles : les muscles sterno-cléido-mastoïdien et trapèze. Des éléments profonds sont simplement suggérés, non identifiables (RL 12610/RL 12611).

4 Pour une étude complète de l'œuvre anatomique de Léonard de Vinci, se reporter aux ouvrages suivants : Sabachnikoff, Piumati (éd.) 1898 [Internet Archives 2018] ; Sabachnikoff, Piumati (éd.) 1901 [Internet Archives 2013] ; O'Malley, Saunders 1982 ; Le Nen 2019 ; Le Nen, Brioist, 2023.

5 D'après Clayton et Philo, 2018. <https://www.rct.uk/collection/search#/1/collection/912637/two-studies-of-a-standing-male-nude>



Fig. 1. Le cou

Planche 12609r/c 1485-1490/Royal Collection Trust/© His Majesty King Charles III, 2023

Attardons-nous sur la planche RL 12609r qui ne provient probablement pas d'une dissection humaine, comme le rapportent Martin Clayton⁶, O' Malley et Saunders⁷ (fig. 1).

Le dessin principal représente un mixte entre structures animales (l'os hyoïde et l'appareil laryngé ne sont pas humains⁸, et les proportions de l'étude au centre droit - visible uniquement à la lumière ultraviolette - suggèrent qu'un singe était le sujet de Léonard⁹) et observation sur un homme vivant (la veine jugulaire latérale et le sterno-cléido-mastoidien¹⁰). Une partie du muscle temporal passe profondément dans l'arcade zygomatique et, à l'arrière du cou,

6 D'après Clayton et Philo 2012, no. 4. <https://www.rct.uk/collection/search#/1/collection/912609/recto-the-neck-verso-a-perspective-view-of-the-apse-of-a-church>

7 O'Malley, Saunders 1982 : 108.

8 Clayton, Philo, *Ibid.* 2012. Pour O'Malley, Saunders 1982, le larynx aurait pour origine le mouton : 108

9 Clayton Philo, *Ibid.* 2012.

10 O'Malley, Saunders 1982 : 108.

le muscle trapèze est réduit à deux « cordes » pour dévoiler les muscles plus profonds tels que le splénius (méthode de « transparence » qu'adoptera très souvent Léonard). En bas à droite de la planche se trouve une tête et un cou du type de ceux dessinés habituellement par Léonard. Le muscle sterno-cléido-mastoidien est à nouveau proéminent.

◇ *Dessins de nerfs du bras et de la jambe*

Précocement, Léonard a été intrigué par les nerfs et leurs rôles. S'il disséqua l'animal, essentiellement à cette période précoce, c'est pour mieux comprendre un des mystères de la vie : l'influx nerveux. Ses études sur les nerfs auxquels il consacre quelques planches, toutes datées entre 1485 et 1490, ont été réalisées pour la plupart sur l'animal, en particulier le singe.

Planche 1 (fig. 2)

Une planche majeure (RL 12613v / 1485-1490) contient un schéma commenté de la moelle épinière qui éclaire sur le rôle que Léonard destine aux nerfs et qui envoie plusieurs messages.

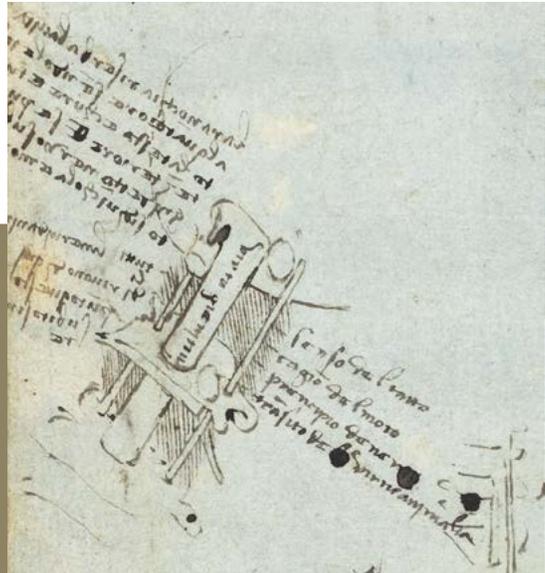


Fig. 2.
Schéma de la moelle épinière
Détail de la planche 12613v / c 1485-1490/
Royal Collection Trust/© His Majesty King
Charles III, 2023

Léonard écrit en regard de la mœlle épinière : « pouvoir générateur » [« *virtù genitiva* » *it.*], car il pensait, à la lecture de prédécesseurs, en particulier Hippocrate, que celle-ci avait un rôle dans la formation de la semence masculine qui était ensuite véhiculée par les vaisseaux jusque dans les testicules¹¹. Pour Léonard, les nerfs véhiculent « l'esprit animal ». Au niveau des canaux vertébraux, où cheminent les artères vertébrales, Léonard dessine un « tube dural » hypothétique supposé pour lui véhiculer les « esprits animaux », du cerveau aux nerfs. Ce « tube dural » transmet le « *Sens tactile. Cause du mouvement. Origine des nerfs. Transmission des forces animales* » et agit comme une sorte de réservoir pour le flux et le reflux des esprits animaux dans les nerfs périphériques supposés creux. Dans ce feuillet, pour valider cette démonstration, il en vient alors à évoquer une expérience sur la grenouille :

La grenouille continue de vivre quelques heures encore après que lui ont été enlevés sa tête, son cœur, et tous ses boyaux. Et viens-tu à piquer sa mœlle épinière, elle se convulse instantanément et meurt. Tous les nerfs des animaux dérivent de là [mœlle épinière] : est-elle piquée, ils meurent instantanément¹².

Si ce schéma de la mœlle se situe au sein d'une planche où sont représentés des jambes et un bras, ce n'est pas un hasard ; et s'il dessine un bras et deux jambes en les simplifiant sous la forme d'un squelette entouré de nerfs, c'est sans aucun doute afin d'illustrer son propos. En effet, l'action des nerfs, sensitifs et moteurs, est destinée à la fonction de locomotion pour la jambe et de préhension pour la main. Les membres sont représentés à côté d'une démonstration anatomique comportant le squelette entouré de nerfs ; le caractère court de l'humérus et la longueur des os de l'avant-bras sont en faveur d'une origine simiesque du dessin anatomique, ce qui est confirmé par O'Malley et Saunders en 1982¹³ (Fig. 3 a et b).

11 O'Malley, Saunders 1982 : 352.

12 Ibid. : 352.

13 Ibid. : 352.

Fig. 3. Les os et les nerfs du bras et de la jambe

a. Planche 12613v /c 1485-1490/Royal Collection Trust/© His Majesty King Charles III, 2023



b. Détail de la planche 12613v /c 1485-1490/Royal Collection Trust/© His Majesty King Charles III, 2023

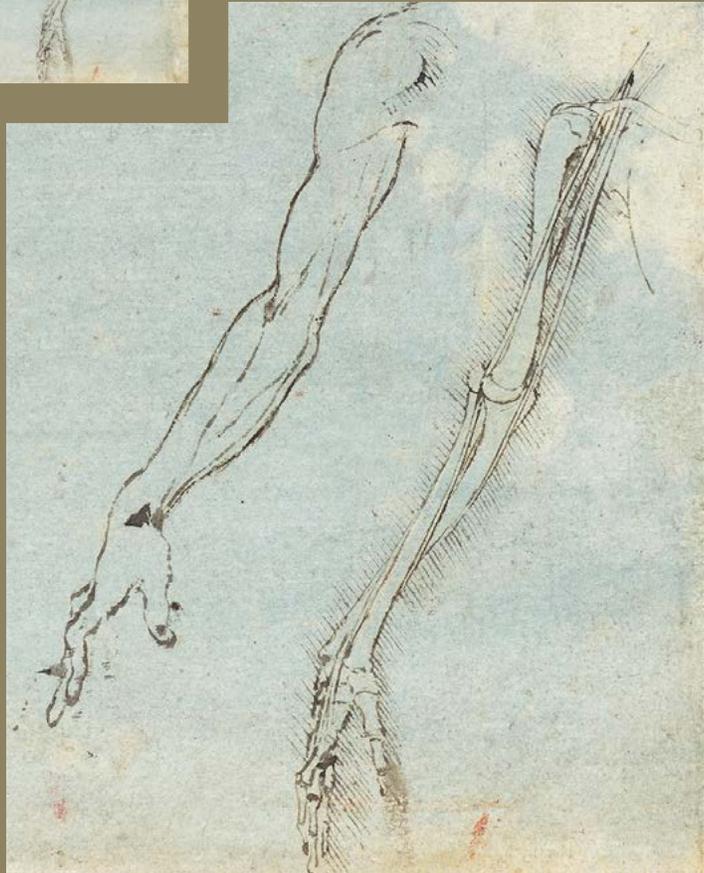


Planche 2

Dans une autre planche (RL 12613r), la plupart des études anatomiques concernent les os et les nerfs du bras. Elles sont basées sur la dissection d'animaux et Léonard n'a pas essayé d'ajuster les proportions à celles d'un humain¹⁴. L'humérus court, épais et fortement incurvé évoque un chien ou un autre quadrupède¹⁵. La main en bas à droite est étiquetée comme étant celle d'un jeune singe (il écrit en effet sous la main : *mano di scimmia*), et montre cinq doigts égaux, chacun avec le même nombre d'os. Particulièrement intéressé par la moelle épinière en tant qu'élément essentiel de la vie, qui contient des circuits neuronaux pouvant fonctionner indépendamment du cerveau, il replace ici l'expérience sur la grenouille. Le grand dessin au centre de la feuille représente les organes thoraciques et certains organes abdominaux de ce qui semble être un porc¹⁶.

14 D'après Clayton, Philo, 2012, no. 3. <https://www.rct.uk/collection/search#/1/collection/912613/the-bones-and-nerves-of-the-arm-recto-studies-of-the-nervous-system-verso>

15 *Ibid*

16 *Ibid*

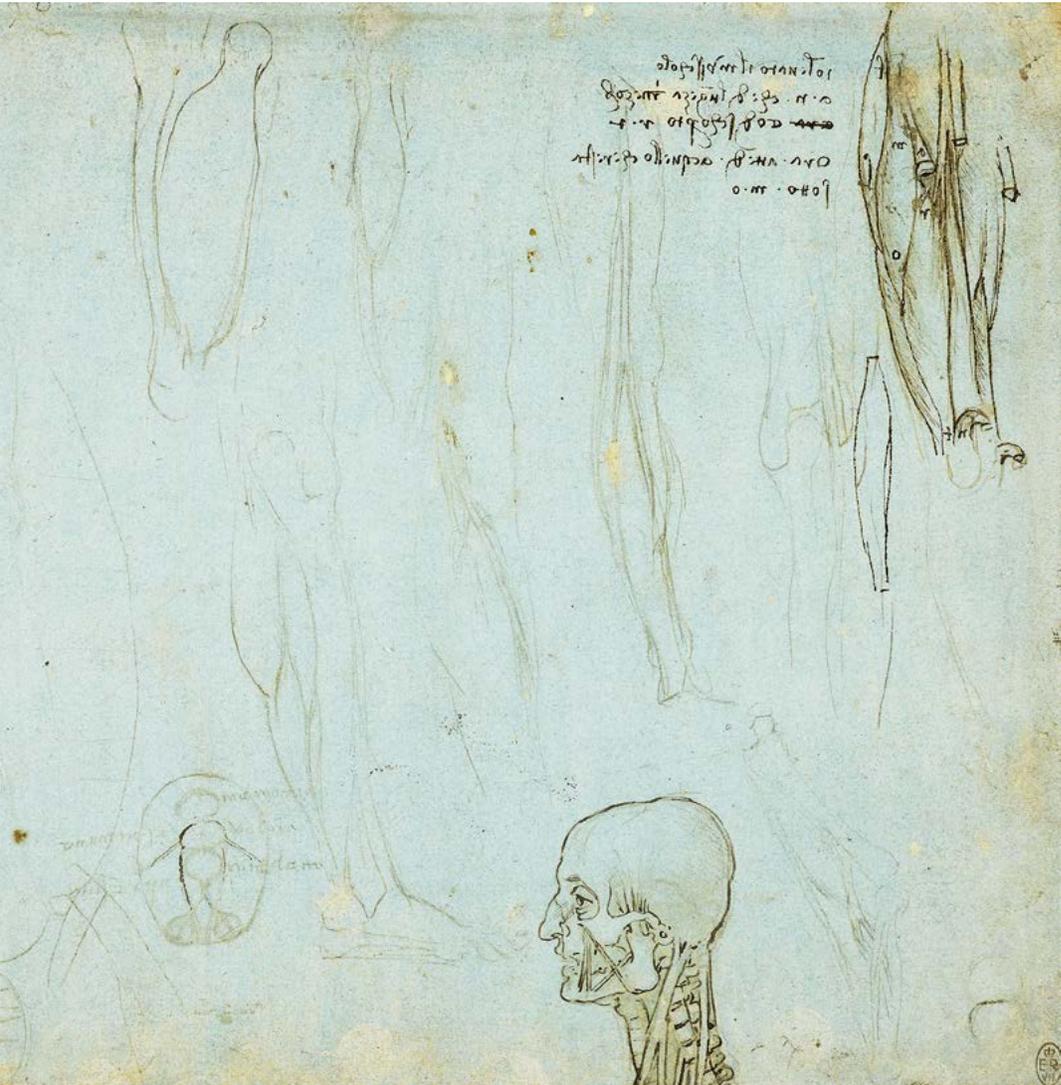


Fig. 4.

Les muscles et les nerfs de la jambe et la tête
Planche RL12626/c 1485-1490 /Royal Collection Trust
© His Majesty King Charles III, 2023

Planche 3 (fig. 4)

Dans cette planche (RL12626), huit études anatomiques d'une jambe d'homme surplombent deux têtes, dont l'une de profil vers la gauche, montre le crâne et les os du cou ; l'autre tournée vers la gauche, montrant le sommet de la colonne vertébrale ; une coupe du crâne vue de dessus, avec les différentes facultés



inscrites. L'étude en haut à droite, renforcée à la plume et à l'encre, représente la face antérieure de la cuisse avec les muscles *sartorius* et *gracilis* dessinés comme des moignons au sommet de la cuisse et du genou. Une partie des muscles adducteurs et du *quadriceps*, le nerf et les vaisseaux fémoraux ont aussi été exposés. Une note accompagne ce dessin : « J'ai soulevé le muscle a n [*sartorius*] qui mesure un demi-braccio [30 cm - le plus long muscle du corps humain] et j'ai découvert le r t [*rectus femoris*]. Maintenant, occupez-vous de ce qui se trouve en dessous du m o [*vaste latéral*] ». Ce dessin et cette note constituent probablement la première preuve de dissection humaine dans les recherches anatomiques de Léonard¹⁷. Les autres preuves sont plus tardives, après le début du XVI^e siècle.

La majeure partie du reste de la feuille est remplie d'études de la jambe, principalement en pointe de métal délavée, avec un accent particulier sur les branches du nerf fémoral. Dans les études au centre droit et à l'extrême gauche, on peut voir le nerf sciatique se diviser en nerf tibial sur la ligne médiane de la jambe et en nerf fibulaire commun sur le côté¹⁸.

En bas à droite se trouve une étude de la tête et du cou, avec des portions du muscle temporal indiquées et le trapèze et le sterno-cléido-mastoïdien réduits en largeur pour la clarté du diagramme. Dans le croquis en bas à gauche, le trapèze est réduit à une paire de fils se rencontrant en un grand «V» inversé à l'arrière du crâne, mais semble se déplacer vers l'avant du cou¹⁹.

17 D'après Clayton, Philo, 2012, n 5 <https://www.rct.uk/collection/search#/1/collection/912626/the-muscles-and-nerves-of-the-leg-and-head>

18 *Ibid*

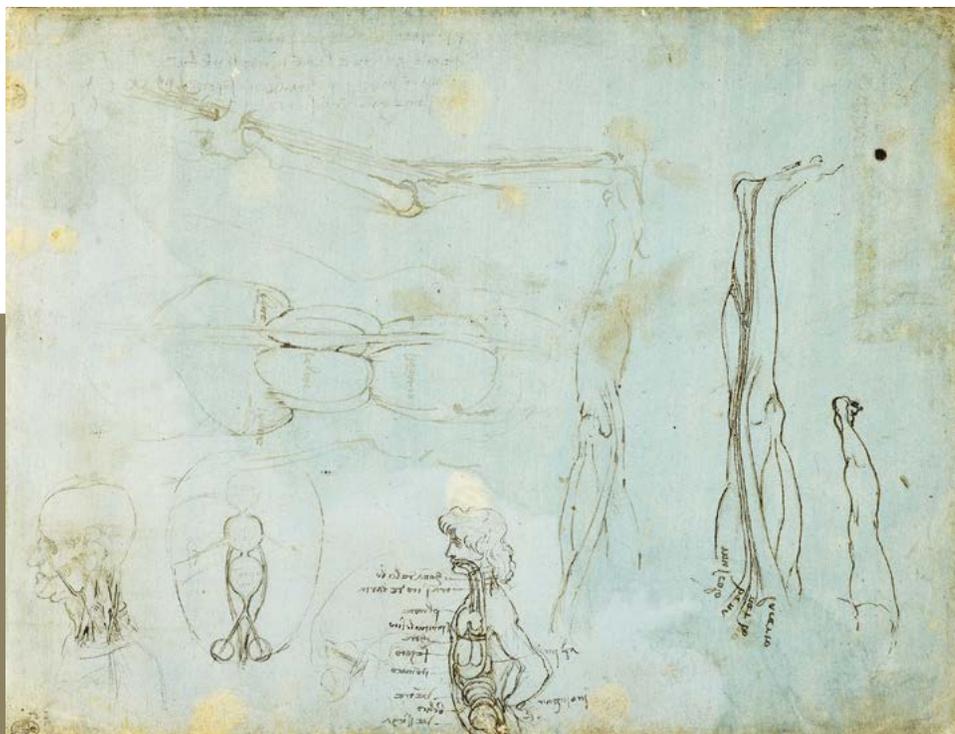
19 *Ibid*

Planche 4 (fig. 5)

Dans cette planche (RL 12627 r / 1485-1490), il s'agit essentiellement de trois études de jambes humaines, l'une vue de dos, l'autre de profil, dessinée et légendée par Léonard (*Lacerto, nervo, vena, musculo*), la troisième est montrée de face, avec les muscles indiqués ; comme dans les autres planches précédentes, des nerfs (le plexus lombo-sacré et le nerf sciatique) et leurs relations avec les os du membre inférieur. Un jeune homme de profil à gauche est dessiné avec ses organes digestifs ; une tête de profil montrant les muscles et les os ; une section de crâne ; les os d'une jambe enfin une vue de face des organes digestifs.

Fig. 5. Études anatomiques diverses

Planche RL 12627 r / c 1485-1490 /Royal Collection Trust/© His Majesty King Charles III, 2023



◇ *Coupes de jambe*

Une planche précoce (RL 12627v), qui date de 1487, sans légende, est visiblement le résultat de la coupe en tronçons d'une jambe humaine ; au préalable, les mensurations sur un dessin précèdent cette dissection. Une autre planche (RL 12617 r / 1485-1488) du même type et de cette même période, sans légende non plus, représente huit dessins de la jambe d'un homme, dévoilant les muscles, les tendons et les veines ; également, une section de jambe près de la cheville, montrant toutes les parties, muscles, os, etc. La plupart des études de cette planche se consacrent à la distribution des nerfs périphériques et semblent être dessinées à partir du singe et les résultats projetés sur des silhouettes humaines²⁰ (fig. 6).

◇ *Synthèse*

En synthèse, aucun des dessins anatomiques de Léonard de Vinci de sa première période florentine et milanaise ne semble avoir été une source d'inspiration pour les œuvres peintes -

²⁰ O'Malley, Saunders 1982 : 348.



Fig. 6.

Anatomie de la jambe et autres études
Planche RL 12617 r / c 1485-1488

Royal Collection Trust/© His Majesty King Charles III, 2023

à une période où son intense activité artistique compte plus de la moitié de ses productions picturales -, en dehors de ceux qui relèvent de l'observation sur le vivant. Et même le *Saint Jérôme*, dont l'observation du cou pourrait faire penser qu'il dérive de dissections, ne révèle aucune structure anatomique profonde ; les éléments représentés ont probablement été inspirés de l'observation d'un homme malade ou cachectique.





II. Lien entre anatomie et peinture chez Léonard

Pourtant, si l'anatomie n'a pas forcément aidé Léonard de Vinci à mieux peindre, des rapports étroits existent entre anatomie et peinture²¹, et lui-même incite le peintre et le sculpteur à connaître l'anatomie - mais quelle anatomie, j'y reviendrai.

Chez Léonard, il y a peu de différences entre sa façon de peindre et celle de produire un feuillet anatomique.

...il se laissait pénétrer par ses observations et portait sur la feuille sous forme d'un trait peu fixe... ses hésitations, puis après réflexion décidait analytiquement d'une ligne sûre avant de réintroduire la complexité du vivant en peinture par le sfumato et dans ses dessins anatomiques par un fondu des contours faisant largement place aux ombres et aux hachures²².

Dans ses feuillets anatomiques, il associe dissection et biomécanique, dissection et mouvement, dissection et fonction, pour aboutir à une adéquation la plus exacte possible entre l'anatomie et le geste dessiné, comme entre le réalisme de l'attitude empruntée par le modèle et le rendu final, préambule indispensable pour lui à la représentation picturale. La biomécanique a son équivalent dans sa peinture, au travers du relief musculaire certes, mais davantage au travers du mouvement, ou devrais-je dire, des mouvements, qui prennent chez Léonard différents aspects : il anime des formes apparemment inertes par la rencontre des ombres et de la lumière, de courbes et de droites ; par l'ajout de personnages animés de mouvements, et en particulier de changements de position entre le visage et le corps ; par des postures bien étudiées des personnages, ce qui suppose une ou plusieurs phases d'observation préalables. Le mouvement aboutit dans sa main à l'animation.

Léonard considère avec une même méthode l'anatomie et la peinture en ce qui concerne le rôle des « éléments » qui constituent un ensemble. Il voit avec le

21 Se reporter à : Le Nen 2010 ; Le Nen : 2008.

22 Brioist, citant Daniel Arasse, in Le Nen 2007 : 8.

même regard le corps ou le tableau, fait d'éléments, de détails, qui appartiennent à un tout. Dans son esprit, comme chaque organe est conçu pour aboutir au fonctionnement du corps dans une parfaite harmonie, chaque personnage dans une scène doit occuper la place qui convient le mieux pour l'équilibre de l'ensemble du tableau ou de la fresque ; ce qui nous renvoie à l'habitude de Léonard de considérer la globalité des choses par l'étude du détail.

En *maestro*²³, il incite les jeunes peintres, notamment dans les textes du traité de la peinture - *Trattato della pittura* -, publié quelques années après sa mort, à apprendre l'anatomie, enseignant qu'elle est le préambule à toute composition picturale de l'homme, et que le peintre qui possède la connaissance anatomique peut comprendre et donc représenter de manière adaptée. Pour Léonard, l'absence de connaissances anatomiques, en particulier celles de la myologie, conduit certains peintres à trop exagérer l'apparence de ces structures dans le dessin ou la peinture, à tomber dans le piège du stéréotype :

Le peintre doit nécessairement, afin de bien savoir mettre les membres dans les attitudes et gestes que peuvent faire les nus, connaître l'anatomie des nerfs, des os, des muscles et des tendons, pour connaître, dans les différents mouvements et efforts, le nerf ou le muscle qui en est responsable. C'est eux seulement qu'il soulignera et grossira, et aucunement les autres, comme font beaucoup d'artistes qui, voulant passer pour de grands dessinateurs, font leurs nus ligneux et sans grâce, qui paraissent, à les voir, plus sacs de noix que surfaces humaines, plus bottes de radis que nus musclés²⁴.

Néanmoins, le terme « anatomie » n'est retrouvé que dans trois passages du traité de la peinture, du moins dans la traduction française, et seulement deux fois dans l'original italien²⁵. Si Léonard écrit que le peintre doit connaître l'anatomie des os, des nerfs et des muscles, il n'en dit pas davantage, et surtout, il ne précise pas si cette connaissance se fonde sur l'homme ou l'animal, il n'enjoint pas non plus les peintres à disséquer, par contre il incite sans cesse à observer, plus que regarder, la morphologie externe du modèle,

23 Le Nen 2023 : 117-132.

24 Léonard de Vinci. *Traité de la peinture* [Trad. Keller] 1977 : 143-144.

25 *Ibid.* : 5, 10, 50.

des muscles contractés et d'autres au repos - il connaît par exemple la notion d'agonistes et d'antagonistes.

Paradoxalement, s'il prône une bonne connaissance anatomique, nous avons vu qu'il s'avère très sobre en termes de détails anatomiques dans ses peintures, contrairement à Michel-Ange qui disséqua pour connaître ce qui se cache sous la peau et qui révèle sur les voûtes de la chapelle Sixtine cet attachement à l'anatomie musculaire de l'Homme. Il la montre, il en joue ! Dans sa pensée, la beauté est avant tout masculine ! Citons aussi Antonio Pollaiuolo, célèbre peintre florentin, qui représente dans *Le Combat d'hommes nus*, non pas ce qu'il voit dans le modèle vivant, ou peut-être d'après un *modello* - modèle en cire ou en terre cuite -, mais ce qu'il sait être sous la peau et qu'il veut mettre en valeur, sous la forme de musculatures aux modelés un peu trop contrastés (fig. 7).

Fig. 7.
Combat d'hommes nus. Vers 1460-1470. Antonio del Pollaiuolo.
Réf. 6813LR/Recto. Département des Arts graphiques.
Musée du Louvre, dist. RMN-Grand Palais – Photo A. Dequier



Léonard de Vinci s'inscrit dans la lignée directe du théoricien de la peinture Leon Battista Alberti qui prône, dans son *De pictura*, daté de 1435, la nécessité pour le peintre non seulement de regarder le corps humain, mais d'en connaître l'intériorité. Pour Alberti, le peintre ou le sculpteur doit s'efforcer de deviner quels sont, sous la peau, les constituants du corps. Selon ses préceptes, la représentation commence à partir du squelette pour aller jusqu'en surface, base de sa célèbre méthode de composition, partant des processus de création artistique. Cette méthode consiste à ...

trouver en imagination la place des os, puisque ces derniers, n'étant pas flexibles, occupent toujours une place déterminée. Puis on doit attacher en leur lieu les nerfs et les muscles, et enfin, en dernier lieu, donner aux os et aux muscles leur vêtement de chair et de peau²⁶.

Car pour Alberti :

de même qu'il faut, avant que de mettre un vêtement sur un corps, l'esquisser nu, pour ensuite le couvrir et draper d'étoffes, de même si tu peins une figure nue, tu dois au préalable mettre en place et les os et les muscles que tu cacheras ensuite sous les chairs et la peau...de manière à laisser comprendre où se trouve les muscles²⁷.

Le passage suivant de Léonard découle directement de ce précepte :

Premièrement. Figure d'abord les deux os de la jambe, depuis le genou jusques au pied, puis montre les premiers muscles qui naissent sur ces deux os, et continue ainsi, en mettant un muscle sur l'autre, en autant de démonstrations variées qu'il y a de degrés dans leurs superpositions ; et tu agiras de même, jusqu'à ce que tu aies terminé un côté ; et ainsi pour quatre côtés intégralement, avec le pied entier, car il se meut au moyen des tendons issus des muscles de la jambe²⁸. (RL 19017r, 1510)

Dit autrement, c'est l'anatomie interne du corps qui conduit à la forme externe, la morphologie est expliquée par la composition intérieure. Ainsi, la peau est moulée par les muscles et interstices, les muscles sont eux-mêmes moulés par le squelette. Prenons le cas du muscle deltoïde qui souligne le galbe de l'épaule. Ce muscle est plat et c'est la forme de la tête de l'humérus sur laquelle

26 Alberti, *De pictura*. (éd. Allia) 2007 : 51.

27 *Ibid.* : 51.

28 O'Malley, Saunders, 1982 : 188.

il se moule qui donne cet aspect de « galbe » deltoïdien. Et lorsque Léonard écrit : « Dans chaque démonstration dessine toute l'étendue des nerfs, dont les contours extérieurs indiqueront la forme du corps²⁹ », c'est encore l'anatomie interne qui explique la morphologie extérieure.

Suite à Alberti, que Léonard a lu, rares sont les artistes, du moins dans la première moitié du XVI^e siècle, qui s'essayent à placer le squelette et les muscles avant d'habiller de peau leurs figures. Le dessin préparatoire de Raphaël pour *La Mise au tombeau* du Palais Borghèse en est un magnifique exemple³⁰ ; il y en a d'autres, attribués à Michel-Ange, Alessandro Allori, Bartolomeo Passarotti...

Ce que décrit Alberti est le préambule de ce que l'on dénomme « l'anatomie artistique », décrite par Richer³¹ comme « une science des formes extérieures et des rapports qui existent entre elles et les parties profondes. Elle a pour but de renseigner l'artiste sur la cause des formes extérieures du corps humain, soit au repos, soit dans les divers mouvements ». Dans l'œuvre finale de *La Cène*, nous l'évoquions plus haut, les éléments anatomiques du cou de Judas sont inapparents, à moins qu'ils n'aient contribué à modeler la forme du cou, en accord avec les préceptes de Leon Battista Alberti et de Richer, pour lesquels les formes extérieures sont expliquées par les causes internes. Domenico Laurenza, grand spécialiste de Léonard de Vinci, écrit lui-même : « L'anatomie artistique consistera en une composition de l'intérieur vers l'extérieur : les os, d'abord, puis les muscles, enfin la peau. La procédure a été développée et standardisée par les académies artistiques du XVI^e siècle³² ». Cette notion, fondamentale, différencie la vision des artistes de l'Antiquité, qui sculptent le modèle, ne cherchant qu'à représenter ses formes externes, alors que la Renaissance voit naître une préoccupation des artistes pour ce que le corps dissimule, ou plus exactement un désir de comprendre ce qui explique les formes externes.

29 *Ibid.* : 334.

30 Raphaël, *Étude pour la mise au tombeau*. Plume et encre sur fusain, British Museum, Londres.

31 Richer 1890 :VII

32 Laurenza 2021 : 85

- ◇ **Dominique Le Nen**
Professeur émérite des universités.
dominique.lenen@wanadoo.fr

BIBLIOGRAPHIE

- ◇ Alberti L.B., *De pictura*. Éd. Allia, 2007.
- ◇ Brioist P., Maccurdy E., Servicen L., *Carnets De Léonard de Vinci*, Paris, Gallimard, 2019.
- ◇ Clayton M., Philo R., *Leonardo da Vinci : A Life in drawing*, Londres, 2018.
- ◇ Clayton M., Philo R., *Leonardo da Vinci : Anatomist*, Londres, 2012.
- ◇ Laurenza D., *Leonardo and Michelangelo anatomists, a comparative study*, In Frank Zöllner, Johannes Gebhardt, *Paragone. Leonardo in comparison*, Petersberg, éd. Michael Imhof, 2021.
- ◇ Leonardo da Vinci, *I manoscritti, Della reale biblioteca di Windsor, Dell'Anatomia Fogli A*, Teodoro Sabachnikoff, Giovanni Piumati, Paris, Rouveyre éd., 1898 [Internet Archives 2018].
- ◇ Leonardo Da Vinci, *I manoscritti, Della reale biblioteca di Windsor, Dell'Anatomia Fogli B*. Teodoro Sabachnikoff, Giovanni Piumati, Turin, Roux Et Viarengo éd., 1901 [Internet Archives 2013].
- ◇ Léonard De Vinci. *Traité de la peinture*, Trad. André Keller, Paris, Jean De Bonnot, 1977.
- ◇ Le Nen D., *L'anatomie au creux des mains, au confluent des sciences et de l'art*, Paris, Ed. L'harmattan, 2007.
- ◇ Le Nen D., « Le mouvement chez Léonard de Vinci, de l'anatomie à la peinture », *Mémoires de l'Académie nationale de chirurgie* 2008, 7 (1), p. 13-20.
- ◇ Le Nen D., *Léonard de Vinci, anatomiste visionnaire*, Paris, Ed. L'harmattan, 2010.
- ◇ Le Nen D., *Léonard de Vinci, L'aventure anatomique*, Paris, Epa Hachette, 2019.

- ◇ Le Nen D., Brioist P., *Léonard de Vinci et l'anatomie, la mécanique de la vie*. Catalogue de l'exposition *Léonard De Vinci et l'anatomie, la mécanique de la vie*, Château du Clos-Lucé, Paris, Éd. Skira, 2023.
- ◇ Le Nen D., « Léonard De Vinci, Un Maestro ? », *Les Cahiers du cercle Nicolas Andry*, Montpellier, Ed. Sauramps Medical, 2023, p. 117-132.
- ◇ O'Malley C.D., Saunders J.B., *Leonardo da Vinci on the human body*, New York, Gramercy Books, 1982.
- ◇ Richer P., *Anatomie artistique. Description des formes extérieures du corps humain*, Paris, Éd. Plon, 1890.

SITOGRAPHIE

- ◇ Royal Collection <https://www.rct.uk/>
- ◇ Leonardodigitale.com <https://www.leonardodigitale.com/sfoglia/disegni-anatomici/0001-r/>
- ◇ Le Nen D., Représentations des muscles et du mouvement chez Léonard de Vinci et Michel Ange, *Les carnets d'histoire de la médecine*, sous la direction de Vons J. et Velut S. novembre 2022 https://med.univ-tours.fr/medias/fichier/carnets-d-histoire-n-1_1669904850355-pdf?ID_FICHE=457440&INLINE=FALSE

CATALOGUE

- ◇ *Le Saint-Jérôme de Léonard de Vinci, un chef-d'œuvre inachevé*, Catalogue de l'exposition au Château du Clos-Lucé, Paris, Beaux-Arts Éditions, 2022.



PUBLICATIONS
RECHERCHE

MADemoiselle LE DOCTEUR HENRI VERNEUIL

Pierrette Caire-Dieu

docteur en médecine, psychiatre honoraire

Lors de recherches sur l'une des premières Françaises docteur en médecine¹, nous avons relevé à plusieurs reprises dans les journaux de l'époque, mention d'une certaine *Mlle le Dr Henri Verneuil*, docteur à Paris en 1869 ou 1870. Intrigante identité, femme au prénom masculin, pionnière oubliée de la médecine ? Il était tentant d'explorer.

Une brillante conférencière, un aimable docteur, un parcours sinueux

Au cours de l'année 1877, le quotidien *Le Temps* annonce plusieurs conférences données par *Mlle Henri Verneuil, docteur-médecin*, dans une salle parisienne, le 22 avril : *Le Cerveau, la Mémoire au point de vue anatomique, psychologique et physiologique* ; le 11 mai : *Les Sociétés anciennes et l'Europe actuelle* ; le 20 novembre : *Les Systèmes en Médecine. L'Homœopathie devant la Science*.

Le 10 mars 1879, *La Gazette des Femmes, Revue du progrès des femmes* annonce : « Mlle Henri Verneuil, docteur en médecine, a pris pour sujet de sa conférence : *La souffrance n'est pas une loi naturelle*, thèse qu'elle a soutenue avec une science profonde ». Deux articles du même journal apportent quelques précisions sur la personne et sur son activité médicale :

Le docteur Henri Verneuil qui est, on le sait, une jeune femme puissamment intelligente, parlant plusieurs langues, vient de faire à Vichy une série de conférences médicales fort suivies ; elle a vivement intéressé ses auditeurs avec ses recherches scientifiques sur le cerveau. L'aimable docteur a repris à Paris ses consultations (10 octobre 1879).

¹ Caire Dieu 2020 : 1-19.

Mlle Henri Verneuil, docteur en médecine de la Faculté de Paris, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'elle vient d'installer son cabinet de consultation, 16, grande rue de Passy, à Passy-Paris. Le savant docteur traite toutes les affections en général. Les asthmatiques et catarrheux, dont il s'est occupé spécialement durant ces dernières années, pourront continuer à recevoir leurs soins par le traitement myologique. Dans les opérations chirurgicales et autres cas difficiles, Mlle Verneuil se fera assister par les célébrités de notre faculté. La maison est installée de façon à pouvoir disposer de chambres pour les dames qui désireraient venir de la province à Paris pour se faire traiter (10 décembre 1879).

Le 16, Grande rue de Passy, emplacement de l'ancien *Hôtel de la Folie* démoli en 1890² (Fig. 1) abrite alors une maison de santé chirurgicale et d'accouchement où Mlle Henri Verneuil aurait donc consulté.

Le 10 mars 1881, la même *Gazette* annonce que cette « jeune femme fort distinguée, fort savante [...] vient d'être choisie comme directrice d'une nouvelle maison de convalescence et de santé établie au château de Plessis-Lalande près Villiers-sur-Marne (Seine-et-Oise) ». Dans les dépendances de ce château de Plessis-Lalande, un Institut hydrothérapique avait été créé en 1864 par le docteur Louis Fleury (1810-1872)³. Très endommagé lors de l'occupation prussienne de 1870-1871, ce lieu de soins subit plusieurs transformations après le décès du docteur Fleury en 1872. Le domaine ayant été mis en vente à

2 Mar 1895 : 65-67.

3 Auburtin 1867 : 5-10 ; Huet et Canda 2003 : 64-76.

Fig. 1 Mar Leopold.
Dessin « Ancien Hôtel de la Folie
(Démoli en 1890) » Communications
écrites. L'ancien Hôtel de La Folie.
*Bulletin de la Société historique
d'Auteuil et de Passy*. Paris, 1895,
tome II, pp.65-67 [ill. de p. 66].
[https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/
bpt6k6503146p/f10.item](https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6503146p/f10.item)



l'audience des criées du tribunal civil de Corbeil du 27 Juillet 1881, il est difficile de penser que Mademoiselle Verneuil ait pu diriger bien longtemps cette maison de santé.

La même année en date du 22 décembre, dans un article intitulé « Femmes docteurs en médecine » *Le Radical*, annonce avec enthousiasme : « Aujourd'hui [...], Mlle Verneuil est la principale collaboratrice de l'Institution Rama, pour jeunes filles, à Bourg-la-Reine », et reprend ses différents *faits d'arme*, une thèse « qui a mis en émoi tout l'Institut » soutenue en 1869 -ce qui en ferait la première doctoresse en France -, une pratique de la médecine et de la chirurgie en Angleterre, à Paris et à Vichy, des conférences médicales et scientifiques, la publication de pas moins de huit ouvrages -dont les titres ne sont hélas pas précisés. Ce pensionnat laïque (Fig. 2 et 3) situé au n°5, rue du Chemin de fer à Bourg-la-Reine, actuelle rue René Rœckel, a été fondé en 1878 par Jean Rama et sa femme Émilie⁴, qui en est la directrice. Le couple, libre-penseur aux idées féministes, est secondé par cinq institutrices et un licencié ès-sciences qui logent sur place, ainsi que par *Mlle Verneuil*, cette *dame docteur en médecine de la Faculté de Paris*. Dans un ouvrage récent, Berchon⁵ s'interroge sur cette Mlle Verneuil, qui n'est « pas connue des

4 Maitron 2008 et 2020.

5 Berchon 2019 : 75-110

Fig. 3 Immeuble actuel photo personnelle.
Collection personnelle

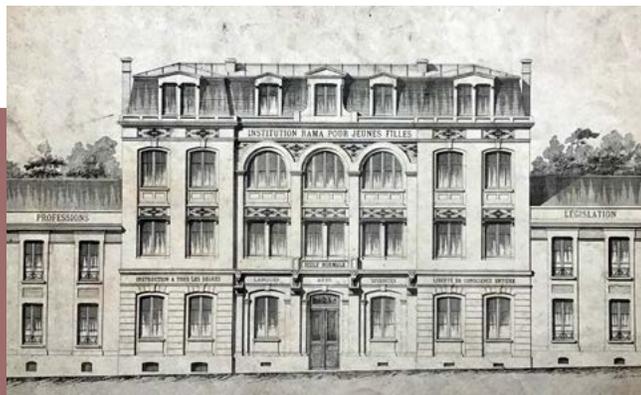


Fig.2 Institution RAMA pour jeunes filles - dessin autographe H Lange.
édition Henri LANGE coll personnelle

historiens des femmes médecins. [...] sa présence à l'Institution Rama est bien mentionnée dans trois sources : le compte rendu du Congrès de la Libre pensée de 1880, l'article du *Radical* de 1881 et le compte rendu des débats du Conseil départemental de l'Instruction publique de 1883 ».

Le 25 mars 1882, *La Gazette des Femmes*, toujours admirative, publie cette information sensationnelle : « Nous apprenons, sans nous en étonner, que Mlle Henri Verneuil, docteur en médecine de la Faculté de Paris, se prépare à l'agrégation », ajoutant un amical : « Tous nos vœux, mademoiselle ». Avant-même la fermeture de l'Institution Rama en 1885, Mlle Verneuil s'installe à Paris, comme nous l'apprend *Le Phare de la Loire* le 7 mai 1884, dans un article qui révèle sa nouvelle spécialisation, que l'on a appelée plus tard la neuro-psychiatrie :

Traitement spécial des maladies du cerveau. Le docteur Henri VERNEUIL, en traitant les cerveaux malades, n'a pas la prétention d'en résoudre tous les problèmes : il en est d'insolubles. Il n'a pas, non plus, l'intention d'établir une concurrence aux maisons d'aliénés, les fous furieux n'étant pas présentables dans un salon de médecine ; mais il a du moins la certitude de guérir tous ceux chez qui les débuts d'une de ces terribles affections sont inquiétants et peuvent amener, par suite de négligences ou de maladroits tâtonnements, une folie véritable. Le docteur n'est point de l'opinion de ceux qui prétendent qu'un fou est à tous égards un homme bien portant. Un fou est un très grand malade qui nécessite des soins tout spéciaux. Une folie ne se localise pas dans une partie quelconque du cerveau ; le sang, le système nerveux, le mode d'assimilation, le genre des occupations, tout peut concourir à ébranler l'équilibre d'un cerveau. Le Docteur peut enregistrer de nombreux cas de guérison, dus entièrement à son vigoureux traitement d'ensemble. Consultations tous les jours de 1 heure à 5 heures, rue Lamennais 7. près des Champs Elysées.

La voici donc installée dans les beaux quartiers, rue Lamennais dans le 8^e arrondissement, lieu d'exercice confirmé par le Guide Rosenwald dans ses éditions de 1887 à 1894 -avec la mention : « Agr. » pour les années 1893 et 1894-, qui précise sa spécialité : « *Mal. du cerveau* »⁶. *L'Almanach-annuaire des médecins et des pharmaciens... pour Paris, les départements, l'Algérie et les colonies* donne cette même adresse de 1887 à 1889. Puis, en 1895 et 1896, le Rosenwald la situe à « Billancourt 1 rue du Hameau (Seine) ».

6 Guide Rosenwald 1887-1896.

◇ *Une drôle de thèse*

Dans son numéro du 10 octobre 1881, *la Gazette des femmes* annonce à la «Une» avoir reçu de Mlle Henri Verneuil, «docteur en médecine, la seconde édition de sa thèse : *Le Cerveau. Les maladies du cerveau dans leur rapport avec l'organisme* », imprimée à Vichy⁷ (Fig. 4). «La première édition a paru en 1869 », est-il précisé sur la couverture de l'ouvrage, ce qui présuppose une soutenance de thèse antérieure à 1870.

Le 10 décembre 1881, le même journal propose une liste des *premières femmes françaises médecins* alors en exercice, au premier rang desquelles «Mlle Henri Verneuil, médecin en chef de la maison de santé de Plessis-Lalande (Faculté de Paris, 1870) ». Cette liste fut reproduite dans d'autres journaux, jusqu'en 1889. La date déclarée de réception au doctorat surprend : les femmes n'ont été autorisées à s'inscrire à la Faculté de médecine de Paris qu'en 1868, et les deux premières diplômées sont, le 15 juin 1870 l'Anglaise Elizabeth Garrett (1836-1917) et le 23 juillet 1871 l'Américaine Mary Putnam (1842-1906) venues achever leurs études en France.

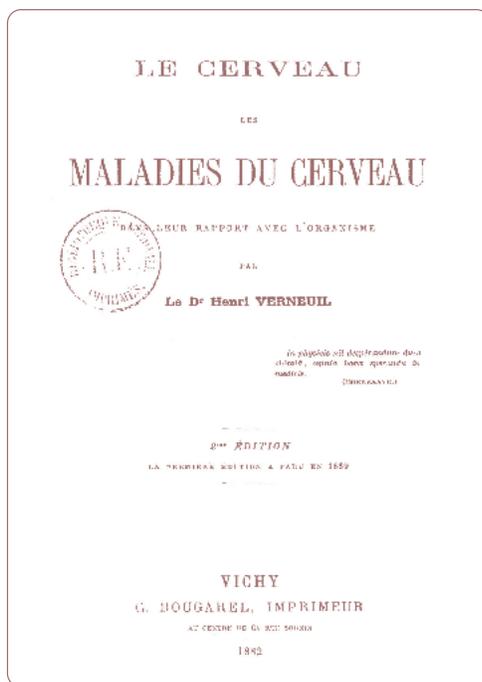


Fig. 4 Thèse : *Le cerveau, les maladies du cerveau dans leur rapport avec l'organisme* (2^e édition) / par le Dr Henri Verneuil..., 1882 : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k55022097>

⁷ Verneuil 1882.

La prétendue thèse porte en exergue une citation attribuée à Herman Boerhaave (1668-1738), médecin, botaniste et chimiste néerlandais, célèbre pour ses *Aphorismes* : *in physicis nil desperandum duce chimia, omnia bona speranda in medicis*.⁸ S'agit-il de donner un gage de sérieux et d'érudition, pour faire pendant à la phrase conclusive et grandiloquente de cette étude : « Souhaitons que la physique et la chimie restent les deux auxiliaires de la médecine, et qu'appuyée sur ces bases inébranlables, elle marche résolument et à grands pas vers l'immortalité ! » ?

Ni dédicace, ni remerciement à ses maîtres. Le Dr *Henri Verneuil* met d'emblée le lecteur en garde de façon peu académique :

Je préviens que je m'écarterai autant que possible des conventions d'école, car je veux être moi-même et obéir à mon originalité propre. [...] Je ne m'engagerai pas dans les impasses d'une érudition somnolente et filandreuse (p. 6).

Elle se veut concise mais ambitieuse, puisque prétendant « dire du cerveau tout ce qui s'y rapporte en évitant les longueurs et les inutilités » (p. 6). Le fond comme la forme éveillent les soupçons, en dépit de références à des médecins de renom tels que Philippe Pinel, Esquirol, François Leuret, Étienne Georget. On comprend qu'elle a des notions de clinique et d'anatomie, dit débattre avec des confrères, pratiquer des trépanations... La folie l'intéresse :

J'ai fait quelques autopsies de cerveaux d'aliénés et je n'y ai jamais trouvé de caillots ; je n'y ai pas trouvé non plus d'inflammation suppurative. Je dirai même que je n'ai pas trouvé, à l'état anatomique, une cause apparente d'un état de folie (p. 14).

8 D'après le professeur hollandais Nolte Roeland, sur le mur du hall du Laboratoire de Chimie Organique d'Utrecht figure cet adage de Boerhaave : *In Physicis nil desperandum est chimica duce ; omnia bona ab hac speranda esse in Medicis*.

et elle suggère une étiologie : la folie serait

probablement le résultat d'un déséquilibre et un appauvrissement partiel de la substance par suite de l'appauvrissement du sang lui-même » (p. 14). Et les affections exagérées, les manies, les passions frénétiques, tout le côté didactique de nous-même enfin, repose exclusivement sur la sensibilité. Une dispersion ou une accumulation fluidique outre mesure dans un côté quelconque du cerveau suffisent pour déterminer des folies (p. 31).

Quant à l'intelligence, elle dépend non pas du poids du cerveau mais de sa densité, qui

doit se reconnaître au regard. Lorsque le regard est brillant ou tranchant, l'intelligence est claire et nette ; lorsqu'il est limpide l'intelligence est paisible ; lorsqu'il est lumineux et profond, il dénote le génie (p. 33).

Des considérations naïves donc, et inconvenantes, lorsqu'elle dénonce *l'impudence de Monsieur le docteur Gall* et de ceux qui, à sa suite, *ont enfourché la dada des localisations* cérébrales tels qu'Alfred Vulpian, Gustave Dax et Paul Broca. Et de railler : « Que l'on aille donc voir, si, chez le perroquet, la faculté de parler se trouve aussi dans la troisième circonvolution gauche. » (p. 15).

Le ton employé finit par nous convaincre de la supercherie, la supposée thèse n'en est pas une et cette *réédition* n'est qu'une astucieuse tentative de légitimer un titre usurpé : la prétendue qualification de médecin de Mlle Henri Verneuil n'est qu'une imposture. Ce que confirme l'absence de thèse portant ce titre ou soutenue par une personne du nom de *Verneuil* dans les *Tables des thèses soutenues à la Faculté de Médecine de Paris* en 1869 et en 1870⁹. La première Française à avoir obtenu le grade de docteur en médecine reste donc Madeleine Brès [1842-1921], en 1875.

⁹ *Tables des thèses soutenues à la Faculté de Médecine de Paris*, en 1869, et en 1870. Paris, A. Parent, 1870 et 1871.

◇ *Les grandes fièvres à travers les découvertes*

En 1888, notre pseudo-doctoresse publie un nouvel ouvrage médical, *Les grandes fièvres à travers les découvertes (Pathologie interne et Pathologie générale)*¹⁰ dont la dédicace, « À la mémoire de Vulpian. Cher et révérend Maître, Vous avez pendant longtemps présidé nos travaux, c'est à vous que je dédie ces lignes », est inattendue : l'autrice n'avait pas été très respectueuse envers ce maître dans sa « thèse ». Ici encore des considérations scientifiques côtoient des avis péremptaires assez puérils. Peu amène à l'égard de certains de ses « confrères », elle salue, non sans ironie, « leur part de peines et d'études » mais ne veut pas « s'en laisser conter par quelques vieilles rengaines » (p. 35). Contre la typhoïde, dont elle se vante de n'avoir jamais « perdu un malade » (p. 40), elle propose un traitement alliant évacuation énergique, acide citrique à haute dose, diète complète et ventilation constante pour « neutraliser le miasme ». Les ravages du typhus, « compagnon de la misère, des privations et des fatigues excessives » sont illustrés de façon douteuse : « Les pèlerins musulmans, ces naïfs crétins, tombant parfois comme des mouches en traversant le désert » (p. 42). Pour la variole, s'étant fait expliquer la vaccine, elle s'y oppose tout net : « pour ma part, je ne me laisserai inoculer rien du tout. » (p. 55). La scarlatine (p. 67), dont elle a eu à soigner, avec succès, deux jeunes filles dans une institution (p. 74), probablement celle de Rama, est combattue par des sinapismes, un gargarisme, une ventilation constante. Dans la méningite, il faut employer les grands moyens :

Faire raser la tête du patient et l'envelopper d'un immense vésicatoire. On peut encore badigeonner à l'huile de croton tiglium¹¹, établir une suppuration et l'entretenir pendant six à huit jours. Diète complète, boissons acidulées, lavements onctueux, sinapismes, badigeonnages sur le rachis au collodion élastique [...] Il faut que l'attaque soit vigoureuse dès le début. (p. 96-97).

¹⁰ Verneuil 1888.

¹¹ Utilisé en friction ou en pommade comme vésicatoire, employé entre autres dans la folie, cf. Caire 2019 : 28.

On retrouve le Dr Verneuil citée à l'audience du 17 juillet 1888 du Tribunal correctionnel de la Seine (9^e chambre) où est jugée, par défaut « Fille Marie-Madeleine Schickelé, 44 ans [sic] [dite Dr Verneuil] [...] pratiquant la médecine à Billancourt (Seine), rue du Hameau, n^o1 », pour exercice illégal et ce, en ayant pris le titre de docteur en médecine¹². La loi du 19 ventôse an XI (10 mars 1803) en vigueur lors de cette affaire impose l'obtention du diplôme pour exercer la médecine (art. 35) et punit l'usurpation du titre de docteur (art. 36). La « *filles Schickelé* », ayant contrevenu à ces deux articles, est condamnée à 500 francs d'amende. Le jugement indique que la prévenue a été citée à plusieurs reprises sans comparaître, mais ne précise ni comment ni par qui elle a été dénoncée.

Les jours qui suivent, plusieurs journaux publient les lettres vindicatives qu'elle avait adressées au Préfet de la Seine, au Commissaire de police de Boulogne et au Préfet de police, qui éclairent sur sa personnalité :

Monsieur le préfet, Il y a quelques jours, un homme se présenta chez le brigadier Schneider, route de Versailles et lui dit : «Envoyé par la préfecture de police, je dois me renseigner sur les malades que le docteur Verneuil soigne dans ce pays». On le conduit chez Mme L... que j'avais opérée, et la voilà qui, sans défiance, enfourche le dada de la reconnaissance et énumère mes malades guéris. C'est aujourd'hui seulement que j'appris l'équipée de messieurs du Palais.

Messieurs, voilà trois ans qu'ils me persécutent ; certains de mes confrères en sont scandalisés. [...] Je désire seulement que vous fassiez entendre à M. le préfet de police qu'il a seulement la surveillance des... et des tripots, en attendant que je les ferme. Il n'a pas à s'inquiéter des honnêtes femmes, lesquelles sont très mal protégées par des pervers de leur sorte [...].

Si les persécutions continuaient malgré vous et moi, il y aurait sous peu rapport détaillé au conseil d'Etat.

Lorsque les drôles et les faquins sont en gaité, je dépose plume et scalpel et j'écris philosophiquement sur mon tableau noir : «jusques à quand, oh Catilina!..» Il y a vingt-sept ans que je suis à Paris. Élève du Collège de France, mon premier livre date

12 Archives de Paris, Registre des Minutes de jugements, DIU6 308.

de 1866 et il y a longtemps que j'écris, professe, moralise, fais des conférences et suis comme tout le monde. Aujourd'hui, les abominables crétins se permettent ce que nul ne s'est permis à mes débuts.

Crapulisme des temps ! Vous devez comprendre mon indignation. Je ne m'en excuse donc pas.

Pour vous, croyez-moi bien vôtre, Dr Henri Verneuil. (lettre adressée au Préfet de la Seine, publiée dans *Le Droit*, Journal des tribunaux du 19 juillet 1888.)

Le 20 juillet, *Le Cri du peuple* révèle que la *dame Schichelé* [sic] a répondu au commissaire de police de Boulogne qui la priait de produire son diplôme : « Monsieur, Par ordre de M. le préfet de police, j'entends ne vous montrer rien du tout. Je suis rassasiée de vos impertinences et vous défends de vous occuper de moi. Le docteur Henri de Verneuil. » [sic]. Au préfet de police elle écrivait :

Monsieur, Le commissaire de Boulogne a réuni plusieurs familles dont je suis le médecin, pour leur lire une longue pancarte, venant de vous, dans laquelle il est spécifié que je n'ai ni le droit d'exercer la médecine, ni celui de donner des coups de bistouri.

Est-ce que vous me prenez pour Nana Choubin, la créature de tous les drôles ? Celle-là, vous savez, qui a tout fait, excepté la médecine. Je pratique depuis 1870 (médecine et chirurgie) et je pratiquerai partout, aussi longtemps que cela me plaira, ne vous en déplaise. Mais puisque vous vous intéressez à moi [...] je veux même vous initier à mes opérations : il y a cinq jours, j'ai fait un trépan et j'ai empoché cinq cents francs. La semaine prochaine, je ferai l'opération d'un lipôme [sic]. Vous plairait-il d'y assister ? J'ai appris, en outre, que vous faites relever mes ordonnances ; est-ce que vous m'avez demandé la permission de le faire ? Je vous ordonne, Monsieur, de changer votre pancarte [...] Avant huit jours, s'il ne m'est pas donné satisfaction, je déposerai une plainte contre vous, à la Chambre des députés ; le pays saura ces fourberies d'un autre âge, etc., etc. Je vous hais cordialement, Dr Henri Verneuil (*Cri du peuple*, id. p. 3).

Elle adressa à la magistrature des lettres plus inconvenantes encore, et l'article du *Cri du peuple* précise : « Cette correspondance indiquant une exaltation digne d'attention, un médecin aliéniste a été commis à l'effet d'examiner l'état mental de la dame Schichelé ; mais elle a formellement refusé de se soumettre à l'examen. »

Mlle le Dr Verneuil, qui a le sens de la formule, ne manque donc pas d'audace ; son langage irrévérencieux est assez cocasse. Est-elle convaincue de son bon droit ou veut-elle gagner du temps ? Elle fait opposition de ce jugement le 16 octobre 1888¹³. Ne se présentant pas plus pour soutenir son opposition, celle-ci est déclarée nulle et non avenue et la peine est confirmée. On notera qu'elle bénéficie d'une certaine mansuétude, car d'après l'article 36 de la loi, elle encourait 1.000 francs d'amende pour usurpation du titre de docteur en médecine.

S'est-elle acquittée de son amende et, surtout, a-t-elle cessé d'exercer ? Non puisque, trois ans plus tard, la chronique se poursuit. *Le Petit journal du 3 décembre 1891* informe que :

M. Goron, chef de la sûreté, a envoyé hier matin à Boulogne deux de ses agents pour mettre en arrestation Mlle Schickelé qui sous le nom de docteur Henri Verneuil exerce illégalement, bruyamment surtout, la médecine à Boulogne et à Billancourt. Mlle Schickelé avait été appelée à comparaître devant le juge d'instruction à Paris, mais elle n'avait répondu à cette convocation que par des injures ; les deux agents n'ont pu mettre en état d'arrestation Mlle Schickelé qui se cache depuis qu'elle est poursuivie par la police.

Le 25 janvier 1892, *la Gazette des Hôpitaux* dit sa satisfaction dans un article portant le titre *Exercice illégal de la médecine* :

Nous devons adresser toutes nos félicitations au Conseil général des Sociétés médicales des arrondissements de Paris et à leur président, pour la ténacité et la vigueur avec lesquelles ils poursuivent l'exercice illégal de la médecine à Paris. C'est grâce à leur intervention énergiquement persistante que le Parquet s'est décidé à poursuivre Mme X... qui, sous le nom de Dr Verneuil, exerçait illégalement la médecine dans la banlieue de Paris. La 10^e chambre correctionnelle vient de condamner, par défaut, Mme X... à un an d'emprisonnement et à 500 francs d'amende. Si les tribunaux montraient toujours la même sévérité et si les Sociétés médicales faisaient toujours preuve de la même énergie et de la même persévérance, l'exercice illégal de la médecine serait près de disparaître, au moins dans ses formes les plus préjudiciables à notre profession et les plus dangereuses pour la sécurité publique.

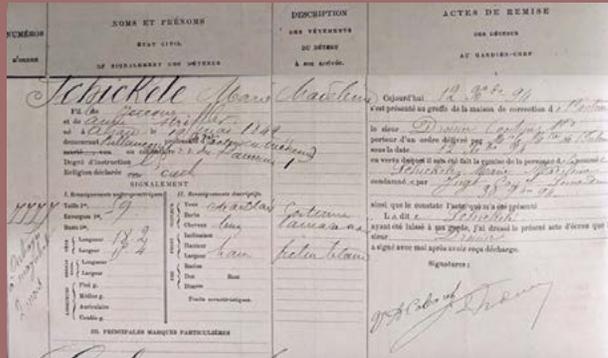
13 Archives de Paris, Registre des Minutes de jugements, DIU6 314

En marge du registre d'écrou, il est noté qu'elle est libre penseur, et célibataire. Transférée à la prison de Nanterre¹⁶ (Fig. 6), elle est libérée le 23 janvier 1895 après avoir purgé sa peine et acquitté son amende, elle aussi réduite à 200 fr, belle indulgence pour une récidiviste.

Cette sanction ne la fait pourtant pas renoncer à son activité illicite puisqu'un non-lieu est prononcé le 27 juillet 1895, un autre le 29 avril 1898¹⁷, probablement pour des plaintes non suffisamment étayées.

À GAUCHE

Fig. 5 Registre d'écrou Prison de Saint Lazare 1894 Archives de Paris : cote D2Y12 164



À DROITE

Fig. 6 Registre d'écrou Prison de Nanterre 1894 Archives départementales des Hauts de Seine pour Nanterre : cote D2Y8 20.

Épilogue...

Dix ans plus tard, en 1908, les poursuites reprennent. Le dossier d'appel¹⁸ livre des pièces de procédure permettant de suivre cette affaire exemplaire par la manipulation de la contrevenante et la difficulté à faire appliquer la loi.

Le docteur Joy de Boulogne, dans une lettre datée de mars 1908, adressée au docteur Dardignac, secrétaire général du syndicat professionnel des médecins de Boulogne et Billancourt, réitère sa plainte contre la pseudo-doctoresse (il avait, dit-il, déjà écrit au Procureur en 1898). « C'est, je crois, le

16 Archives départementales des Hauts-de-Seine, D2Y8 20

17 Archives de Paris, Répertoire des rôles DIU6 5643 et DIU6 5661

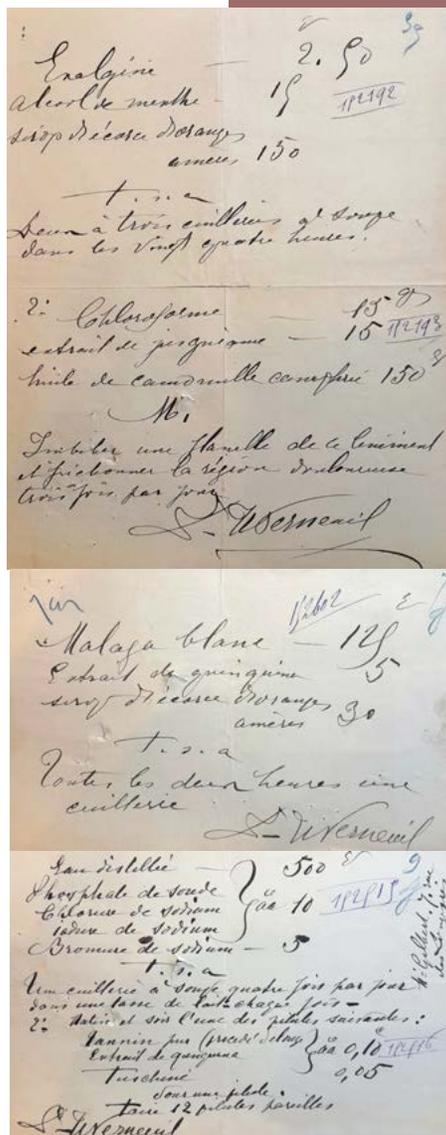
18 Archives de Paris, Cour d'appel dossier de procédure correctionnelle D4U9 191

bon moment de faire agir le syndicat, et on ne retrouvera peut-être pas de sitôt une aussi belle occasion, puisque en ce moment se poursuit une enquête sur l'exercice illégal ». Il joint des ordonnances signées Verneuil prélevées chez une patiente.

Le 13 juin 1908, Dardignac, agissant en son nom propre et comme secrétaire général dudit syndicat signale les faits au Procureur de la République, fournit lettres et ordonnances (Fig.7), et demande que cesse l'abus : « Depuis longtemps cette dame sans aucune qualité, exerce illégalement la médecine et pour donner plus d'importance aux ordonnances faites par elle, ne craint pas de prendre le nom d'un de nos princes de la science (Dr Verneuil) »¹⁹. Mais, personne ne sait exactement où elle loge : elle se déplace au domicile des patients.

Le 3 novembre 1908, elle est arrêtée au 134, rue de Billancourt à Boulogne (Fig. 8) et conduite au dépôt de la Préfecture de police²⁰. Le lendemain, elle est inculpée puis remise en liberté après sa comparution, pendant laquelle elle avoue les faits sans faire

Fig. 7
Diverses ordonnances signées Henri Verneuil, dossier de procédure en appel (1908-1910) Archives de Paris : cote D4U9 191.



19 Il s'agit du professeur Aristide Verneuil [1823-1895], docteur à Paris en 1852, chirurgien des hôpitaux, membre de l'Académie de médecine, sans lien avec cette demoiselle.

20 Archives de Paris, Écrou de la Préfecture de Police D2Y9 52

Fig. 8 PV d'arrestation 3 nov 1908 dossier de procédure *Ibid.*

36
7

PREFECTURE DE POLICE
1^{re} DIVISION - 2^e BUREAU
SECTION N^o

ARRONDISSEMENT
S^e Seine

COMMISSARIAT DE POLICE
DE LA
CIRCONSCRIPTION
DE
BOULOGNE
N^o 865

PROCES-VERBAL

Exécution
d'un
mandat d'amener
et
de *Schickelé*
Marie, Madeleine
inculpée
d'exercice illégal
de la médecine

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

*L'an mil neuf cent huit
le trois novembre*

NOUS, *Bugeie Philipon*
Commissaire de Police des Communes de la Seine, plus
spécialement chargé de la Circonscription de ~~BOULOGNE~~
S^e Seine Officier de Police Judiciaire, Auxiliaire
de Monsieur le Procureur de la République,

Envoyons au Dépôt
de la Préfecture de Police pour
être tenue à la disposition
de Justice la *qu*:

Schickelé, Marie
Madeleine, 88 ans, née à *Mutzig*
(Alsace) le 19 mai 1842 de *Jean*
Jacques et *Marie Anna Striffler*,
célibataire, demeurant à
Boulogne (Seine) 134 rue
de *Pillancourt*, dite *Docteur Vermeil*;
arrêté ce jour sans
les circonstances énoncées au
rapport ci-joint des *Troquetiers*
Sauvède et *Joubert*,

En vertu du mandat
d'amener ci-joint, en date du
2 septembre 1908, de
Monsieur Louis Perr, Juge
d'Instruction au Tribunal civil
de la Seine. Le four. de Police,
Philipon



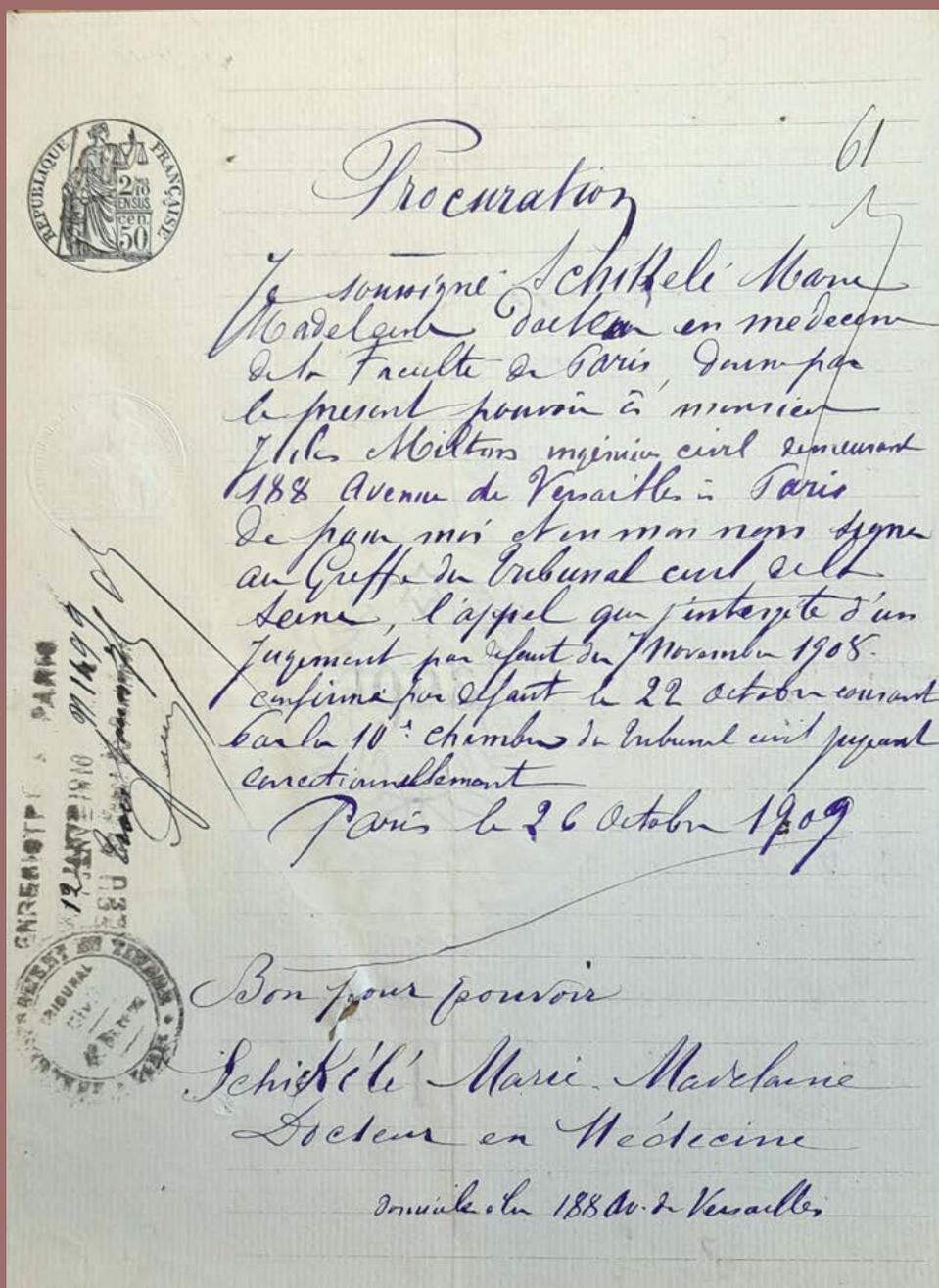
preuve du même irrespect qu'autrefois, et avec une habile nuance :

Je reconnais que jusque il y a cinq six mois j'ai exercé la médecine et cela pendant 37 années. **Je ne soigne pas les gens, je les examine et délivre des ordonnances.** J'ai fait de la médecine en 1907 et un peu dans les premiers mois de 1908. Je reconnais également que je signe mes ordonnances du nom de Dr Verneuil qui est mon nom de plume. Je reconnais en outre que toutes les ordonnances qui sont au dossier et que vous me représentez ont été faites par moi.

Je n'ai pas besoin d'avocat. Je n'exerce plus la médecine et je pars pour Mutzig ma ville natale dans quelque temps.

Dans son réquisitoire définitif du 13 novembre 1908, le Procureur demande son renvoi devant le tribunal de police correctionnelle pour exercice illégal de la médecine avec usurpation du titre de docteur en médecine selon les articles 16, 18, 19 de la loi du 30 novembre 1892. Assignée à comparaître le 27 novembre, elle est condamnée à 500 francs d'amende par défaut : elle aurait pris la fuite en Allemagne. Après avoir été mise en demeure sans succès, elle fait l'objet le 25 juillet 1909 d'un ordre d'incarcération de 4 mois, réduit de moitié en raison de son âge, 67 ans, et finit par être arrêtée le 21 septembre 1909. Entendue par le juge, Mlle Schickélé, demeurant désormais 16, rue Paul Bert à Boulogne, forme opposition du jugement de novembre 1908 et s'engage à comparaître le 22 octobre 1909. Mais elle ne se présente pas, est déboutée de son opposition et reste condamnée. Dès le 26 octobre, elle donne procuration (Fig.9) au sieur Milton Jules, chez qui elle demeure maintenant 188, avenue de Versailles à Paris, pour interjeter appel, ce qu'il fait le 12 janvier 1910. Assignée à comparaître, elle est de nouveau absente le 3 novembre 1910 à l'audience de la cour d'appel : l'amende de 500 francs est confirmée. Est-elle repartie à Mutzig? Sa trace se perd ensuite.

Fig. 9 Lettre manuscrite de procuration de Mlle Henri Verneuil au sieur Milton Jules.
Dossier de procédure *Ibid.*



Qui est Marie-Madeleine Schickélé alias le Dr Henri Verneuil ?

Les actes judiciaires donnent quelques renseignements sur les origines de Marie-Madeleine Schickélé et de sa famille -dont le patronyme est très répandu en Alsace-, complétés par son acte de naissance et les recensements de 1846 à 1880²¹ de sa ville natale. Elle est née à Mutzig (Bas-Rhin) le 19 mai 1842²². Sa famille, catholique, habite 70, rue Haute, Quartier Nord. Fille de Jacques Schickélé, vigneron, et de Marie-Anne née Striffler²³, elle est l'aînée de six enfants, dont la seconde décède en bas âge. Ses parents meurent tous deux en 1891 dans cette ville. À partir de 1861, elle ne figure plus dans les recensements, ce qui coïncide avec sa probable installation à Paris : en 1888, elle écrit y être « depuis 27 ans ». Qu'est-elle venue y faire? Il était peu courant à cette époque qu'une jeune fille de 19 ans se déplace seule d'une région à une autre, à moins d'y venir travailler.

Elle dit avoir publié plusieurs ouvrages, le premier en 1866. Un roman, *Les petits péchés d'une grande dame*²⁴ a bien été édité en 1867 sous le nom d'Henri Verneuil ; même si le préfacier et critique littéraire Jules Janin (1804-1874), précise que l'auteur est un jeune homme, on peut raisonnablement penser qu'il s'agit d'un pseudonyme. En 1871 en effet, une certaine *Madame Verneuil* adresse au Ministre des Beaux-Arts -qui est aussi celui de l'instruction publique- une demande pressante d'indemnité²⁵ car, dit-elle, les événements qui la séparent de sa famille la mettent en grande difficulté sur le plan financier, et le ministre « a toujours en réserve quelques fonds pour les littérateurs en décadence », ajoutant avoir écrit sous le pseudonyme de Henri Verneuil, plusieurs ouvrages, des romans, des articles sur l'instruction, ainsi qu'un petit texte *Décadence de l'Europe* à laquelle « on reconnaît quelque mérite littéraire et même quelque raison politique, à supposer que l'on reconnaisse à une

21 Archives départementales du Bas-Rhin. Recensements, Mutzig, 7M545 et 7M546 et 294D/A313

22 Relevons le « *se disant née le 19 mai 1844* » porté dans les jugements.

23 Archives d'Alsace. Mutzig. Etat Civil. Registre de naissances 1842, n°69

24 Verneuil 1867.

25 Archives Nationales F17 3235, lettre ms n.d.

femme le droit d'aborder un pareil sujet ». Écrire sous pseudonyme était une pratique courante chez les femmes écrivaines à cette époque.

Il ne fait aucun doute qu'elle possédait un bon niveau d'instruction, mais rien n'indique qu'elle ait passé le baccalauréat, ni à plus forte raison qu'elle ait fréquenté la Faculté de médecine, même en auditeur libre. En revanche, qu'elle ait été élève au Collège de France n'est pas tout à fait impossible, cette institution accueillant un public mixte depuis 1786 selon des modalités très libérales.

D'autres informations nous viennent du *Bulletin des lois de la République française* qui, dans son numéro du 1^{er} juillet 1877²⁶, fait mention de la réintégration dans la qualité de Français de « La demoiselle Schickélé (Marie-Madeleine), institutrice, née le 19 mai 1842 à Mutzig (ci-devant Bas-Rhin), demeurant à Paris ». On peut en déduire qu'ayant quitté l'Alsace avant 1871, elle avait omis de demander expressément de conserver la nationalité française. Elle est désignée comme « institutrice » : cette mention n'est-elle que déclarative, ou a-t-elle présenté un diplôme ? Depuis la loi du 15 mars 1850, le brevet de capacité était exigé pour enseigner dans les écoles élémentaires publiques ou libres. Elle dit « avoir professé » mais nous ignorons à partir de quand, où et combien de temps, et comment s'est opérée sa reconversion vers la médecine. À moins qu'elle ait, un certain moment, associé les deux fonctions ? Revenons en effet à son exercice dans l'institution Rama à Bourg-la-Reine. Le recensement de 1881²⁷ n'y mentionne aucun ou aucune « Dr Henri Verneuil » rue du Chemin de Fer. On pourrait en inférer que l'intéressée ne logeait pas sur place, contrairement au reste du personnel, mais le nom d'une des cinq institutrices intrigue : « *Schick, Marie Madeleine 38 ans célibataire* ». Une seule et même personne sous deux identités, deux fonctions ? Serait-ce là une nouvelle supercherie, dont le couple Rama aurait été victime, ou complice, la présence d'une doctoresse apportant une garantie de sérieux dans une institution de jeunes filles ?

26 *Bulletin des lois de la République française*, T. XV, XII^e série, 1878, n° 983, p. 1565, 12 février 1877. Décret n°10.555 de réintégration dans la qualité de Français, par application de l'article 18 du Code civil.

27 Archives des Hauts-de-Seine, Recensement Bourg-la-Reine 1881, D_NUM_BRG_1881 vue 45

Peu de chose affleure de sa vie privée. Elle semble être restée célibataire. A-t-elle conservé des liens avec l'Alsace et sa famille ? A-t-elle connu ses brillants neveux, Gustave Schickélé [1875-1927] médecin gynécologue, professeur de la Clinique de gynécologie et d'accouchement à Strasbourg, chevalier de la légion d'honneur en 1923, et René Schickélé [1883-1940] poète et romancier, élu à l'Académie de Berlin, tous deux fils de son frère Jacques Antoine [1847-1924], commissaire de police cantonal de Marmoutier et Saverne à la fin de sa carrière ?

Ni la date, ni le lieu de son décès n'ont été jusqu'ici retrouvés. Peut-être a-t-elle fini sa vie dans une institution religieuse, comme elle l'annonce dans sa lettre manuscrite versée au dossier d'appel.

Interprétation : un état mental perturbé ?

Si elle n'est pas « *Nana Choubin* » - personnage de folklore, de théâtre ou créature de son invention ? - elle n'est pas, contrairement à ce qu'elle dit, tout à fait « *comme tout le monde* ». Escroc, charlatan, imposteur, trois mots qui n'ont pas de féminin, mais qualifient pourtant bien cette savante manipulatrice mythomane. Elle parvient à tromper une certaine presse, l'éditeur qui réédite sa « thèse », les auditeurs de ses conférences tant appréciées, les responsables des institutions où elle réussit à exercer, à tromper, mais peut-être aussi à soulager, quelques patients en souffrance.

S'il est hasardeux de faire des diagnostics rétrospectifs sans éléments cliniques véritables, il est tout de même possible d'avancer que cette autodidacte dotée d'une haute estime d'elle-même, présente pour le moins les traits d'une personnalité pathologique. La frustration de ne pas avoir suivi d'études de médecine, associée à un probable sentiment d'injustice, a pu conduire cette femme qui prétend savoir soigner, à s'identifier à un médecin, précisément pendant la période où les femmes commencent à accéder à la carrière médicale.

Mais jusqu'où Mlle Henri Verneuil ne se mystifie-t-elle pas elle-même ? Si elle fait montre d'une assurance et d'un aplomb peu communs pour tenir tête à la justice et à l'administration, sa sthénicité et ses propos sont évocateurs de déséquilibre mental. Démasquée, elle prend un temps la fuite mais ne renonce pas et récidive malgré les poursuites. En proie à une mégalomanie conjuguée à une faiblesse du jugement - elle promet de faire « fermer les ... et les tripots » -, usant de procédés d'intimidation puérils - elle enverra « un rapport détaillé au Conseil d'État », « portera plainte à la Chambre des députés » -, elle vante sa popularité auprès de ses confrères et de ses malades. La lettre de sa main figurant au dossier d'appel (Fig. 10), tentant naïvement de justifier son activité, illustre bien un état mental perturbé : tissu d'affabulations (se disant docteur en médecine, agrégée, ayant 3 thèses à la faculté, étant sur les 2 préfectures)- qui confine au délire, d'autant qu'elle vit comme une persécution l'acharnement à l'entraver dans l'exercice de son art, « Comment appelez-vous le Satan qui a rêvé de m'annihiler devant 50 000 mètres d'airain, l'Europe, Dieu, et la loi...».

Néanmoins, elle n'est jamais jugée irresponsable.

Fig. 10 Lettre manuscrite de Mlle Schickélé au Président du tribunal de 1^{re} Instance au Palais de Justice. Archives de Paris, dossier de procédure *Ibid.*

Je fus assés, un jour, par
M. Weil pour envisager l'état
de Tribunal avec un tel officier
en main, et les personnages
qui s'amusaient de l'histoire
de l'Instruction publique sans
un légal diplôme.

Je ne suis plus rien. Je
reprends des manuscrits ébauchés,
et je les donne à des collègues
dont la publicité vous appartient
des nouvelles, avant peu.

Il faut vous dire que j'étais
dans le Journal le Soleil du
temps de M. Nomin, et pendant
huit années, j'écrivais mes
études de médecine et mes
articles, de pseudonyme me
Henri Verneuil, du consentement
des Verneuil. Trois années de
conférences, de 1877 à 1880, à des
Carpentiers dans la salle des

conférenciers, sur des sujets
politiques, sociaux et médicaux,
sous le dictamen de deux
ce même nom.

Tous rappelez-vous ce
que j'ai dit à M. Dubou
quand vous m'appelâtes ;
j'ai dit que n'ayant eu que
des succès en Médecine, que
n'ayant jamais criminé
les intimes malades, j'interdis
intercéder pour leur guérison
jusqu'à mon départ de la
ville

Il est une chose qui
m'intrigue, Monsieur, Mon
départ pour ma ville natale
est aussi que depuis deux
mois, le prix de ma pension
est fait chez les religieuses frâtes,
à ma veuve. Comment, appellez
vous le frâtes qui a reçu de
m'annuler devant les doctes
maîtres d'aisance, l'Europe, l'Église
et la Loi

Je ne puis résister, Monsieur
aux notes de l'État
et des ministères. Je ne puis
garantir aucune note per-
sonnelle que la mienne.
Je ne pourrai résister ni à Paris
ni à Billancourt . . .

Je vous prie, Monsieur
le Président, de vouloir bien
faire savoir aux gens qui ne
me connaissent pas que mon
unique désir est de n'être
pas comme eux

Ma signature s'offre à
toute espèce d'inquisition inju-
rieuse C'est de ces choses
qui pourraient être réglées, les
malheureusement ! La diplomatie
nous commande de les éviter .

Avec mon regret de ne pouvoir
être utile à mes inculpés, je vous
prie, M. le Président, d'accepter
l'hommage de ma parfaite considération.

Henri Verneuil. — Et en Médicine
Paris - 1880 qu'on, Orateurs de la Faculté

L'exercice illégal de la médecine

L'exercice illégal de la médecine, comme celui de la pharmacie (préparation et vente de substances, potions, etc.) a existé de tout temps, le plus souvent le fait d'hommes mais non exclusivement. Mais pour l'usurpation du titre de docteur, dans la mesure où les femmes commençaient tout juste à être admises sur les bancs de la Faculté, « Mlle le docteur Henri Verneuil » fut probablement la première à avoir franchi la ligne délictueuse.

Et la nuance est d'importance sous la loi du 19 ventôse de l'an XI. En effet celle-ci a eu le mérite d'avoir mis fin à une période de libre exercice, terreau du charlatanisme, en sanctionnant par son article 35, l'exercice illégal de la médecine mais elle n'a pas précisé le montant de l'amende pécuniaire. Elle est alors considérée comme une infraction, punie par l'article 466 du Code pénal d'une amende allant de « un franc jusqu'à quinze francs », une peine peu dissuasive. En revanche ceux qui usurpent le titre de docteur en médecine et en exercent la profession, comme notre intéressée, sont, en vertu de l'article 36, plus lourdement sanctionnés, l'amende allant jusqu'à 1.000 francs. Mais comme on a pu le voir, Mlle Schickélé n'a été condamnée qu'à 500 francs, même en récidive.

Les insuffisances de la loi de Ventôse et la rareté des poursuites suscitent de vives contestations au sein du corps médical pendant tout le XIX^e siècle²⁸. Les procédures judiciaires contre les imposteurs sont difficiles à mener²⁹. Les malades les dénoncent peu, honteux de leur propre crédulité mais aussi, pour certains, satisfaits de leurs services et ce sont surtout les médecins qui les signalent, mais à leurs frais. Le droit d'action des syndicats de médecins n'était pas encore reconnu, ce qui explique la rareté des poursuites.

²⁸ Huette 1881.

²⁹ Sentourens 1904 ; Rocher 1908.

La loi du 30 novembre 1892 crée le délit d'exercice illégal de la médecine défini précisément par ses articles 16 à 20³⁰. Désormais les syndicats de médecins sont officiellement autorisés à se défendre contre une telle concurrence, dangereuse pour la population. Par son article 9, elle interdit aussi aux médecins d'exercer sous pseudonyme. En outre, l'exercice illégal de la médecine devenant un délit, le montant des peines est fixé : de 100 à 500 francs quand il n'y a pas d'usurpation de titre, et de 1.000 à 2.000 francs dans le cas contraire. Mais si cette loi représente un progrès incontestable en la matière, l'insuffisance de son application sera dénoncée par les médecins, soupçonnant les magistrats, par le peu d'ardeur à poursuivre et leur mansuétude, de n'y voir qu'une défense d'intérêts privés et non l'intérêt pour la société³¹.

Notre cas, relevant successivement des deux lois, illustre bien ces difficultés dénoncées par le corps professionnel. Même si l'on voit une constance dans les poursuites, l'application des sanctions est rendue difficile par les oppositions aux jugements par défaut. Ainsi Mlle Schickélé parvint à exercer pendant des dizaines d'années malgré les dénonciations répétées. L'indulgence dont elle bénéficie alors qu'elle est récidiviste pourrait laisser à penser que son état mental a été considéré comme une circonstance atténuante. On notera aussi que, bien qu'exerçant sous pseudonyme, cela semble ne lui être reproché que par les médecins. C'est pour ses outrages à magistrat qu'elle sera le plus durement sanctionnée.

On ne peut que souhaiter qu'elle ait eu assez de talent pour ne pas avoir occasionné d'accident grave dans sa pratique.

Remerciements à Sandra Saïd, service des Archives de Paris.

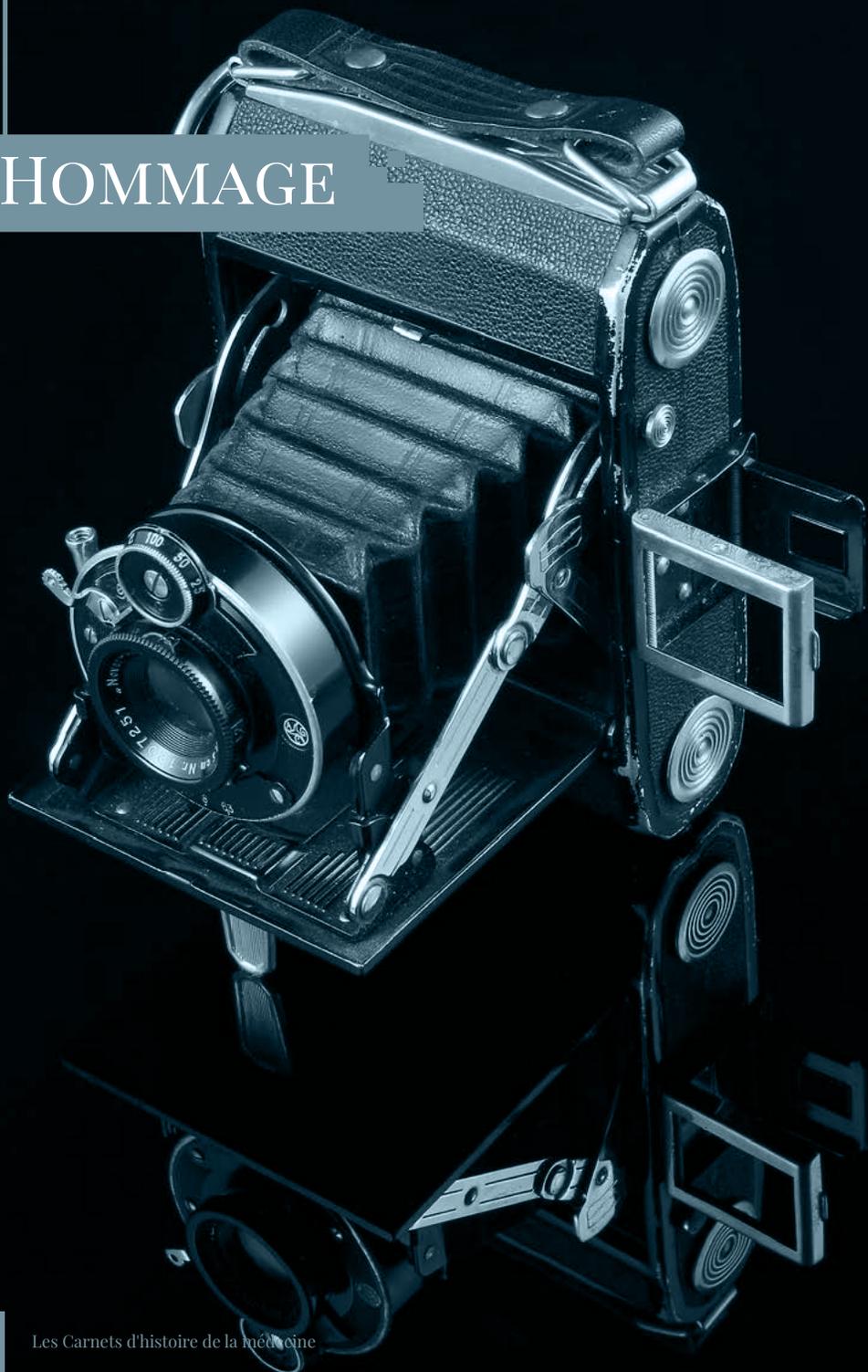
30 Lunel 2012 : 115-134

31 Prieur A. et Prieur L. 1906.

BIBLIOGRAPHIE

- ◇ Auburtin Ernest, Introduction de *Clinique hydrothérapique du Plessis-Lalande*, par Louis Fleury, Paris, Asselin, 1867, p.5-10.
- ◇ Berchon Béatrice, *De la campagne à la ville. Petite histoire d'une résidence à Bourg-la-Reine (1790-1950)*, Lulu.com, 2019, p.75-110.
- ◇ Caire Michel, *Soigner les fous. Histoire des traitements médicaux en psychiatrie*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2019.
- ◇ Caire Dieu Pierrette, « Le docteur Alice Mathieu-Dubois épouse Sollier (1861-1942) Un destin d'exception. *Carnets d'histoire de la médecine* 2020, 4, p.1-19. <https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhm/chm/chmx2020/chmx2020x04.pdf>
- ◇ Guide Rosenwald 1887 p.284 ; 1888 p.153 (Quartier du Fbg du Roule... Verneuil (Mlle) 1870, Mal. du cerveau, Lamennais 7) ; 1888 p. 32 (Canton de Neuilly-sur-Seine... Verneuil (Mme) à Boulogne-s-S.) ; 1889 p.148 et p.190 ; 1890 p.148 et p.191 ; 1891 p.148 ; 1892 p. 84 et p. 191 (rue Lamennais 7) ; 1893 p.92 et p.212 ; 1894 p.93 (Melle Verneuil 1870, AGR Mal. du cerveau, Lamennais 7) ; 1895 p.372 et p.808 ; 1896 p.375 (Melle Verneuil Billancourt 1 rue du Hameau (Seine).
- ◇ Huet Gérard, Canda Eliane, « Hydrothérapie scientifique au Plessis-Lalande (Dr Louis Fleury, Le Plessis-Trévisé, 1865-1870) », Société historique du Plessis-Trévisé, *Clio* 94, 2003, n°21, p.64-76.
- ◇ Huette Georges, « Exercice illégal de la médecine [Première lettre] » et « *id.* (Ile lettre) », *Le Concours médical*, 1881, n°20, p.234-235 et n°21, p.249.
- ◇ Lunel Alexandre, « La loi du 30 novembre 1892 et le délit d'exercice illégal de la médecine en France », *Revue historique de Droit français et étranger*, 2012, n° 90 (1), p.115-134.
- ◇ [Le] Maitron, notice *RAMA Joanny [RAMA Jean, dit Joanny]* par Nicole Cadène, Jean Maitron <https://maitron.fr/spip.php?article7897>, version mise en ligne le 30 juin 2008, dernière modif. 31 août 2022.
- notice *RAMA Emilie [née JOUGLAS Albertine, Félicité, Joséphine, Emilie]* par Marianne Enckell <https://maitron.fr/spip.php?article235816> version mise en ligne le 19 décembre 2020, dernière modif. 28 septembre 2021.
- ◇ Mar Leopold, « L'ancien Hôtel de la Folie », *Bulletin de la Société historique d'Auteuil et de Passy*, Paris, 1895, T.II, p.65-67 <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6503146p/f10.item>.
- ◇ Nolte Roeland, *Met de chemie als leidsvrouw*, Radboud, Universiteit Nijmegen, 2010, p.23.
- ◇ Prieur Albert, Prieur Léon, *Loi du 30 novembre 1892. Examen critique ; ses lacunes ; ses applications. Insuffisance de la répression ; modifications à y apporter.* Rapport XXIII du Congrès pour la répression de l'exercice illégal de la médecine, 1906. Saint-Germain-en-Laye, P. Penot, 1906.
- ◇ Rocher Henry, *De l'exercice illégal de la médecine en France*, Thèse de doctorat en droit, Paris, 1908.
- ◇ Sentourens Georges-Aimé, *L'exercice illégal de la médecine et le charlatanisme médical*, Thèse de doctorat en médecine, Paris, J.-B. Baillière et fils, 1904.
- ◇ Verneuil Henri, *Le cerveau. Les maladies du cerveau dans leur rapport avec l'organisme. 2^e édition La première édition a paru en 1869*, Vichy, C. Bougarel, 1882.
- ◇ Verneuil Henri, *Les grandes fièvres à travers les découvertes (pathologie interne et pathologie générale)*, Paris, O. Douin, 1888.
- ◇ Verneuil Henri, *Les petits péchés d'une grande dame*, Préface de Jules Janin, Paris, A. Faure, 1867.1879].

HOMMAGE



CATHERINE BARTHÉLÉMY, PREMIÈRE FEMME PRÉSIDENTE DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE DEPUIS 1820

Pr Jacques Battin

Membre de l'Académie nationale de médecine

Le 9 janvier 2024, notre consoeur de Tours a inauguré sa nouvelle fonction de présidente par un discours, où elle a retracé son parcours, car il est bon de savoir d'où l'on vient pour prévoir où l'on va.

Fille d'instituteurs, elle aurait pu se destiner à Normale Sup, mais à l'exemple d'Henri Mondor, elle choisit la médecine et celle des enfants. La rencontre de son maître Gilbert Lelord fut décisive, car ayant fondé la première unité INSERM de Tours pour l'étude du cerveau, il inscrit d'emblée Catherine dans la voie du neurodéveloppement de l'enfant, qui occupe toujours son esprit de recherche, fortifié au contact du pionnier de la neuropharmacologie Jacques Glowinski au Collège de France. Elle dit aussi sa dette à notre regretté confrère Jean-Pierre Ollé de l'hôpital Sainte Anne.

Catherine Barthélémy traça sa voie personnelle dans le dépistage précoce et l'accompagnement des enfants autistes, pour ne pas laisser les parents seuls devant une situation aussi dramatique que la psychose infantile, trop longtemps considérée comme résultant de l'inaptitude maternelle dans le processus d'attachement. La double peine pour les parents accablés par le poids de cette responsabilité ne reposant que sur des préjugés. À part les formes secondaires liées à des maladies précises, comme la sclérose de Bourneville, les psychoses infantiles sont encore inexplicables. Ce sujet est un des axes de son programme présidentiel, de même que la santé des enfants et des adolescents. Celui du paralympisme est au cœur de l'année olympique 2024. Sport et handicap sera traité à l'Académie. Les athlètes paralympiques

parviennent souvent à des performances supérieures à celles des champions valides. De plus les prothèses électro-mécaniques faciliteront la vie des handicapés dans la vie courante. Parce que nos travaux sont ancrés dans la souffrance humaine, ils sont nourris par l'énergie du progrès, l'innovation et l'ouverture à l'évolution de la société, ces axes fondateurs qui contribuent au rayonnement de la médecine française. La présidente a décliné les autres thèmes de l'année académique 2024, dont la vaccination, en particulier des personnes âgées, reconnue grande cause nationale, car il faut convaincre sceptiques et complotistes qui résistent encore à l'évidence des preuves de l'efficacité vaccinale.

Le même jour, après son discours, la présidente eut la satisfaction de dévoiler la statue de Marie Curie qui se dresse désormais près de la tribune face à celle de Pasteur, ces deux membres libres de l'Académie selon l'ordonnance de Louis XVIII, le chimiste et la physicienne aux deux prix Nobel, tous deux ayant tant apporté à la santé publique. Alors que l'Académie des Sciences en 1911 lui avait préféré Edouard Branly, elle fut la première femme élue à l'Académie de médecine en 1922, où elle fut active jusqu'à sa fin en 1934. Ajouter un buste à ceux déjà en place ne fut pas admis aussitôt. Une souscription a réuni la somme nécessaire pour faire la réplique du buste du lycée Marie Curie de Sceaux, dont notre confrère Francis Brunelle est maire adjoint. Les droits étant payés aux ayant droits du sculpteur Albert Chartier, le buste datant de 1930 fut réalisé à l'identique, transféré, assuré et après le parcours de crête rappelé avec humour par Pierre Brissot, il a trouvé sa juste place. Marie Curie, née Sklodowska au 16 rue Freta à Varsovie est désormais immortalisée au 16 de la rue Bonaparte à Paris.



novembre 2024

PROCHAIN NUMÉRO

MÉDECINS ALIÉNISTES
ET PSYCHIATRES

